

MONTREAL, JEUDI,
 16 SEPTEMBRE 1937

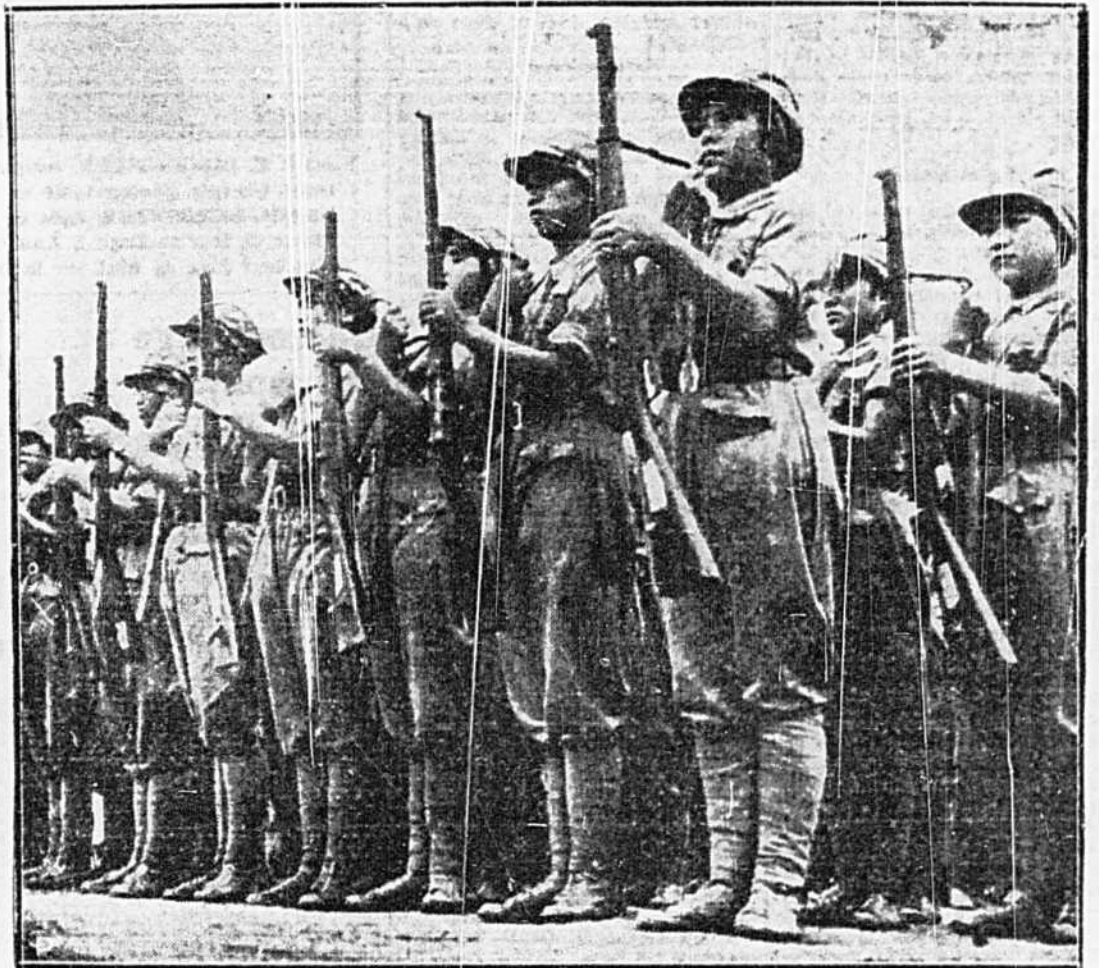
 Vol. VIII — N° 79 — 24 pages
 Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480

UN ÉMOUVANT PLAIDOYER AU PROCÈS DE CYRIAS BOUCHER

(A LIRE EN PAGE 5)



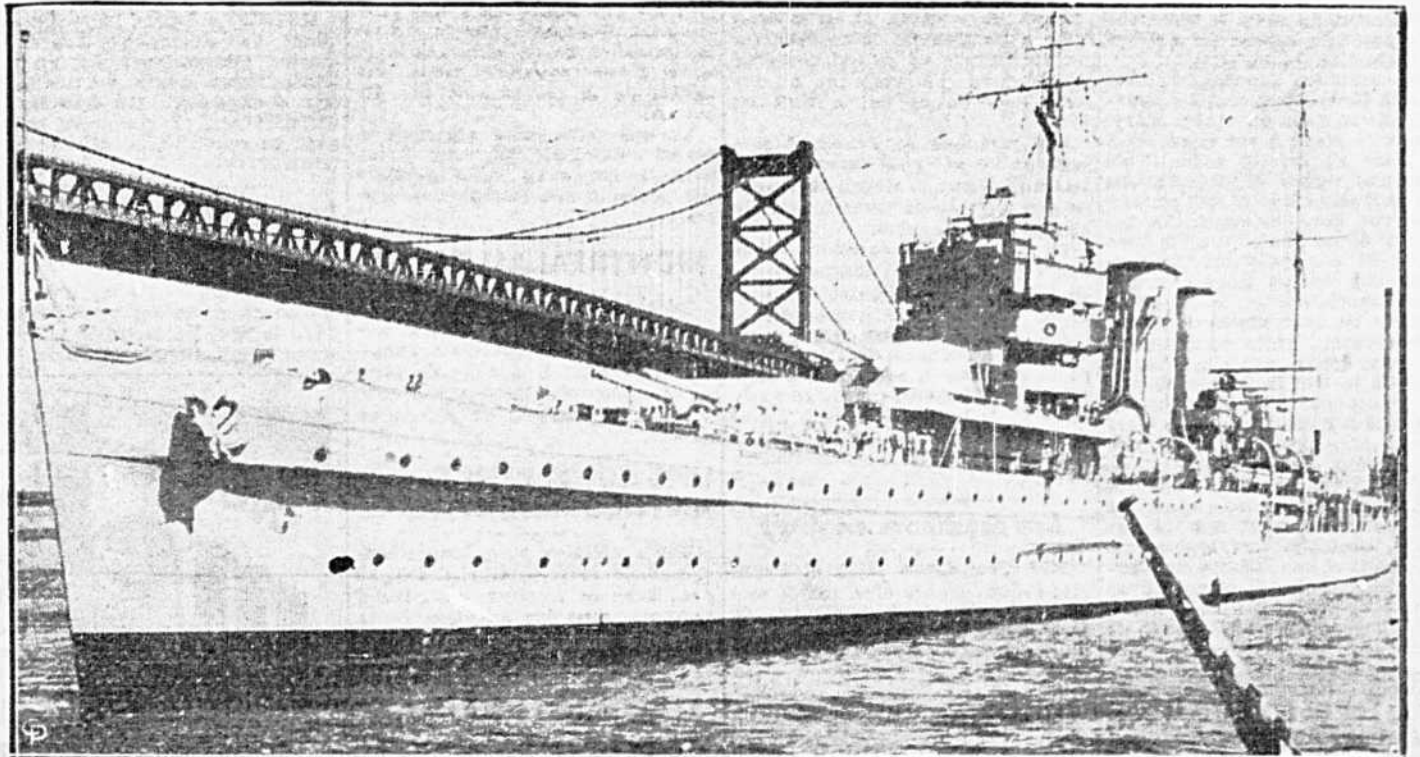
Roscoe, le chimpanzé des jardins zoologiques d'Atlantic City, N.-J., se prit soudainement d'inimitié pour les êtres de son espèce. On lui confia donc la garde de Félix, le petit chat que l'on voit ici et depuis cette date les deux font bon ménage.



Le gouvernement central de la Chine, dans un effort pour enrayer l'invasion du pays par les Japonais, a enrôlé sous ses bannières des bataillons de Chinoises qui sont actuellement sur la ligne de feu, aux environs de Shanghai. Voici un groupe de ces militaires à l'entraînement.



Le docteur Wellington Koo, ministre de la Chine en France et l'un des principaux représentants de son pays à la Société des Nations, a déclaré hier que le Japon avait l'intention de chasser les Européens de la Chine et du Pacifique du Sud. Le Dr Koo a déjà déclaré qu'il était inutile de songer au désarmement.



Pendant que des vaisseaux de guerre britanniques patrouillent la mer méditerranéenne dans le but de protéger les navires marchands contre les actes de piraterie du sous-marin fantôme, le "York", vaisseau-amiral de la flotte des Indes Occidentales, visite Philadelphie dans une tournée de bonne entente. Voici le navire photographié alors qu'il était en rade dans le port de Boston.

Demandes de l'Association des hommes d'affaires du nord au conseil municipal

Au sujet du bureau de revision des estimations.—La disparition du stade Jarry.—Consolidation des arrrages de taxes.

Le comité exécutif a accordé une entrevue hier après-midi aux représentants de l'Association des hommes d'affaires et propriétaires du nord Inc. qui se sont rendus en délégation à l'hôtel de ville afin d'exposer certains problèmes qui les intéressent et les concernent tout particulièrement.

Parmi les délégués nous avons remarqué: MM. Donatien Berthiaume, président; Léonard Léger, notaire, secrétaire; Roland Bock; Dr Hector Prud'homme; J.-C. Rancourt; J.-A. Robillard, etc.

MM. Ovide Taillefer, président du comité exécutif, Alfred Filion, échevin de Saint-Edouard et commissaire de la ville, Tréfié Lacombe, commissaire, les échevins Adolphe L'Archevêque, Allan Bray, Georges Caron, etc., recevaient la délégation.

Le mémoire

Voici le mémoire présenté par M. Donatien Berthiaume, président de l'Association:

"Lorsque le gouvernement provincial actuel a nommé une Commission pour enquêter sur les griefs du petit propriétaire, notre Association avait délégué Me Léonard Léger, notaire, pour présenter ces griefs: dans son rapport, il a suggéré la formation d'un bureau de revision de l'évaluation municipale; cette idée a fait son chemin et nous l'avons vu paraître dans le bill de Montréal.

Après que cette clause du bill de Montréal a été acceptée par l'assemblée législative, nous avons passé deux résolutions, dont la première passée au mois de juin dernier, a été adressée à Monsieur J.-Etienne Gauthier, greffier de la cité et à Son Honneur Monsieur Adhémar Raynault, maire de Montréal, ainsi qu'à notre commissaire du nord, Monsieur Alfred Filion, leur soumettant que notre Association, exerçant ses activités dans tout le nord de Montréal, pour l'intérêt de la population en général et des citoyens du nord en particulier désirait ardemment être représentée sur le prochain bureau de revision de l'évaluation municipale; La seconde passée le 15 août 1937, dans laquelle notre Association vous faisait voir qu'elle comptait parmi ses directeurs et ses membres, des hommes payant de lourdes taxes à la cité de Montréal, et qui, de par leurs fonctions et leur capacité reconnues, sont dûment qualifiés pour représenter la population du nord de Montréal sur le prochain bureau de revision de l'évaluation municipale.

Nous sommes revenus maintes fois à la tâche pour ce qui concerne la disparition du stade Jarry. Lorsque ce stade a été érigé, on a fait tenir au comité exécutif du temps, une requête de protestations de la part des curés et des personnes en vue, qui demandaient la disparition de ce stade pour le bien général de la population. Ces personnes ont soumis leurs griefs à notre Association et nous avons entrepris de leur rendre justice. Premièrement cette construction n'est pas érigée selon les règlements de la cité de Montréal, d'après le rapport d'un constructeur averti qui a fait l'examen de cette bâtisse: elle n'est pas bâtie non plus suivant les règlements de l'hygiène. C'est un endroit malpropre à tous points de vue, contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs, contraire aux règlements municipaux et une menace constante d'éroulement qui causerait un désastre et des pertes de vie, advenant une panique ou un coup de

vent. De plus, cet endroit où se donnent des démonstrations publiques, trouble la paix et la tranquillité de tous les citoyens environnants, qui y ont droit, déprécie les propriétés environnantes, empêche les propriétaires d'avoir pour leurs logements le prix ou loyer qu'ils devraient avoir, augmente les risques d'assurance et déprécie les propriétés environnantes.

Nous ne sommes pas contre l'exploitation de parcelles stades, mais dans un endroit qui n'est pas à proximité des maisons d'habitations, car nous sommes assurés que pas un d'entre vous ne voudrait tolérer pareille chose dans son voisinage.

Carrières

Nous avons reçu plusieurs demandes de la part des parents qui constatent chaque jour le danger imminent de voir jouer leurs enfants aux abords de la Montreal Quarry. Nous demandons donc à ce que cette carrière soit clôturée, pour la sécurité publique.

Il nous ferait plaisir également de faire reconnaître par le comité exécutif de la ville de Montréal, que l'idée de la consolidation des arrrages de taxes a été conçue au sein de notre Association, après l'avoir discutée longuement à une assemblée de l'Association, alors que nous avions invité Me Jean-Marie Savignac, notaire, président du comité exécutif d'alors, et les échevins du nord de Montréal, pour connaître leur opinion à ce sujet.

Nous serions heureux de voir le comité exécutif actuel prendre en sérieuse considération notre démarche, donner suite si possible à nos suggestions et recommandations."

Donatien Berthiaume, président.

Réponse de la ville

L'Association demande à la ville de nommer un de ses membres dans le nouveau bureau de revision des estimations municipales. Elle veut en second lieu la disparition du stade Jarry et enfin elle réclame la paternité du projet de consolidation des arrrages de taxes.

Le président M. Ovide Taillefer a assuré les membres de l'Association des hommes d'affaires du nord que le comité exécutif étudierait attentivement leur demande. Parlant de la disparition du stade Jarry le président de l'exécutif déclare que la ville a reçu de nombreuses plaintes au sujet de cet endroit de réunion et qu'il avait bien l'intention de faire observer les règlements en ce qui concerne les dangers d'incendie et en second lieu, en ce qui a trait au bruit.

Les membres de l'exécutif présents et les délégués furent unanimes à réclamer la stricte observance des règlements municipaux. On n'exige rien de plus!

Un délégué a demandé un meilleur éclairage pour l'avenue "Grand-Allée" à Ahuntsic, une des plus belles artères de la métropole. Enfin M. J. C. Rancourt a parlé de l'état d'abandon du Parc Jarry et du manque de surveillance dans cet endroit d'amusement. Les autorités de la ville ont promis d'étudier toutes ces demandes de l'Association et d'agir en conséquence.

A. L.

Les étudiants en droit

MM. Jean-Louis Héty et François Coron ont été élus, mardi matin, respectivement conseiller de 1ère année des étudiants en droit de l'université de Montréal et porte-drapeau.

Ils échappent à la mort

STE-MONIQUE, Qué., 15. — Lionel Plante, âgé de 20 ans, et Arthur Boivin, âgé de 19 ans, n'ont reçu que de légères blessures quand le camion qu'ils occupaient tomba dans la rivière.



Voici J. P. BILLINGSLEY, cultivateur âgé de 104 ans, de Cedar-town, Georgie, photographié en compagnie de son épouse, Mme PEARL LEDBETTER, âgée de 52 ans, d'Anniston, Alabama, à l'issue de leur mariage à Anniston. Les nouveaux époux passeront leur lune de miel sur la ferme de Billingsley.

Un concierge a été asphyxié

M. Zotique St-Pierre, âgé de 72 ans, concierge de la succursale de la Banque de Montréal, angle des rues Mont-Royal et Bordeaux, a été trouvé asphyxié dans cet édifice, de bonne heure ce matin. La victime était étendue sur le parquet. Près de l'oeil, on remarquait une blessure.

Mandée sur les lieux, l'escouade d'urgence de la M. L. H. and P. tenta vainement de ranimer M. St-Pierre. A l'arrivée de la police, une forte odeur de gaz se dégageait partout et, apparemment, l'homme a été victime du gaz émanant d'une fournaise.

Le Dr Edouard Lesage s'est aussi rendu sur les lieux, mais la victime avait déjà succombé.

Importante saisie

Un groupe d'agents de la sûreté provinciale, agissant sous les ordres de Me Philippe Aubé, ont saisi hier au No 1480, rue Amherst, diverses marchandises se trouvant dans un logement privé situé à cette adresse. Il y avait suffisamment de ces marchandises pour remplir un énorme camion. Aucune arrestation n'a été opérée mais une femme sera interrogée par la police. La descente a été effectuée à la suite d'une première visite des agents de la Commission des Liqueurs.

Vu que cette cause regardait la sûreté municipale, Me Aubé a immédiatement avisé cette dernière qui poursuit une enquête très sérieuse.

MONTREALAIS BLESSE

Toronto, 15. — G. McKay, de Montréal, et Howard Eaton, de Toronto, ont été transportés à l'hôpital aujourd'hui à la suite de blessures contractées lorsque leur auto dérapait et frappait un poteau en ciment.

UNE CONFERENCE ANTI-COMMUNISTE

Une conférence sera donnée lundi soir, le 20 septembre, à 8 h. 30 p.m., dans le Windsor Hall, Hôtel Windsor, sous les auspices de la Ligue Féminine Anti-Communiste. Pour informations: Dollard 5654.

COMBAT AERIEN

TIENTSIN, 15. — Huit avions chinois ont attaqué une escadrille japonaise en reconnaissance près de Loyang. C'est la première bataille aérienne survenue dans le nord de la Chine depuis le début des hostilités.

Ajournement de la cause Lesage-Bertrand

Un jugement de la Cour du Banc du Roi, section de la Cour d'Appel, rendu hier, a ajourné au prochain terme d'automne la cause de contestation de l'élection de M. C. A. Bertrand, C. R., (17 août 1936), à la suite de laquelle M. Bertrand avait été nommé Secrétaire provincial dans le cabinet Godbout.

La Cour a décidé que M. Bertrand n'avait pas l'obligation de produire son argument sur l'appel du jugement du juge en chef Greenshield, de la Cour Supérieure, qui devait passer hier, tant que l'échevin Zénon Lesage n'aurait pas déposé son factum sur cet appel. Le jugement du juge en chef avait fixé une date pour plaider au mérite l'action en contestation du Dr Lesage.

Pour l'appelant, Me Alphonse Decary, C.R., soutint que son client était prêt à procéder, mais qu'il n'était pas tenu à plaider au fond tant que Me Edouard Masson n'aurait pas produit son factum pour son client.

Il semble bien que l'appel ne pourra pas venir maintenant avant le prochain terme.

Transport d'une forte armée d'insectes

En route pour la Vallée de Matapédia par le service des messageries du Canadien National une forte armée d'insectes venant des laboratoires du Département de l'Agriculture, Belleville, Ont., est passée par Montréal, hier.

Cette armée innombrable contenue dans quarante-cinq boîtes est appelée à faire la guerre aux tenthrèdes, communément appelées mouche-à-scie qui ont causé de forts dommages aux récoltes au cours de la dernière saison. Ce petit insecte combattit est d'origine européenne, et surtout de France. Il sera distribué par les agents du gouvernement dans les régions dévastées du Bas du fleuve.

GRAVEMENT BRULEE

Une fillette de trois ans, du nom de Magella Hébert, demeurant à 2096 rue Bordeaux, a subi de graves brûlures au corps, hier soir, lorsqu'elle renversa sur elle-même de la soupe bouillante. Elle a été admise à l'hôpital Sainte-Justine où l'on apprend que son état est médiocre.

Réunion des anciens du collège St-Jérôme

La réunion annuelle des Anciens Elèves du Collège de St-Jérôme, qui devait avoir lieu le 19 a été remise au dimanche 21 septembre, Messe à 10 heures au collège. Assemblée et élection. Banquet dans les salles du Collège. Jeux divers, Souper etc. Tous les anciens sont invités à ces fêtes.

VIOLENT INCENDIE

WEEHAWKEN, N. J., 15. — L'édifice entier de Fennick Drug Co., est en flammes à la suite d'une explosion. Plusieurs ambulances ont transporté des blessés dont le nombre n'est pas encore connu à l'hôpital local et à celui de Hoboken.

Une conférence du lieutenant J.-E. Goulet

L'unité 237 de l'Army and Navy Veterans in Canada, aura lieu demain soir, vendredi, le 17 courant, à 8 h. 30 p.m. Le conférencier sera le lieutenant J.-E. Goulet qui traitera du sujet suivant: "Rémiscences de voyages polaires".

Une nouvelle association de propriétaires de taxis

On nous annonce la formation d'une nouvelle "Association des Propriétaires de Taxis". Hier soir avaient lieu les élections des officiers de cette association avec le résultat suivant: président: C. De Angelis; vice-président: J. A. Lusnier; secrétaire-trésorier, A. Tanguay; assistant du secrétaire-trésorier, M. Charbonneau; directeurs: Louis Samuel, M. Zimmerman et J. Brown; aviseur légal, A. L. P. Patenaude, avocat.

Le but de cette association est de promouvoir les intérêts des propriétaires de taxis de Montréal.

POUR FAIRE LA GUERRE AUX SOUS-MARINS

VALETTA, Malte, 15. — Un filet géant, tel qu'employé lors de la tension éthiopienne, est en voie d'installation près du port de Malte afin d'empêcher les sous-marins d'y pénétrer. D'immenses bouées sont en construction afin de soutenir le filet.

Le duc et la duchesse de Kent à Paris

PARIS, 15. — Le duc et la duchesse de Kent ont visité aujourd'hui le pavillon canadien à l'exposition internationale de Paris.

NOTRE FAVORI NATIONAL

melchers

Gin
Canadien
CROIX D'OR

London Club
London
Dry Gin

Fondée en 1898
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Montréal et Berthelville, P.Q.

Three Castles
Extra Special
Liquor Whisky

Spécialiste

maladies secrètes, hommes, femmes, jeunes filles. Maternité, Eczéma, Fesses, Voies urinaires, Cas de Cirrhose alcoolique opérée sans douleur.
Docteur O. LE RICHE
1633, rue St-Denis, HA 6410

Le procès du capt. Freeman Hatfield s'ouvre à Ottawa

PRODUCTION DE DOCUMENTS REFUSEE

OTTAWA, 15. — Le procès du capitaine Freeman Hatfield, accusé d'avoir obtenu \$71,276 de la Commission des réparations de guerre sous de faux prétextes, a débuté aujourd'hui avec rapidité jusqu'au moment où le sénateur Hance Logan, avocat de Hatfield lorsque sa réclamation fut obtenue, a présenté un témoignage au sujet de ses relations professionnelles avec l'accusé.

Le colonel Warwick Beament, avocat actuel de Hatfield, s'est objecté à la production de documents employés à l'obtention de l'indemnité. Les relations entre avocats et clients sont privilégiées. Cette production de documents par le sénateur Hogan ne pouvait survenir sans le consentement de Hatfield et un tel consentement ne saurait être obtenu. Le juge Kieller McKay a maintenu les objections soulevées par le colonel Beament.

Au cours de son interrogatoire par le colonel Beament, le major H. S. Relph, commissaire adjoint de la commission des réparations de guerre, a admis avoir menacé Allison, le deuxième officier du "Gypsum Queen", afin d'obtenir son témoignage. D'un autre côté, le major Relph avait promis à Allison, la plus entière immunité.

La Cour a entendu de nouveau des narrations des événements survenus depuis le prétendu torpillage du "Gypsum Queen" le 31 juillet 1915, sur les côtes d'Irlande.

Les sénateurs Hance Logan a relaté comment il était devenu l'avocat du capitaine Hatfield et comment ce dernier avait obtenu le paiement de sa réclamation. L'ex-commissaire des réparations, Erroll McDougall a témoigné à l'effet que le commissaire canadien à Londres s'était informé en 1931 de l'Amirauté anglaise au sujet du prétendu torpillage du "Gypsum Queen" et qu'on lui avait répondu que le navire avait sombré à la suite d'une tempête. La cause se continue.

Enquête d'un groupe de grévistes de Sorel

SOREL, 15. — François Cournoyer et Emile Saint-Martin, tous deux de Saint-Joseph de Sorel, arrêtés le 7 septembre sur l'accusation d'avoir pénétré illégalement dans la demeure de Lucien Raymond insultant et intimidant les occupants ont été condamnés aujourd'hui par le magistrat Lacoursière à subir leur procès devant la Cour du Banc du Roi en janvier. Les accusés sont en liberté provisoire et durent fournir chacun un cautionnement de \$1,000.

Dix hommes accusés aussi d'avoir troublé la paix pendant la grève de l'industrie de l'acier ont subi leur enquête.

Les procédures ne sont pas encore terminées mais l'un de ceux-ci, Paul Gauthier, a été acquitté.

Garçonnet blessé

Un garçonnet de 10 ans, Jean-Charles Boivin, 2667 rue Dandurand, a été admis à l'hôpital Sainte-Justine hier soir souffrant de graves blessures subies lorsqu'il fut renversé par une automobile à l'intersection de la rue qu'il habite et de la Deuxième avenue, à Rosemont. L'automobile était conduite par M. Ernest Jewell, 6228 Cinquième avenue, Rosemont. Au moment où ces lignes sont écrites l'enfant n'a pas encore repris connaissance.

Aujourd'hui

• Life Underwriters Association, déjeuner ce midi à l'hôtel Windsor. Conférencier: M. G.-A. Lalrnce.

• Lions Club, dîner ce soir au Seignory Club, Montebello.

• Montreal Kiwanis Club, lunch hebdomadaire à 12 h. 30 p.m., à l'hôtel Windsor.

Commencement de panique dans une synagogue

Il y eut un commencement de panique hier soir en la synagogue Beth Yehuda, située à l'angle de la rue Duluth, et de l'avenue Hôtel de Ville, lorsqu'un incendie éclata dans l'édifice à l'issue de cérémonies attenant au Premier de l'An Israélite. Les fidèles qui étaient en nombre considérable dans l'édifice religieux quittèrent les lieux précipitamment. Il s'agissait en somme d'un court-circuit qui origina dans le voisinage d'une plaque commémorative.

Les fidèles qui étaient à la veille de réintégrer leur domicile remplissaient les allées centrales lorsque l'odeur de fumée jeta le désarroi au sein de la foule. Les placiers heureusement avaient été prévenus que l'incendie n'avait rien de menaçant et c'est ainsi qu'une panique plus grave put être évitée.

Les pompiers, sous la direction du capitaine Dumontet, eurent vite raison des flammes.

LE FRANC TOMBE DE NOUVEAU

PARIS, 15. — Abandonné à ses seules forces et sans aucun soutien, le franc est tombé à nouveau au cours de 145 francs 625 pour une livre sterling et 29 francs 375 pour un dollar.

Suivant une politique délibérément adoptée par le gouvernement aucun effort n'a été fait pour maintenir le franc à un taux supérieur à sa valeur internationale d'échange. Cette tactique est considérée comme une retraite stratégique contre les attaques dirigées contre le franc par Londres.

Le ministre des Finances, Georges Bonnet, a déclaré qu'il entendait conserver intact l'encaisse en or de la Banque de France plutôt que de l'employer à maintenir le franc à un niveau artificiel et auquel il se trouve vulnérable.

Les dépenses nécessaires pour maintenir le franc au-dessus de sa valeur véritable d'échange constituent une dépense ruineuse pour le pays.

Il tue un avocat, en blesse un autre ainsi que deux femmes

CHICAGO, 15. — Sans aucun remords, un ancien détenu a déclaré au bureau du Procureur général aujourd'hui que quelques heures auparavant il avait tué un avocat, en avait blessé un autre ainsi que deux femmes.

L'homme qui a été tué est l'ancien magistrat de district Frederick-W. Elliott, âgé de 53 ans. Il fut tué à bout portant dans son bureau. Les autres victimes sont: l'avocat Georges Mason, âgé de 65 ans et deux de ses employés, Mlle Emily Noerross, âgée de 26 ans et Mme Vanja Baron âgée de 38 ans. Le meurtrier est George L. Chicharevitch, âgé de 59 ans qui avait retenu les services des deux avocats dans un litige au sujet d'une propriété appartenant à sa femme.

Les avocats avaient intenté des procédures contre lui. Ils lui réclamaient \$5,600 de frais de cour. Chicharevitch avait proféré des menaces à leur adresse à plusieurs reprises. Il avait même déclaré qu'il les tuerait.

Importantes questions que le conseil étudiera demain

NOMINATION DU BUREAU DE REVISION

Il y aura assemblée du conseil municipal vendredi matin à 10 heures. C'est une assemblée spéciale convoquée par le maire de Montréal pour en finir avec certaines questions pendantes. L'ordre du jour comprend trois articles:

Il fait acquitter ses 2 compagnons

Léo Benoit, se disant domicilié à 8798 rue Hochelaga, a pris sur lui toute la responsabilité du vol commis la semaine dernière au magasin Desrochers, 8771 rue Souigny, faisant acquitter ses deux compagnons qui furent arrêtés vendredi dernier avec lui. L'accusation de recel contre Lord Brault, 545 rue Azilda et Gaston Proulx, 2779 rue Baldwin, fut renvoyée par le juge Perrault sur le témoignage de Benoit après que l'accusation de vol eut été également renvoyée faute de preuve.

Devant le juge Langlois, Benoit avait plaidé coupable aux deux accusations et avait été condamné à 3 mois de prison. Benoit expliqua que ses deux amis étaient allés par simple curiosité voir les objets volés par lui et avaient été alors arrêtés.

Aide du fédéral à l'ouest du pays

OTTAWA, 15. — Au cours de cette année, 2,000,000 d'arbres seront plantés dans les trois provinces des prairies d'après un programme établi par le gouvernement et 4,000,000 d'arbres le seront par des particuliers afin d'enrayer la destruction des récoltes des fermiers de ces provinces.

Pendant 36 ans, le fédéral est venu en aide aux cultivateurs de l'Ouest arin qu'ils établissent des régions forestières. Plusieurs sécheresses survenues les unes après les autres ont imposé aux cultivateurs de ces régions la nécessité de se protéger plus adéquatement contre les intempéries et les tempêtes de toutes sortes.

D'ici la fin de la semaine, l'hon. James Gardiner, ministre de l'Agriculture, annoncera d'autres mesures prises pour aider l'Ouest.

Il ne s'agissait pas de M. E. Vaillancourt

Le corps de l'individu qui est tombé dans le canal Lachine lundi matin n'a pas encore été identifié. Au début, comme on le sait, la rumeur courut qu'il s'agissait d'un M. Vaillancourt, ancien téléphoniste du service de la police. Or, M. Edouard Vaillancourt n'est nullement cet individu puisque c'est lui-même qui a repêché le cadavre en compagnie de M. Sam Ranco. Une erreur produite dans la transmission d'un message téléphonique laissa croire à la police que l'homme qui avait repêché le cadavre était celui qui avait été repêché.

M. Edouard Vaillancourt, ancien téléphoniste du service de la police, est actuellement opérateur des écluses au canal Lachine.

Une décision du congrès des métiers

Ottawa, 15. — Le Congrès des métiers et du travail a adopté aujourd'hui deux résolutions à l'effet de demander au gouvernement fédéral d'assumer le monopole de la production du radium et du nickel. La convention, en plus, a censuré les deux grandes compagnies canadiennes de chemin de fer au sujet des trains en commun; prié le gouvernement fédéral d'apporter des réformes au sujet des pensions des employés de chemins de fer et rejeté après un long débat une résolution à l'effet de permettre aux représentants des organisations de non syndiqués le droit de se joindre aux conseils des métiers locaux avec droit de vote et de parole.

* Rapport du comité exécutif au sujet de la consolidation des arrérages de taxes.

Rapport du comité exécutif soumettant un projet de règlement pourvoyant d'un emprunt pour l'établissement d'un certain nombre de colons suivant le plan Auger-Rogers.

Rapport du comité exécutif à l'effet de nommer les membres du Bureau de révision des estimations et de fixer leur traitement.

Le projet de consolidation des arrérages de taxes a fait l'objet d'une clause dans les amendements à la charte de Montréal présentés à la Législature au cours de la dernière session.

La ville veut trouver un moyen de faciliter le paiement des arrérages de taxes. M. Lactance Roberge, le directeur des finances a présenté un rapport sur cette question, rapport que nous avons publié au complet dans notre journal récemment. Le conseil maintenant devra se prononcer.

Le projet d'établir des colons sur les terres d'après le plan Auger-Rogers d'établissement de chômeurs et de retour à la terre a fait l'objet d'une motion par le Dr Zénon Lesage, échevin du quartier Saint-Jean. La ville après avoir étudié le plan a promis de s'y intéresser et de coopérer avec les autorités provinciales et notamment le ministère de la Colonisation qui est sous la direction de l'hon. Auger. Le conseil prendra connaissance vendredi du rapport de l'exécutif sur cette question d'importance primordiale.

Enfin l'administration municipale nommera les membres de son nouveau bureau de révision des estimations pour se conformer aux récents amendements à la charte de Montréal. A. L.

Il se suicide devant la demeure de celle qu'il aimait

Vers 8 h. 05, hier soir, M. Armand Audet, âgé de 24 ans, domicilié à 5719, rue Hadley, se rendit à 5750 de la même rue et sonna. Mme Mastropolo, la maîtresse de maison répondit. Audet demanda à parler à sa jeune fille dont le nom n'a pas été révélé. Mme Mastropolo lui demanda à quel sujet et pour toute réponse Audet lui déclara qu'il était épris de la demoiselle en question.

Mme Mastropolo voulut faire comprendre au jeune homme qu'elle ne le connaissait pas, mais ce dernier déclara que ça ne faisait rien. La mère de la jeune fille voulait faire comprendre que celle-ci étant de nationalité italienne elle ne pouvait pas s'intéresser à un jeune homme d'origine canadienne. Pour toute réponse, Audet sortit de ses vêtements un revolver de calibre 32 et braquant le canon sur sa tempe droite fit feu. La mort fut instantanée. Le docteur McGregor, de l'hôpital Général, division de l'ouest, fut mandé d'urgence mais ce fut pour constater la mort. Entre temps, la police du poste No 25 avait été prévenue et le capitaine Arseneault, accompagné des agents Lamarche et Macaronne, s'était rendu sur les lieux. Après constatations d'usage, le corps fut transporté à la morgue en prévision de l'enquête du coroner qui aura lieu ce matin.

● EN PAGE 4 — Elections de la C.T.C.C.

● EN PAGE 5 — Le procès de Boucher

● EN PAGE 7 — L'affaire Aubin

Banquet en l'honneur de M. et Mme Oliva Dionne

A l'occasion de leur 12e anniversaire de mariage



CALLENDER, Ont., 15. — M. et Mme Oliva Dionne, père et mère des jumelles Dionne ont célébré le 12e anniversaire de leur mariage.

Un banquet a été organisé à l'hôtel Callender. Deux couples de North Bay dont les anniversaires coïncident avec ceux de M. et Mme Dionne furent les hôtes de ceux-ci.

Le 15 septembre 1925, Oliva Dionne conduisait à l'autel sa jeune fiancée de 16 ans, Elzire Legros. La cérémonie eut lieu à l'église du Sacré-Coeur à Corbeil et l'abbé Daniel Brien unit les jeunes époux par le sacrement du mariage.

De 1925 à 1933 ils eurent six enfants dont un mourut en bas âge. Ernest, Rose, Thérèse, Pauline et Daniel composaient la famille jusqu'à ce que Mme Dionne donnât naissance aux cinq jumelles le 28 mai 1934.

Il y a un peu plus d'un an, naissait le 12e enfant, Oliva, fils.

Les cinq jumelles, qui ont rendu fameux le nom de la famille Dionne, n'assistèrent pas au banquet organisé à l'occasion du 12e anniversaire de mariage.

Elles demeurèrent dans leur maison et Marie est l'objet d'une surveillance particulière car elle souffre de légère indisposition.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MEMBRE DE L'A. B. C.

Publiée et imprimée par la Fédération des Journalistes Canadiens
Incorporée.REDICTION ET ADMINISTRATION, 1124, rue Marie-Anne, est
Montréal

Cree postale 1486. — Téléphone: FAIKIRK 1171 *

MONTREAL, JEUDI, 16 SEPTEMBRE 1937

LES BETISES DES GOUVERNEMENTS

Cédant au chantage des députés de l'Ouest qui vendaient l'appui de leur vote en Chambre moyennant de coûteuses faveurs, le premier régime King entreprit de construire le port de Churchill sur la Baie d'Hudson.

La navigation par la Baie et le Détroit d'Hudson devait assurer un transport plus économique du grain des Prairies en Europe.

Le port de Churchill, avec son immense élévateur d'une capacité de deux millions et demi de boisseaux, ses quais, sa centrale électrique, ont coûté au pays soixante-treize millions. De plus, pour atteindre ce port, il a fallu construire dans des marécages un chemin de fer d'une longueur de 510 milles, reliant Churchill à LePas.

Cent millions de dollars ont été engloutis en pure perte. Quand le projet insensé eut été complété, sous l'administration Bennett en 1931, seulement deux navires s'y hasardèrent durant toute la saison; en 1932, on y recut dix navires dont l'un alla se briser sur les rochers du détroit; en 1933, 10 navires; en 1934, 15 navires; en 1935, 8 navires; en 1936, 14 navires, sans mentionner le "Avon River" qui se brisa aussi sur les rochers du détroit. Cette année, à la clôture de la saison, on annonce que deux navires seulement se sont rendus à Churchill, et l'on ignore encore s'il en ira un seul en 1938.

Le port et le chemin de fer de Churchill, qui ne desservent plus rien ni personne, sinon les ingénieurs et employés qui surveillent ces immenses constructions inutiles, constituent la plus grande perte nette de capital que nous avons jamais faite.

C'est un pur gâchis de politiciens, qui payèrent avec les fonds publics l'aide politique dont ils avaient besoin en Chambre. Et, pendant qu'on engloutissait ainsi des sommes aussi considérables, qui n'auront profité qu'aux contracteurs, on refusait de creuser le chenal Montréal-Québec, où le trafic maritime augmentait dans des proportions énormes chaque année, on marchandait sur une dépense trois fois moins coûteuse pour une nécessité mille fois plus urgente et plus utile.

Le port de Churchill restera un exemple classique des bêtises que peuvent faire les gouvernements par politiciannerie.

Des carrières nouvelles

L'organe libéral officiel de Montréal annonce avec le plus grand enthousiasme que le premier ministre King vient d'ouvrir des carrières nouvelles à la jeunesse canadienne-française.

Il nous annonce, dans une incontenable explosion de joie, que les portes de l'armée, de la marine de guerre et de l'aviation militaire sont enfin ouvertes à nos jeunes gens.

Voilà, crie-t-il, un des grands bienfaits de la politique libérale. Si le libéralisme était aussi bon hier qu'aujourd'hui, pourquoi M. King tenait-il les mêmes portes fermées aux nôtres, de 1921 à 1930? C'est parce qu'il venait de se faire élire en criant contre la guerre, le militarisme, les armements. Tandis qu'aujourd'hui, il est pour le réarmement intensif et pour notre participation aux guerres de "la sécurité collective" décidées par la Société des Nations.

Il y a certes de brillantes carrières pour les nôtres dans les nouvelles armes mécanisées, et nous avons droit à notre part des grands budgets votés pour les salaires de la Défense Nationale.

Mais pourquoi M. King n'est-il pas aussi libéral dans les autres domaines de l'administration? Depuis 1935, les journaux québécois n'ont-ils pas souligné assez d'injustices dans les nominations, promotions du service civil et dans le choix du personnel des grandes commissions?

Quand il est passé récemment en Angleterre, M. King y a appris que les cadres de l'armée anglaise sont incomplets et qu'il y manque 48.000 hommes, qu'on ne sait plus comment faire pour attirer des volontaires dans l'armée. Cela peut expliquer mieux qu'un accès soudain d'amour libéral la faveur avec laquelle on nous regarde maintenant.

Les journaux nous ont assez souvent transmis des dépêches annonçant que, dans certaines universités, les étudiants anglais allaient jusqu'à dire qu'il ne vaut plus la peine de se battre "for God, King and Country". Alors il est possible qu'on cherche à trouver des substituts pour ceux-là, et qu'on découvre soudainement que des gens qu'on a empêchés par tous les moyens de prospérer de leur travail et leurs ressources naturelles pourraient défendre ceux qui, après avoir fait beaucoup d'argent, se sentent trop fatigués pour le défendre.

Les temps sont passés où certains groupes peuvent en considérer d'autres comme de simples enrichisseurs ou mercenaires. Pour qu'ils soient, devant le danger, des partenaires égaux prêts à risquer leur vie pour le bien commun, il faudra

AFFAIRES DE COEUR



une lettre accusant les échevins d'être "sans cœur" est lue au conseil municipal.
(Ce jour-là.)

— un jeu de cartes où il n'y a que du cœur? Nous n'avons pas ça!
— oh! c'est pour un échevin --- vous comprenez?

M. A. Charpentier réélu président de la C.T.C.C.

Les autres officiers ont aussi été choisis.—La nécessité de l'étiquette syndicale.—Une confédération des cercles d'étude.

JONQUIERE, Qué., 15. — (De notre envoyé). — M. Alfred Charpentier a été réélu président général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, au cours de la séance du congrès ce: après-midi.

Les autres officiers élus sont les suivants: 1er vice-président, H. Quevillon, Hull; 2ième vice-président, Emile Tellier, Trois-Rivières; secrétaire-général, Girard Picard, Québec; trésorier, Alphonse Bourdon, Montréal. Directeurs et membres du bureau confédéral avec les membres de l'exécutif: J. T. Robitaille, Québec; Osias Filion, du bâtiment, Montréal; Albert Côté, du textile de Montréal; J. O. Landry, amiante, Asbestos; L. A. Gagnon, imprimerie, Montréal; A. Roberge, chaussure, Québec; Ph. Lessard, pulpe, Port-Alfred; Roméo Gilbert, barbier, Montréal; Alfred Lauzon, vêtements, Drummondville et MM. E. Caron, Sherbrooke, Alb. Bouchard, Chicoutimi; J. T. Gagnon, Jonquière, A. Blanchard, St-Hyacinthe, R. Armeni, St-Joseph d'Alma. Cette élection fut présidée par M. H. Doran, Hull et suscita le plus vif intérêt. M. Charpentier et les autres officiers élus ont remercié les délégués de la marque de confiance donnée et ils ont promis de travailler avec autant de courage que possible toujours en comptant sur la plus généreuse collaboration des membres et des officiers des fédérations des conseils centraux et des membres de syndicats affiliés.

Résolution révoquée

Au cours de la séance d'hier soir, une résolution qui avait pour but de ne présenter, cette année au gouvernement de la province aucun amendement à la loi relative aux salaires des ouvriers, fut adoptée, mais au début de la séance de ce matin, par un vote presque unanime, il fut décidé de révoquer la dite résolution avec le résultat que quelques résolutions seulement de la plus grande importance furent adoptées pour être présentées au gouvernement. Ces dernières résolutions furent préparées par le comité des résolutions, de trois officiers du bureau confédéral et MM. Tellier, Filion, Roberge et l'abbé G. Côté. M. G. A.

Gagnon, président de la fédération de l'imprimerie, a soulevé une question fort intéressante, celle de l'atelier et des comités d'usines et de l'étiquette syndicale.

Comités d'usine

Il déclara que le bureau confédéral se devait de donner une direction aux divers organismes affiliés à la C. T. C. C. sur la conduite à tenir au moins sur l'atelier et les comités d'usines, devant les démarches actuellement faites pour abolir l'atelier ou multiplier les comités dans l'industrie. Il importe que tous les syndicats soient plus énergiques que jamais devant les dangers qui menacent leurs organismes professionnels. Il profita de l'occasion pour rappeler aux délégués l'importance de l'étiquette syndicale même au point de vue du syndicalisme catholique en cette province. Les ouvriers négligent trop de réclamer cette étiquette qui pourtant pourrait favoriser les syndicats en ayant une. Il fit la résolution suivante: "Que dans un avenir le plus rapproché possible, le bureau confédéral donne une direction aux organismes affiliés à la C. T. C. C., par une publicité appropriée ou par des communiqués aux dits organismes." Au sujet de l'atelier fermé et les comités d'usines cette résolution fut adoptée.

Question d'affiliation

La question de l'affiliation de la C. T. C. C. à la Confédération internationale des travailleurs chrétiens de France fut le sujet d'une intéressante discussion. M. Charpentier a fourni des renseignements sur la question des conditions de cette affiliation et ses avantages pour le Syndicalisme catholique. Il fut finalement décidé de remettre cette question au prochain congrès pour décision finale. Le congrès a pris quelques décisions importantes intéressant certains groupements. Ainsi la fraternité nationale des employés de tramways de Québec a présenté la



M. ALFRED CHARPENTIER

résolution suivante: Que demande soit faite au gouvernement provincial qu'une loi soit passée obligeant toutes les compagnies d'utilités publiques à créer un fonds de pension en faveur de leurs employés sous forme contributive pour assurer une retraite à leurs vieux employés après trente ans de service. Le congrès a adopté cette résolution.

Le congrès décide d'appuyer l'incorporation des maréchaux-ferrants comme aussi la demande des pompiers organisés de Québec que dans toutes les villes de plus de 100.000 âmes et plus il y ait une double équipe dans le service du feu. Et que leurs griefs qui ne sont pas réglés à l'amiable entre les parties en cause puissent être par l'arbitrage obligatoire. Les boulangers de Québec réclament la disparition du travail de nuit dans les boulangeries et les pâtisseries et ce par une loi. Une fédération des cercles d'étude a été fondée au cours du congrès, laquelle se compose présentement de douze cercles. Les officiers du nouvel organisme sont les suivants: Président, M. Doran, Hull; vice-président, L. Morncy, Québec; secrétaire, D. Gagné, Hull. Le siège social de la Fédération sera à Ottawa.

Assemblée publique des employés de magasin

Une grande assemblée publique de l'Union des employés de magasin aura lieu au marché St-Jacques, mercredi le 22 septembre, à 8 h. 15 p.m. Le public sera invité à cette réunion au cours de laquelle Son Honneur le maire Adhémar Raynault adressera la parole.

L'Union des employés de magasin, comme on le sait, poursuit actuellement une campagne pour obtenir la fermeture à bonne heure et de meilleurs salaires. D'importantes explications seront données et une délégation sera choisie pour se rendre auprès du comité exécutif.

d'abord que les avantages du bien commun soient répartis entre partenaires égaux.

Qu'on nous donne, dans le gouvernement civil et ailleurs, toute notre part, et l'on verra que les Canadiens-français savent défendre ce qu'ils ont aussi bien que quiconque. Mais il leur répugnera toujours de lutter pour les autres avec le seul résultat d'empirer leur propre sort, comme ce fut le cas après la Grande Guerre. Quand on voit combien d'étrangers nous ont été envoyés ici pour dévorer tous les commerces pendant que nos jeunes gens les mieux physiquement constitués luttaient en Europe, quand on voit le cas pénible de milliers et milliers de vétérans rejetés aujourd'hui presque avec mépris, il n'y a là rien de bien encourageant pour recommencer.

Me Paul Hurteau prononce un émouvant plaidoyer

Les jurés ne peuvent cacher leur émotion.—L'accusé lui-même, Cyrias Boucher, pleure abondamment.—Il connaît son sort aujourd'hui.—Les derniers témoins sont entendus.

Le procès de Cyrias Boucher accusé du meurtre de sa femme née Juliana Champagne, survenu le 3 mars 1937, a été marqué hier par la plaidoirie de l'avocat de la défense, Me Paul Hurteau, qui occupa l'audience de l'après-midi. Au début de l'audience d'hier matin, le juge Wilfrid Lazure fit une déclaration qui ne laissa pas de produire une certaine sensation dans l'assistance.

Le juge, en effet, déclara qu'il estimait que la preuve de la mauvaise conduite et de l'amoralité de la victime avait été amplement faite par l'ensemble des nombreux témoignages apportés devant la Cour. Il ajouta qu'il importait de faire devant le jury la preuve du caractère agressif de la victime.

Il est inutile de souligner la portée considérable de cette déclaration qui doit peser d'une façon décisive sur le sort de l'accusé.

Les derniers témoins de la défense devaient être entendus ensuite. Leurs témoignages sembleraient impressionner vivement le jury.

Une dame E. Rousseau vint déclarer qu'il y a seize ans, son frère, qui était un fort bon sujet, fit incidemment la connaissance de Mme Boucher, la victime. Bientôt, il entretenait avec elle des rapports suivis et devenait bien vite ivrogne et débauché, tombant chaque jour plus bas dans la dégradation. Il fallut le mettre à l'hospice de Saint-Jean de Dieu où il est encore, véritable loque humaine.

Faiblesse mentale

Le Dr Thomas Hoën, de l'hôpital Saint-Luc, déclara que Cyrias Boucher avait été traité à cet hôpital le 1er janvier 1933 pour une fracture du crâne. Il demeura sous traitement pendant quelques semaines et lors de sa sortie, tout en étant « bien orienté », il présentait un affaiblissement des facultés mentales très prononcé.

Sur demande de Me Ivan Sabourin, avocat de la Couronne, le témoin déclare qu'il ne pouvait être considéré comme insensé et surtout passible d'internement dans un asile.

Armand Giguère, le gendre de la victime appelé à la barre des témoins, relate de nombreuses scènes de violence dont il fut témoin faites par Mme Boucher tant à l'égard de sa fille Cécile, maintenant Mme Giguère, que de Frégau. Il rappelle qu'une fois il dut aller chez sa belle-mère rechercher les lunettes de sa femme, que celle-ci avait dû laisser sur place en se sauvant de chez sa mère qui avait fait une scène terrible.

Cécile Boucher, épouse d'Armand Giguère, fille de la victime, relate la scène qui eut lieu le 9 janvier 1936 et à la suite de laquelle son père, l'accusé, décida de quitter le domicile conjugal. Elle témoigne encore des scènes fréquentes qui avaient lieu entre la victime et Frégau. Au cours d'une de ces scènes, Frégau reçut de Mme Boucher un violent coup d'un cendrier sur pied qui lui laissa une marque sur le front. Et le témoin ajoute: « Si vous voulez le voir, le cendrier, il est en bas dans l'auto, je peux vous le montrer. »

Les témoins de la défense ayant tous été entendus, l'audience fut levée et les plaidoiries furent ajournées à l'après-midi.

À la reprise de l'audience, Me Paul Hurteau, pour la défense, fut invité à prendre la parole.

Plaidoyer de Me Hurteau

Il expose que jusqu'à l'admission par la cour de la confession de Boucher, la défense ne pouvait que soutenir et s'efforcer d'établir la provocation. Maintenant, dit-il,

nous nous trouvons en présence d'une légitime défense, autrement d'un meurtre justifiable accompli par Boucher pour sa propre défense. L'avocat établit quelles sont les conditions légales de la légitime défense qui comporte la menace et l'assaut. Il fait ressortir l'intérêt qu'offre, pour qualifier la menace, la preuve du caractère violent de la victime. Continuant l'étude légale des éléments de la légitime défense, il montre qu'il faut, pour l'invoquer, établir que l'accusé n'a pas été agresseur. Dans un cas de cette nature, que celui qui porte le coup fatal ne soit amené à le faire qu'en se défendant et croyant que sa vie était en danger. Or, dit-il, je démontrerais que c'est le cas de Boucher.

Me Hurteau, passant à l'admission de la confession de l'accusé, précise que si celui-ci a fait spontanément des déclarations antérieurement à la confession écrite, il n'est pas possible de les dissocier de cette confession et que par suite toutes ses déclarations doivent être considérées comme faisant un tout indivisible.

Faisant remarquer aux jurés la preuve très abondante mise sous leurs yeux en deux jours, comportant tous les éléments de conviction de la cause, Me Hurteau rappelle aux jurés les droits et devoirs qui leur sont attribués par les institutions et, notamment, par la charte de 1215, qui fait des jurés des juges ayant le droit de vie ou de mort.

« N'oubliez pas, dit-il, que le verdict que vous rendrez doit être « votre verdict » et qu'aucune recommandation ne doit peser sur votre conviction. »

« Nommé défenseur d'office de Boucher, je suis devant vous pour remplir un devoir et c'est pour le remplir que j'ai dû étaler devant vous toute la vie d'un martyr, Cyrias Boucher. Et l'habile défenseur montre que ceux qui connaissent le mieux la vie de l'accusé pensent ainsi. « En effet, ajoute-t-il, après que Boucher eut tué leur mère on a vu les enfants se faire les accusateurs de leur propre mère et défendre leur père. »

L'accusé pleure

Boucher, plié en deux, pleure et pleurera pendant la plaidoirie de son défenseur, silencieusement.

Malgré la répugnance naturelle que l'avocat éprouve à mettre au jour le caractère amoral d'une mère, il s'y est vu contraint: « J'ai compris, dit-il, que c'était mon devoir, devoir cruel, mais les heures que j'ai vécues avec l'accusé m'ont fait comprendre qu'il le fallait. »

Le défenseur montre le caractère paisible de l'accusé. La vie étant devenue impossible, en 1936 Boucher est parti gagner sa vie dans les bois.

Et Me Hurteau fait un parallèle de la vie de la victime. « Pendant 12 ans, Mme Boucher a vécu avec des amants. L'un d'eux est mort entre ses bras. Un autre qu'elle avait débauché est maintenant confiné dans un asile d'aliénés. Après tant d'autres, elle s'associe avec Frégau, mais elle a gardé avec elle deux de ses enfants. Or Frégau, pendant cette association, a tenu un « blind pig », vendu de la boisson qu'il faisait transporter par les enfants Boucher. Cet homme-là vien-

LE NOUVEAU COMMISSAIRE DES INCENDIES



Me Marcel Faribault, notaire, nommé récemment commissaire des incendies de la ville de Montréal en remplacement du notaire Emile Massicotte, est entré en fonctions hier. On le voit ici photographié dans son bureau. (Photo "L'Illustration Nouvelle")

dra dire que Mme Boucher était une bonne femme! Quel crédit apporter à ses déclarations quand, par lâcheté, il ose nier avoir fait transporter de l'alcool par les enfants Boucher, de crainte de nouvelles poursuites? Quel crédit lui accorder quand il nie porter des marques de coups à la face portés par Mme Boucher, alors que Cécile Boucher est venue en témoigner et que cette marque est visible sur son front?

Me Hurteau passe alors au retour de Boucher qui, sur les instances de sa femme, reprend la vie commune. « Mais Frégau n'a pas voulu laisser la place. Et Mme Boucher vivait sous le nom de Mme Frégau, comme en font foi les pièces de son passage à l'hôpital, de son assurance de frais funéraires, etc... »

Le drame

Enfin, on en arrive à la journée du drame dont l'avocat donne un rapide raccourci: « Ce jour-là, il y a dans la maison Boucher, Mme Boucher, et Victor Frégau. Cyrias Boucher préméditait-il un meurtre? Si oui, il eut fallu qu'il fut un véritable « as » du meurtre. Mais non, on retrouve Cyrias portant sa croix toujours. Levé de bonne heure, il allume le feu, prépare le petit déjeuner, il mange en famille, va chercher son chèque de secours dont il remet l'argent à sa femme. Et personne ne l'a vu ivre. Il va encore à la Commission du chômage et à l'Union des Débardeurs pour chercher du travail. Puis il rentre chez lui et il rencontre Frégau. A ce moment, fait remarquer l'avocat, nous n'avons plus de témoins et seule la confession pourra nous servir d'élément de conviction. »

Passant alors à l'étude de la confession de l'accusé, le défenseur en fait ressortir autant la spontanéité apparente que la sincérité. Arrêté sans avoir opposé la moindre résistance, Boucher, tandis qu'on le déshabille, déclare: « C'est moi qui ai fait le coup. » Mais l'avocat fait remarquer que plus on interrogeait des détectives, plus la déclaration s'allongeait, et il prie le jury de se contenter de l'aveu enregistré par tous les détectives: « C'est moi qui ai fait le job. Apportez-moi un câble que je saute dedans et que ce soit fini. »

On en vient à la scène relatée dans la confession. C'est la discussion qui commence à propos des dividendes de l'assurance de Breton touchés par Mme Boucher qui déclare: « Ce ch...là, il ne les boira pas tout seul! »

« Que fait Boucher? Il fait de la

morale à sa femme, lui reproche sa conduite avec ses deux chambreurs la boisson bu avec excès, la bonne conduite de son fils qui doit coucher avec Frégau, dans la même chambre. Et il termine en disant: « Tu es assez vieille pour comprendre le bon sens. Tu as 43 ans. Si tu voulais tu vivrais comme une femme, comme une dame. Ton garçon travaille... »

« Je vais te tuer »

L'avocat, poursuivant sa lecture: « Elle m'a regardé par-dessus ses lunettes en me disant: « Mon écoeurant, tu vas sortir. Je vais faire venir la police-patrouille... » Et elle est venue sur moi avec le marteau en me disant: « Je vais te tuer. » Je lui ai répondu: « Va tuer Frégau. » Elle m'a répondu: « Je vais te tuer. » Et elle a levé le marteau. Je l'ai poussée. »

Me Hurteau fait remarquer que cette confession établit sans aucun doute que Boucher ne fut pas l'agresseur.

Et la confession continue: « Je l'ai poussée jusque dans la chambre (il n'y a que quatre à cinq pas). Elle est tombée sur la petite table qui s'est écrasée. Elle m'a donné des coups de pieds dans le bas-ventre, alors je lui ai passé la masse. »

L'avocat fait alors remarquer que la police ayant négligé de faire examiner l'accusé, que les policiers se contentèrent d'observer « jusqu'à la ceinture », il y a une lacune qui, si elle eût été comblée, aurait laissé au jury une tâche plus facile.

Enfin la confession se termine: Boucher a pris un rasoir pour se couper le cou. Il a fermé la porte double de la cuisine et est parti au hasard. Il est descendu jusqu'au canal près duquel il passa la nuit près d'une « shed ». Au petit jour, il revint en ville et alla échouer à la taverne de la rue Craig.

Tout ceci dit, l'avocat, montre l'absence d'intention criminelle. Boucher n'étant pas l'agresseur, et établissant certainement la légitime défense.

Sans doute, le jury a pu être frappé des photographies de la morgue représentant les blessures du crâne de la victime. « Mais, dit l'avocat, le Dr J.-M. Roussel a bien précisé que une seule des blessures était mortelle. Il n'y a donc à s'occuper que du premier coup porté. Les autres ne sauraient nous intéresser, car il est impossible de tuer un cadavre. »

Knupp s'est avoué coupable de vol

A 2 h. 30 hier après-midi Joseph René Knupp, qui avait été appréhendé avant-hier soir rue Craig après qu'il eut été trouvé en possession de documents appartenant à la Sûreté provinciale et qui avaient été enlevés d'une fenêtre des quartiers généraux a comparu devant le juge Desmarais sous l'accusation de vol avec affrection. Il a avoué sa culpabilité et sa sentence sera prononcée samedi matin.

Le prévenu avait fait partie de l'ancienne police provinciale destituée au mois de septembre de l'année dernière mais à titre seulement de délateur.

Protestations contre les remarques de M. Goyette

La Fédération des Sans-Travail de la province de Québec au cours d'une assemblée tenue le 14 septembre, a décidé de protester officiellement contre les remarques de M. Goyette, échevin de St-Jean-Baptiste, à l'égard des chômeurs. « Les chômeurs, ont déclaré les officiers, veulent travailler mais à des salaires qui nous permettent de faire vivre notre femme et nos enfants. »

Asquittement inévitable?

« Si le premier coup a été porté en état de légitime défense, c'est l'acquiescement inévitable. »

« Il reste à savoir si Boucher a pu vraisemblablement croire sa vie menacée. Or le caractère violent de la victime n'est pas niable. Boucher, qui subit autrefois une fracture du crâne, présentait moins de résistance aux persécutions continues de la victime et à ses menaces et provocations qui ne cessaient de s'exercer presque journellement. Voyant le marteau levé sur sa tête, pouvait-il discerner si la menace était capable de réalisation ou non? Aucun doute, il était certain que Boucher pouvait craindre sincèrement pour sa vie. »

Enfin, Me Hurteau fait appel aux jurés. Les enfants de l'accusé et de la victime en pleurs ont assuré ce dernier qu'ils étaient avec lui et eux seuls savent quel a été le calvaire de l'accusé. Il demande un verdict d'acquiescement.

Nombre de jurés semblent fort émus.

Me Ivan Sabourin demande alors à la Cour de bien vouloir ajourner à aujourd'hui pour l'adresse de la Couronne. L'audience sera reprise ce matin à 10 h. 15.

Selon toute probabilité, le verdict sera rendu au début de l'après-midi.

Nouveau Petit Larousse Illustré



220 TABLEAUX — 140 CARTES
6200 GRAVURES
EDITION 1937 \$1.96
SPECIAL

Librairie J.-O. Pineault
468 Mont-Royal Est HA. 8221

HÔTEL PLAZA

446, Place Jacques-Cartier — MARquette 9331

Notre repas à 40¢ est le meilleur à Montréal

CE QUI SE PASSE À L'ÉTRANGER

Victoires pour les Japonais entre Peiping et Tien-Tsin

Mme Chang-Kai-Chek accuse

LA SITUATION

A Shanghai

Les Japonais contrôlent la ville

Au nord de Shanghai

125,000 Japonais avancent sur un front de 100 milles entre Peiping et Tien-Tsin

A Genève

Les délégués chinois accusent Tokio de vouloir s'emparer de l'Asie

WASHINGTON, 15. (dép. part.) — Il est en train de se produire pour la Chine le même phénomène qui s'était vérifié pour la guerre Italo-éthiopienne, et pour la guerre civile espagnole. Les fameuses "grrrlandes" agences américaines d'information ont continué pendant plus de quinze jours à annoncer une série de victoires chinoises. Et voilà qu'on apprend, coup sur coup, que les Japonais se sont emparés de Shanghai, et que 125,000 Japonais marchent victorieusement entre Peiping et Tien-Tsin...

Encore quelques victoires chinoises dans les télégrammes des agences américaines, et... la Chine est liquidée!...

Autour de Peiping

Car cette fois la défaite chinoise est tellement nette, que les agences en question elles-mêmes sont obligées de l'enregistrer.

L'action était engagée depuis hier matin sur un front d'une ampleur de 100 milles, allant de Peiping à la ligne de chemin de fer qui relie Tien-Tsin à Nankin.

Bien que les Japonais soient au nombre de 125,000, et les Chinois environ 500,000, ces derniers — attaqués aux deux ailes, et au centre — ont été obligés de reculer considérablement. Ce qui confirme ce que nous avons dit et répété depuis le début du conflit sino-japonais, à savoir que dans cette guerre bien plus que dans toute autre il faut tenir compte non pas du nombre des combattants, mais des moyens matériels mis à la disposition des armées. Et ceux dont dispose l'armée nipponne sont considérables.

Dans le reste de la Chine, on signale par ci et par là des raids d'aviation et des attaques partielles. Mais la grande partie se joue en ce moment au nord de Shanghai.

A la Société des Nations

A la Société des Nations, grande discussion de principes sur l'attaque japonaise à la Chine.

Le Dr Wellington Koo — ministre de Chine à Paris, homme extrêmement intelligent et adroit — a mené une attaque très habile contre le Japon, qu'il a accusé de vouloir s'emparer de toute l'Asie et d'en chasser la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Les délégués ont écouté; ont approuvé; mais quant à prendre une décision il n'en est pas question pour le moment.

Ce que dit Mme Chang-Kai-Chek

Mme Chang-Kai-Chek, épouse du généralissime, chef du gouvernement central de Nankin et, comme telle, première et plus assidue collaboratrice de son mari, appartient à la famille Soong, la plus puissante de toute l'aristocratie financière chinoise. Une de ses sœurs fut l'épouse du Dr Sun-Yat-Sen, fondateur de la république chinoise, dont le maréchal est le successeur. Notons en passant que Chang a dévoué à sa femme, le poste de ministre de l'aviation chinoise.

Interrogée par un journaliste, voici ce qu'elle a déclaré:

"Je reviens de Shanghai, où je me suis trouvée avant l'entrée des

Japonais. J'y ai vu des milliers de cadavres mutilés, à peine dissimulés par des pans de murs écroulés. A Nankin, j'avais été déjà témoin, de nuits entières, d'intenses bombardements. Des centaines d'avions japonais déversaient un véritable orage de bombes sur mes pauvres compatriotes. Toutes ces horreurs, parce que le Japon refuse à notre peuple infortuné le droit de vivre qu'il payait déjà si cher.

— Le Japon prétend que son seul but est la protection de ses intérêts et l'établissement d'une coopération commerciale avec la Chine... — observa le journaliste.

"Le prétexte japonais"

"Simple prétexte pour dissimuler son objectif qui est la complète domination économique de mon pays.

"Il s'est déjà emparé d'une importante portion de la Chine et il aimerait conserver sur notre territoire des armées nombreuses afin de pouvoir étendre sa domination quand bon lui semblera.

"En voulez-vous une preuve significative? Depuis 1932, les Japonais avaient établi sur différents points de Hongkew des bastions de ciment armé et les avaient garnis de troupes très fortement armées; et cela, les diverses nations concessionnaires le savaient. Depuis cette date, ils n'ont cessé de les développer.

Le gouvernement de Tokio a suffisamment prouvé que son sinistre projet était depuis longtemps prémédité, et qu'il voulait faire des concessions étrangères sa base d'opérations en Chine. C'est à lui que doivent s'adresser les nations concessionnaires pour demander des comptes."

Les nations responsables?

— Les nations étrangères auraient donc une part de responsabilité dans cette agression?... — demanda le journaliste.

"— Je dirai plus: lorsque les nations, liées par un pacte d'assistance mutuelle, obligées de secourir chacun des signataires, préfèrent se dérober à leurs engagements, le signataire attaqué peut croire qu'il vaut mieux ne plus signer le moindre traité.

"Si la justice doit disparaître des coutumes politiques, si le signataire d'un pacte ne se sent pas engagé, s'il accepte de voir un peuple innocent persécuté par un autre peuple plus fort, l'heure du châtiement sonnera peut-être un jour pour lui."

Les Chinois défendent leur terre

— Croyez-vous que le Japon ait accompli quelque acquiescement d'une partie de la population chinoise? — demanda encore le journaliste.

"Le Japon a cru qu'en vertu de nos obligations internationales la Chine serait forcée de tout accepter. Nous ne saurions accepter ses conditions.

"Les Chinois se bat aujourd'hui pour défendre sa terre, sa maison et sa femme, et pour faire respecter l'honneur de son pays. Il n'a pas peur de se sacrifier.

"C'est parce que les Chinois ont lutté sans relâche pour transformer leur pays en une nation unie, c'est parce qu'ils ont tenté l'impossible pour vaincre les révolutions de leur pays, afin de mener une existence de labeur et de paix, qu'ils se voient aujourd'hui massacrés et tyrannisés par les Japonais avides et sans pitié.

"La Chine connaît les horreurs de la guerre et les sacrifices que les événements exigent d'elle. Elle n'a pas peur car ses enfants sauront défendre jusqu'au bout la terre des ancêtres et en chasseront l'envahisseur."

Comme on le voit, Madame Chang-Kai-Chek, ministre de l'Aviation chinoise, est une patriote ardente...

LA CARICATURE ETRANGERE



— Je ne suis pas encore cuite ?

— Oh non! pour un gros morceau il faut bien compter 1/2 heure par livre.

(Dessin de Marcel Prangey)

(LE RIRE, Paris)

Une exposition anti-communiste

PARIS, 15. (dép. part.) — L'association pour l'entente des peuples, dont le conseiller national est Théodore Aubart est l'animateur, a organisé à Genève, afin de fournir au public une complète documentation sur la sangnante doctrine et les crimes du bolchévisme, une grande exposition qui montrera le revers de la médaille de la mensongère propagande russe. Des affiches, des publications, des manifestes, envoyés par des correspondants de tous les pays, recouvrent entièrement les tables et les murs; leur nombre et leur variété témoignent de l'incessant effort du Komintern de Moscou.

LA SALLE ESPAGNOLE

LA GAZETTE DE LAUSANNE consacre un article à des réflexions sur cette exposition et surtout sur la salle espagnole.

"Un fait frappant, — écrit le journal — est que la propagande communiste s'est énormément développée en Espagne dès la chute de la monarchie et qu'en exploitant avec virulence les rancunes politiques et religieuses, elle a multiplié les attentats, les grèves, les incendies et les manifestations révolutionnaires qui avaient déjà lieu."

La destruction des églises d'Oviedo, accompagnée du massacre des prêtres et du pillage, en octobre 1934, annonçait les temps nouveaux.

Pendant les premiers mois de gouvernement du Front populaire, ces attentats furent démultipliés, par la libération en bloc des criminels de droit commun. L'assassinat de Calvo Sotelo mit les citoyens restés honnêtes et patriotes en face de cette alternative: se soumettre au régime du bolchévisme étranger et destructeur ou recourir à la guerre civile pour délivrer leur pays.

Après avoir souligné que la propagande rouge se sert largement aux fins de sa propagande des or-

La patrouille internationale en fonctions NOUVELLE AVANCE DE FRANCO EN ESPAGNE

PARIS, 15. (dép. part.) — La patrouille maritime internationale est entrée en fonctions dans la Méditerranée sans le concours de l'Allemagne et de l'Italie, et tout semble s'être apaisé, tout au moins pour le moment.

Les sous-marins fantômes n'ont plus donné signe de vie, et quant au sous-marin que les espagnols rouges prétendaient avoir coulé, et à l'autre que l'on a annoncé comme capturé, on n'en a jamais plus entendu parler.

Une hypothèse allemande

Il faut enregistrer le bruit qui court dans les milieux navals allemands d'après lequel l'accord de Nyon serait "une sorte de répétition ou d'essai franco-britannique en vue d'une situation spéciale non spécifiée mais n'ayant aucun rapport avec le conflit espagnol.

En d'autres termes, disent ces personnages, l'Italie a été en réalité invitée à participer à un programme visant à sauvegarder la route britannique de l'Inde et les communications françaises avec l'Afrique du nord.

Nouvelles victoires nationales

D'Espagne on apprend que les troupes nationales ont réalisé une nouvelle importante avance en Asturie, où l'on se bat de plus en plus près de Gijon, ville contre laquelle se portent en ce moment les attaques du gros de l'armée de Franco dans le Nord.

organisations sportives, culturelles ou féministes ou encore d'œuvres sociales, le quotidien de Lausanne rappelle les résultats de vingt années de régime communiste en Russie même; ils tiennent en quelques mots: Terreur, famine, esclavage, abandon de l'enfance, exécution en masse des suspects ou leur internement dans des camps de concentration.

En même temps, on signale une série de nouveaux engagements en Aragon et dans les environs de Madrid. Mais malgré la vivacité de ces combats, on ne croit toujours pas qu'ils puissent se développer en une nouvelle grande bataille immédiate.

Un journal parisien du soir remarque, à juste raison, que c'est en ce moment où Gijon est menacé, que les rouges de Valence devraient attaquer les lignes nationales, afin de créer une utile diversion.

La nouvelle Espagne s'organise

En attendant, on apprend que le nouveau gouvernement de l'Espagne nationaliste s'organise rapidement et sur de solides bases. Sa situation financière est particulièrement remarquable. Dans une récente déclaration, M. Amado, président de la section des finances de la junta technique de Burgos, a souligné le fait que son département n'a encore eu recours à aucun emprunt étranger ni à aucune émission de bons du trésor.

"L'Espagne nationale ne souffre d'aucune inflation monétaire", a-t-il déclaré.

La question monétaire

Pour empêcher la thésaurisation de l'argent, le gouvernement nationaliste émet de nouveaux "billets divisionnaires" de cinq et six pesetas. Malgré cette émission la circulation totale en billets est moins grande qu'elle ne l'était aux derniers jours du gouvernement républicain; le dernier rapport de la Banque d'Espagne, le 11 juillet 1936 (la révolution éclata le 18) donnait un chiffre de 5 milliards et demi de pesetas.

La junta technique de l'Espagne Nationale a aussi décrété que tous les billets devaient avoir l'estampille de la nouvelle Banque d'Espagne pour les distinguer de ceux des rouges et que tous les possesseurs de titres étrangers devaient les échanger contre des billets de la nouvelle banque.

L'opération a parfaitement réussi, démontrant la solidité de la situation financière de l'Espagne nationaliste. Elle a remis en circulation 450 millions de pesetas.

Valence et l'inflation

Par contre le gouvernement de Valence se voit débordé par les masses de billets mis en circulation depuis quelque temps, entre autres par les "certificats d'argent" émis avant la révolution pour tout emploi éventuel.

Pour faire face à ses échéances, Valence avait lancé un nombre immense de "billets républicains de 1931", ce qui ajoute à la confusion, et donne à la peseta rouge un cours beaucoup moins élevé que la peseta de Franco.

Le pape sera fêté en son pays natal

ROME, 15. (dép. part.) — La ville natale de Sa Sainteté Pie XI, Désio, près de Milan, se prépare activement à fêter au début d'octobre, le 80e anniversaire de naissance du Souverain Pontife.

Dès demain commencera une croisade de prières pour le Pape; tous les citoyens assisteront chaque matin au Saint Sacrifice et recevront l'Eucharistie; les prières auront lieu dans la chapelle même de la maison natale du Pape. Une semaine sociale tiendra en même temps ses assises, du 26 septembre au 1er octobre.

Les fêtes elles-mêmes au-

ront lieu les 2, 3, 4 d'octobre. Elles consisteront dans les cérémonies suivantes: une exposition où seront exhibés les dons et les documents adressés par Sa Sainteté à Désio et témoignage de son affection paternelle pour cette ville; l'inauguration de la nouvelle façade en marbre de l'église, élevée depuis décembre dernier au rang de basilique mineure; et le départ pour Rome de pèlerins qui iront porter au Pontife l'hommage filial des habitants de Désio et leurs vœux fervents pour qu'il continue encore longtemps sa bienfaisante et merveilleuse activité.

Armand Aubin subira un examen mental

Le meurtrier de 17 ans a comparu à l'ouverture des Assises de Joliette.—Accusé d'avoir assassiné Joseph Brizard, à St-Michel des Saints, le 3 septembre 1936.—Les autres causes.

JOLIETTE, 15. — Le terme des Assises pour le district de Joliette s'est ouvert, ce matin, sous la présidence de l'hon. juge Jean-J. Denis. Me Guy Guilbault agit comme substitut du procureur-général. Nombre d'accusés ont opté pour être jugés par un magistrat en sorte qu'il ne reste que sept causes qui seront soumises devant le petit jury.

La cause la plus importante qui sera entendue est celle du jeune Armand Aubin, accusé du meurtre de Joseph Brizard, à St-Michel-des-Saints, le 3 septembre 1936. L'accusé a été ramené à Joliette ce matin de la prison de Montréal, où il était détenu depuis son arrestation. Sa cause sera entendue les 29 et 30 septembre et 1er octobre prochain. Lorsqu'il fut mis en accusation, il répondit d'une voix ferme à l'acte d'accusation par un plaidoyer de non-culpabilité, son avocat, Me Maurice Breton, fit deux applications à la Cour. D'abord, il a demandé que la Cour fasse subir à son client un examen médical au point de vue mental. Ensuite que les frais d'assignation de témoins de la défense ainsi que tous autres déboursés sur les procédures soient supportés par la Couronne, vu l'indigence de l'accusé.

Le président du tribunal répondit que sur la requête de Me Breton, il avait communiqué avec le procureur général et qu'en effet, une expertise médicale au point de vue mental avait été ordonnée par trois médecins indépendants.

M. Guy Guilbault souligna le fait que cette expertise médicale était même commencée. Le rapport en sera communiqué à l'avocat de la défense quelques jours avant le procès. Sur le point de faire supporter par la Couronne les frais d'assignation de la défense, la Cour recommandera à la Couronne de les payer.

L'accusé Aubin, qui est à peine âgé de 17 ans, est d'une taille au-dessous de la moyenne. Dans la boîte aux accusés, il paraît plus petit encore, ce qui fait contraste avec les policiers à haute stature qui l'entourent et qui se trouvent un peu partout dans le palais de justice.

Enquête du coroner dans l'affaire Sam Wolman

Demain matin, un jury du coroner tiendra une personne introuvable responsable de la mort de Sam Wolman, âgé de 27 ans, 3721



OSCAR CAMPBELL

de Bullion, tué par son compagnon au cours d'un vol survenu à Outremont le 9 avril dernier.

En quatre occasions, les policiers vinrent près de mettre la main sur la personne du prétendu meurtrier, Oscar Campbell, de Toronto, mais à chaque fois, Campbell réussit à se sauver de la justice. La résidence de Campbell à Toronto est surveillée de près depuis le mois d'avril mais aucune trace n'a permis aux policiers de l'arrêter. On croit qu'il travaille dans les mines du nord sous un nom d'emprunt.

Autres causes

Un autre incident qui s'est produit est dans le cas de Frank Henry Murphy, accusé de viol, qui ne répondit pas à l'appel de son nom. Un mandat d'amener fut immédiatement émis contre lui à la demande de la Couronne. Son procès est fixé au 4 octobre prochain.

Josaphat Gareau et Rémi Gareau sont accusés de faux et de vol d'une somme de \$9,000 au préjudice de la Banque Provinciale. Le premier enregistra un plaidoyer de non-culpabilité et son procès a été fixé aux 20, 21 et 22 septembre. Le deuxième accusé, Rémi Gareau, s'avoua coupable et recevra sa sentence à la fin du terme.

Les autres causes qui seront entendues sont les suivantes:

Denis Guérard, vol, 16 septembre. Wilfrid Héту, voies de faits, 17 septembre. Roland Quintal, viol, 23 et 24 septembre. Phildalbert Chapdelaine, homicide involontaire à la suite d'un accident d'automobile, 27 et 28 septembre.

Le gouvernement poursuit la succession Timmins

Le gouvernement provincial poursuit devant la Cour supérieure la succession M. Timmins pour la somme de \$108,697 en recouvrement de droits de succession qu'il prétend lui être dus. A la mort de M. Michael Timmins, en 1933, la Couronne évaluait la succession à \$1,857,511 pour fins de droits de succession. Au début, des droits avaient été évalués à \$253,333 mais à la suite de paiements effectués par la succession, la réclamation du gouvernement est maintenant de \$108,697, y compris les intérêts.

Les héritiers contestent l'action du gouvernement en déclarant que tous les droits ont été payés. Le litige provient surtout des revenus provenant de 5,714 actions de la Timmins Corporation évalué par le gouvernement à \$1,246,851, valeur de ces actions à la Bourse à la mort de M. Timmins. Les héritiers prétendent que cette évaluation est exagérée.

FETES PATRIOTIQUES A ST-CHARLES, DIMANCHE

Le président général et les directeurs de la Saint-Jean-Baptiste invitent les membres de la Société et leurs amis à prendre part à la fête du souvenir qui aura lieu à Saint-Charles-sur-Richelieu, le dimanche, 19 septembre courant, en hommage aux Patriotes de 1837.

Le défilé partira du parc LaFontaine, à l'angle de la rue Sherbrooke et de l'avenue Calixa-Lavallée, à 1 h. de l'après-midi, pour arriver à Saint-Charles avant trois heures. Les automobilistes qui partiront du parc LaFontaine recevront une étiquette qui leur donnera droit à un prix de faveur pour la traversée du pont Jacques-Cartier.

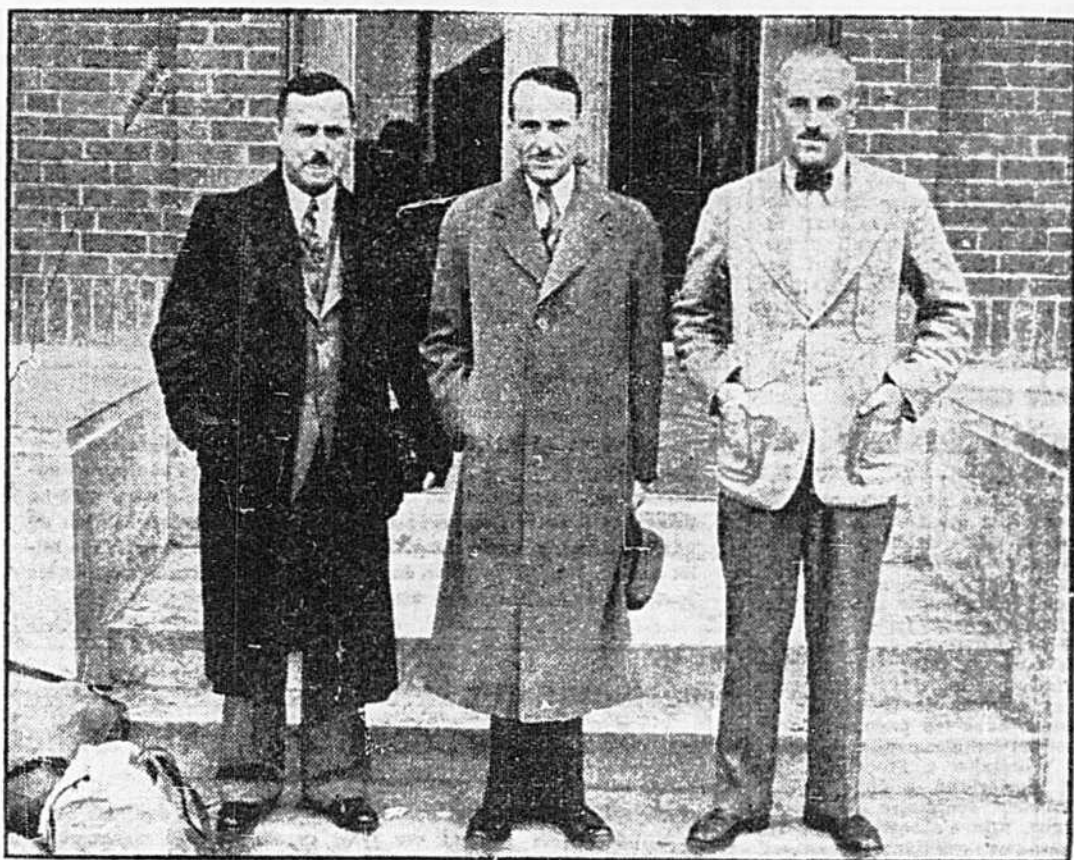
La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, fera déposer une couronne au pied du monument que l'Action patriotique a fait ériger à la mémoire des Patriotes et que l'honorable Albini Paquette, secrétaire provincial, dévoilera au cours de la manifestation.

Plusieurs orateurs distingués prendront la parole. Il y aura aussi un programme de récitations et de chants patriotiques variés.

La manifestation se terminera par un feu d'artifice.

Il faut environ 25,000 gallons d'eau pour fabriquer une tonne de papier.

L'HON. J. BILODEAU A BAIE COMEAU



L'hon. JOSEPH BILODEAU, ministre des Affaires Municipales et ministre du Commerce et de l'Industrie, est ici photographié à la sortie des bureaux de l'Ontario Paper Co. à Baie Comeau où se sont tenues, lundi dernier, les premières élections municipales. De gauche à droite, on voit M. LOUIS CODERRE, officier-rapporteur de l'élection; l'hon J. BILODEAU, ministre des Affaires Municipales et le nouveau maire de Baie Comeau, M. H. A. SEWELL. Le nouveau conseil municipal sera en fonctions jusqu'en 1940. (Photo Editorial Associates.)

Une conférence de M. J.-M. Savignac

L'Association des propriétaires et hommes d'affaires du quartier St-Denis, tenait mardi soir dernier, son assemblée mensuelle sous la présidence de M. J.-A. Valois, dans la salle de l'Académie Laurier. L'échevin J.-M. Savignac y donna une conférence relativement aux conséquences des ventes immobilières par autorité judiciaire et de la valeur des titres donnés dans ces circonstances. Le représentant de St-Denis s'oppose à cette méthode de ventes parce que souvent elle laisse l'acquéreur responsable de certains liens qui ne sont pas éclaircis par les dites ventes.

M. Savignac discute ensuite certains modes de prêts lorsqu'un citoyen s'objecte au prêt fédéral parce qu'il serait inapte à aider les petits propriétaires et parce qu'il aide tout particulièrement les banques. La question du chômage fut ensuite discutée.

M. Savignac relate le nouveau plan soumis par le comité exécutif au sujet de la consolidation des arrérages de taxes. Il dit que le propriétaire pourra payer la taxe de l'année courante sur sa propriété et financer les arrérages à raison de 10 à 12 p.c., ce qui dant l'esprit du comité exécutif viendra en aide aux propriétaires. Le représentant de Saint-Denis dénonce ce plan.

M. J.-A. Valois remercie le conférencier en son nom personnel et prie le secrétaire, M. René Larivée de le faire au nom de l'association.

Réception annuelle au Cercle Universitaire

La réception annuelle du Cercle Universitaire de Montréal, qui constitue un événement montain des plus élégants, aura lieu, dans les salons du Cercle, le samedi soir 2 octobre.

Cette réception, qui marquera l'inauguration de la saison, promet d'être d'autant plus brillante que Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec et Mme Patenaude ont bien voulu en accepter la présidence.

LA PETITE MARIE DIONNE EST MALADE

CALLENDER, 15. — La plus petite des jumelles Dionne, Marie, souffre d'une légère indisposition depuis deux jours. Les cinq jumelles ont été gardées dans leur résidence lundi et seulement quatre ont été exhibées au public. Le Dr Allan Dafoe, médecin des jumelles depuis leur enfance, a déclaré que Marie rejoindra ses sœurs dès demain.

REPRISE DES AFFAIRES DANS TOUS LES PAYS

M. Floyd-S. Chalmers, rédacteur du "Financial Post", de Toronto, était, hier midi, l'hôte du Club des Annonceurs devant lesquels il prononça une causerie qu'il avait intitulée: "Les fausses rumeurs et les affaires" et dans laquelle il réfuta les fausses rumeurs qui nuisent tant aux affaires.

"Personne, dit-il, ne connaît l'avenir mais tous, nous pouvons juger des événements à la lueur de la saine raison sans nous préoccuper des rumeurs pessimistes que l'on se plaît à lancer. Il est certain qu'il existe actuellement une reprise dans tous les pays du monde, ce depuis 1932, et partout l'on peut produire une balance commerciale favorable, le prix des matières basiques à tendance à se hausser et les industries de l'acier produisent en quantité."

M. Chalmers étudie ensuite les facteurs défavorables, qui sont, selon lui, la dévaluation de l'or, le nationalisme économique, l'inflation, la guerre et il démontre avec de très forts arguments que rien de tel n'est à prévoir au moins au cours de cette année et que tous les bruits qui courent actuellement sont de fausses rumeurs.

"Vivons dans le présent", dit-il en terminant, "et chacun dans notre sphère poursuivons notre but. On avait prédit que jamais le monde ne sortirait de la crise passée et pourtant vous voyez, on s'est trompé."

M. Chalmers fut remercié par M. Sutton.

Nombreux départs pour l'Europe

Sir John Jeffrey, C.R., de Edimbourg, sous-secrétaire de l'Etat d'Ecosse, sera un des nombreux passagers à s'embarquer sur le paquebot "Duchess of Bedford", du Pacifique Canadien, qui partira de Montréal vendredi matin, sous le commandement du capitaine C. H. Sapsworth.

Parmi les autres passagers on remarque le capitaine et Mme L. E. N. Royle, le révérend E. C. Royle, le rév. A. E. Royle, Mme E. A. Pearson, Mlle Mary Pearson, le capitaine R. Featherstone, Mme F. Robinson, Mme D. St-John, Mlle Flora Grant, Mme Helen G. Anderson, M. et Mme William Lacey, M. Hugh McLean, M. et Mme H.-F. St-Julien et M. Lambert, de Montréal.

L'"Atholl" sera ici demain

Le paquebot "Duchess of Atholl" du Pacifique Canadien, commandé par le capitaine W. B. Coyle, est attendu à Montréal vendredi, venant de Glasgow, Belfast et Liverpool.

Parmi les nombreux passagers qui sont à son bord on remarque Lord et lady Nunburnholme, de Market Harborough, Angleterre, et leurs deux enfants; le révérend Spaven, supérieur général des Frères de la Charité; l'hon. George Lynch Stauton, de Hamilton, Ont., membre du Sénat canadien, et Mme Stauton; lady Patricia Douglas, de Londres, fille de la marquise de Queensberry; le rév. A. W. Palmer, président du Chicago Theological College; Miss A. Y. Peebles, de Détroit; Miss G. Flin-toft, M. M. C. Oswald, M. F. H. Blair et M. F. H. Rowe, de Montréal.

Tél.: FRontenac 8161

Art. Landry

DIRECTEUR DE FUNERAILLES
SERVICE D'AMBULANCE
528, rue RACHEL EST

Le coeur a sa plus grande efficacité à l'âge de vingt-cinq ans

LONDRES, 15. — D'après le Dr Crighton Bramwell à la suite d'une étude approfondie des athlètes, champions aux Jeux Olympiques, le coeur et la circulation du sang n'atteignent leur plus grande efficacité chez les sportifs qu'à l'âge de 25 ans.

En recherchant sur 2,521 sujets normaux les causes pour lesquelles les jeunes gens moins âgés n'ont pas l'endurance physique aussi développée, le Dr Bramwell découvrait que leur coeur ne peut pas aussi bien supporter la fatigue prolongée que celui des jeunes gens âgés de 25 ans.

Grande campagne de sécurité à Stockholm

L'Association des automobilistes de Suède ont demandé la coopération de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec pour l'organisation de leur campagne de prévention qui doit s'ouvrir à Stockholm à la fin du présent mois.

Les organisateurs de cette campagne désirent faire voir à leurs compatriotes le travail accompli par les oeuvres de prévention de l'accident dans les pays étrangers et tout particulièrement au Canada. Leur secrétaire à Stockholm, M. Hugo Westerlund, a donc écrit à M. Gaboury, secrétaire général de la Ligue, afin d'obtenir toutes les informations relatives au travail accompli par la Ligue et à même prié ce dernier de lui faire parvenir un exemplaire de leur publicité, cartes, affiches, imprimés, circulaires, pamphlets, etc.

Les directeurs de la Ligue ont demandé à M. Gaboury d'acquiescer à la demande de M. Westerlund et d'assurer ce dernier qu'il peut toujours compter sur leur entière coopération et qu'ils seront toujours à sa disposition pour tout renseignement additionnel dont il pourrait avoir besoin.

Conférence d'un Père Blanc d'Afrique

Le R.P. Léopold Bélanger, des Pères Blancs d'Afrique, donnera ce soir, à l'Institut Notre-Dame du Bon Conseil une conférence sur les missions et le diocèse de Rwengori en particulier. Il commentera un film documentaire très intéressant. L'Institut est situé au No 1215, boulevard St-Joseph est, angle De Laroche. Entrée libre.

M. l'abbé Desrosiers est principal depuis 25 ans



L'Association des anciens normands, dont le président est M. Arthur Ladouceur, principal, a décidé de célébrer dignement le vingt-cinquième anniversaire de principalat de M. l'abbé Adélaïde Desrosiers.

Les fêtes sont fixées au dimanche 10 octobre.

On sait ainsi que M. l'abbé Desrosiers fut le protecteur de plusieurs oeuvres: les Grèves, la Société du Bon-Parler français, le Cercle pédagogique Desrosiers, les Scouts, etc.

VOUS RECONNAISSEZ-VOUS MADEMOISELLE?



Si la demoiselle dont la tête est entourée d'un cercle blanc se reconnaît, elle recevra gratuitement un billet de théâtre bon pour l'admission de 2 personnes au théâtre LOEWS. Elle n'aura qu'à se présenter à ce théâtre avec une copie de la présente édition de notre journal, prouver son identité et alors on lui remettra le billet double. Une autre photo du même genre paraîtra demain et les jours suivants. Surveillez bien ces clichés.

(Photo l'«Illustration Nouvelle».)

Programme des fêtes du centenaire des Frères des Ecoles Chrétiennes

Pour faire suite à notre communiqué d'hier, nous donnons aujourd'hui le programme général des fêtes grandioses qui marqueront le Centenaire de la venue au pays de la première Congrégation de Frères enseignants.

Vendredi, 1er octobre: Journée des écoliers. Le matin, dans chaque paroisse, démonstration religieuse. Dans l'après-midi, au Forum, grand rassemblement des élèves des Frères et autres qui seront invités. Musique, gymnastique, discours, grand CORTEGE, composé pour la circonstance par un grand ami des jeunes, M. Armand Dupuis, président de la Commission scolaire, sera l'hôte d'honneur.

Samedi, 2 octobre: Journée des Frères. La fête intime de la communauté aura lieu au Mont-de-Lasalle (Laval-des-Rapides). Autour des 700 membres de la communauté, se grouperont plusieurs évêques, des prélats, de nombreux membres du clergé, les autorités scolaires, les représentants des Instituts religieux, des amicales et autres amis de la communauté.

9 h. messe solennelle par Mgr O. Maurault, P.D., recteur de l'Université de Montréal. Sermon par S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, lequel présidera aussi le Te Deum solennel et les agapes fraternelles. Dans l'après-midi: pèlerinage au cimetière et inauguration du Jardin botanique de la Communauté. Le F. Marie-Victorin prononcera une allocution. Il y aura ensuite, en plein air, tableaux allégoriques de circonstances. Le tout se terminera par la bénédiction du T. S. Sacrement.

Dimanche, 3 octobre: Journée des anciens. 9 h. 30 Rassemblement, au Mont-St-Louis, de tous les anciens élèves des Frères. Parade jusqu'à l'église Notre-Dame. Les fanfares de Lachine, de St-Jérôme et du Mont-St-Louis guideront la marche.

11 h. messe solennelle par M. R. Neveu, supérieur de Saint-Sulpice. Au trône, Son Excellence Mgr Des-

champs. Sermon par M. le chanoine Harbourn. A la sortie, pièces par les fanfares, sur la Place d'Armes.

Retour au Mont-Saint-Louis pour la photographie et le banquet, lequel sera présidé par Son Exc. Mgr Deschamps, et honoré de la présence des plus hauts représentants des gouvernements fédéral, provincial et municipal.

Déjà 700 cartes sont retenues par les diverses amicales.

Le soir, à 8 heures, grande soirée au Forum, sous la présidence de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec entouré de hauts dignitaires. Les cartes d'admission sont distribuées par les directeurs des écoles aux membres des Amicales.

Nul doute qu'un si beau programme ralliera tous les anciens élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes. Nous les invitons à communiquer avec le directeur de leur ancienne école ou avec l'organisateur général des fêtes, le R. F. Cyrille, Mont-St-Louis MARquette 8138, dans le plus bref délai. (Communiqué.)

Une secrétaire est morte millionnaire

ROCHESTER, 15. — En 1890, une jeune femme en visite à Rochester obtenait une situation de secrétaire de George Eastman, président de la firme Eastman Kodak. A sa mort récente, elle laissait une fortune évaluée à \$1,265 888. Cette fortune fut amassée par Mme Witney Hutchinson pendant 42 ans la secrétaire de M. George Eastman jusqu'à la mort de ce dernier en 1932. Elle est morte en avril dernier laissant sa fortune à son époux.

Boursiers provinciaux

QUEBEC, 15. — M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, annonce que quatre bourses viennent d'être accordées à des étudiants, dont trois Montréalais.

Le Dr Gustave Lechance, qui a récemment terminé ses études à l'Université de Montréal reçoit une bourse d'études à l'Université de Chicago. M. Paul-Louis Dugal, de la faculté des sciences de l'Université de Montréal, ira parfaire ses études en physiologie générale à une université américaine. M. Romuald Lafabre, de Montréal, pourra terminer ses études sur le bouffage du ver en Hollande. M. Antonio Montreuil, ancien organisateur de Limosin, reçoit un outrec qui lui permettra de poursuivre ses études musicales aux Etats-Unis.

VARIOS par **Smair Boy**

LES EXPLOITS DE A.-F. TSCHIFFELY

A mon avis, la plus admirable randonnée à cheval dans l'histoire du monde est celle accomplie il y a quelques années par un professeur anglais enseignant à Buenos Aires, Argentine, M. A.-F. Tschiffely. Avec deux chevaux âgés de 15 et 16 ans, de la superbe race argentine "criollo", il couvrit seul, dans l'espace de deux ans et demi la fabuleuse distance de 9,600 milles entre la capitale argentine et Washington, D.C. Il traversa la jungle, les déserts et les plaines et visita onze républiques américaines. La mort le suivit de près et la faim fut souvent sa compagne de voyage.

Dans son récit de voyage, il parle des difficultés presque insurmontables qu'il dut vaincre afin de pouvoir pénétrer dans la jungle vierge, passer la nuit dans certains villages indiens hostiles, et trouver pour ses chevaux, la nourriture nécessaire. Il dut voyager dans des conditions extrêmement pénibles; les vampires d'Amérique centrale attaquèrent plusieurs fois ses chevaux pendant la nuit et il faillit les perdre par raison de faiblesse à cause de la perte de sang.

L'intrépide voyageur dit n'avoir vu que très peu de serpents et relate que les crocodiles et les moustiques sont infiniment plus à craindre que les rampeurs qui n'attaquent que rarement et qui préfèrent se sauver dès qu'ils entendent du bruit. Il traversa un désert de 96 milles de longueur entre Lima, et Ancon, au Pérou en 20 heures, sans apporter une seule goutte d'eau craignant que le poids d'eau nécessaire pour ses chevaux, les affaiblissent trop et qu'ils ne puissent tenir "le coup". Dans le désert, il ne but qu'un peu de jus de citron mélangé à du sucre et du sel. Ce breuvage lui donna des forces mais était si amer qu'il ne fut tenté de le boire en une seule fois.

Pendant tout le voyage, Tschiffely n'eut connaissance que d'un incident qu'il ne put s'expliquer clairement. Ayant passé une nuit dans les hautes montagnes du Pérou, il remarqua à son réveil que la crinière de ses chevaux était tressée si finement et si enchevêtrée qu'il ne put la défaire et dut la couper. Au village, le jour suivant, il questionna les indiens qui lui répondirent que cela avait été fait par "EL GUENDE", le mystérieux nain des montagnes qui vit caché depuis des siècles et que l'on entend pleurer la nuit. Il aime, dit-on monter à cheval, mais comme il est très petit, il doit monter sur le cou de l'animal et il se tresse des étriers avec la crinière...

Ravages de la maladie du sommeil à St-Louis

SAINT-LOUIS, 15. — La maladie du sommeil est de nouveau en recrudescence dans la région de Saint-Louis. L'épidémie n'est pas aussi violente que celle survenue en 1933. 45 cas sont actuellement sous traitement dans la ville de Saint-Louis. Deux mortalités ont été rapportées. Depuis le 30 juin, 208 cas ont été rapportés de Saint-Louis et des villes environnantes.

OUVERTURE DES COURS D'HISTOIRE GENERALE

L'ouverture des cours d'histoire générale aura lieu jeudi, le 16, à 8 heures du soir, à la salle 214. M. Jean-Marie Nadeau consacrera son premier cours à l'histoire et aux méthodes historiques. L'entrée est libre. Les élèves auditeurs qui désirent passer les examens et obtenir un certificat d'études ou diplôme régulier de la Faculté doivent acquitter des droits d'inscription à la fin de l'année universitaire. Le public est invité.

GREVE SUR LE TAS QUI A FORT BIEN REUSSI

CINCINNATI, 15. — Une "grève sur le tas" au détriment d'un compagnon de jeu a valu des dividendes à un groupe de garçons.

Le surintendant du service de Bien-Etre Albert W. Pecsok, a déclaré qu'un des enfants faisant partie du groupe dont il était chargé avait emprunté de ses camarades diverses sommes d'argent qu'il n'avait jamais remboursées.

Hier soir le groupe au complet s'est réuni sur la verandah du garçonnet en question et n'a pas bougé avant que la mère remette à qui de droit les sommes prêtées.

BLESSE EN TOMBANT

En faisant une chute hier soir à l'angle des rues Madison et Sherbrooke, Eddie Mandel, âgé de 28 ans, demeurant à 2249, rue Madison, s'est blessé à la figure. Il a été admis à l'hôpital Homoeopathique.

232,141 électeurs dans la ville de Montréal

Le bureau des évaluateurs a déposé hier matin au bureau du greffier la liste officielle des électeurs de la municipalité de Montréal.

Il y a en tout 232,141 électeurs répartis en 1341 arrondissements, contre 226,145 électeurs en 1936.

L'augmentation est donc de 5,996.

Voici la liste des électeurs, répartie par quartiers:

- Ahuntsic, 31 arrondissements, 5890 électeurs;
- Bourget, 39 arr., 6273 électeurs;
- Crémazie, 21 arr., 3662 électeurs;
- DeLorimier, 69 arr., 11,963 élec.;
- Hochelega, 34 arr., 5314 élec.;
- Lafontaine, 7 arr., 2755 élec.;
- Laurier, 29 arr., 5123 élec.;
- Maisonneuve, 47 arr., 7985 élec.;
- Mercier, 34 arr., 6426 élec.;
- Montcalm, 30 arr., 5298 élec.;
- Mont-Royal, 27 arr., 4734 élec.;
- N.-D.-G., 98 arr., 18,607 élec.;
- Papineau, 27 arr., 4157 élec.;
- Préfontaine, 29 arr., 5195 élec.;
- Rosemont, 66 arr., 12,918 élec.;
- St-André, 43 arr., 7130 élec.;
- St-Anne, 28 arr., 4047 élec.;
- St-Cunégonde, 32 arr., 4962 élec.;
- St-Denis, 37 arr., 6401 élec.;
- St-Edouard, 49 arr., 9160 élec.;
- St-Eusèbe, 28 arr., 5127 élec.;
- St-Gabriel, 28 arr., 4844 élec.;
- St-Georges, 38 arr., 5760 élec.;
- St-Henri, 42 arr., 7086 élec.;
- St-Jacques, 37 arr., 6323 élec.;
- St-Jean, 43 arr., 7374 élec.;
- St-J.-Baptiste, 49 arr., 7286 élec.;
- St-Joseph, 20 arr., 2761 élec.;
- St-Laurent, 34 arr., 5707 élec.;
- St-Louis, 30 arr., 4580 élec.;
- St-Marie, 20 arr., 3328 élec.;
- St-Michel, 41 arr., 7179 élec.;
- St-Paul, 36 arr., 7007 élec.;
- Villeray, 87 arr., 16,492 élec.;
- Ville-Marie, 21 arr., 3287 élec.

—Jamais on a connu une telle demande pour des travailleurs en Suisse que depuis quelques mois.

CHANGEMENTS À L'HORAIRE

en vigueur dimanche, le 26 sept.

Pour renseignements complets, s'adresser aux agents CANADIEN-PACIFIQUE NATIONAL-CANADIEN

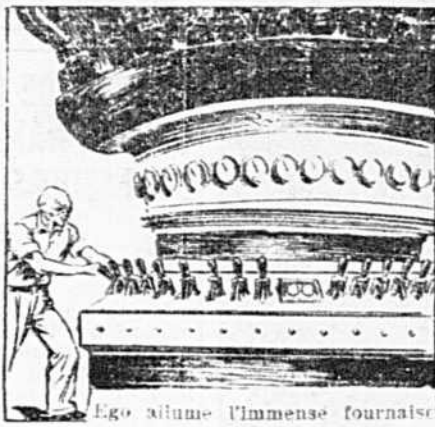
BRICK BRADFORD

Perdu dans un atome!

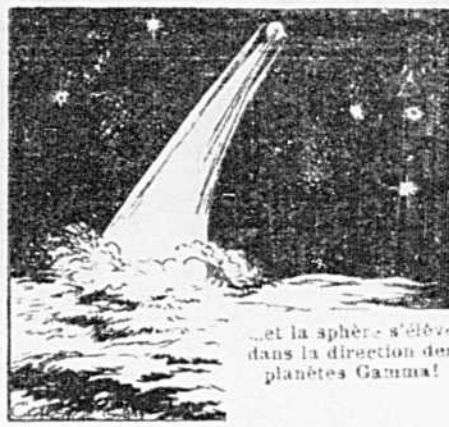
La! Nous pouvons enfin enlever ces costumes!



Bon, Ego!... Descend en bus, et met la sphère en marche!



Ego allume l'immense fournaise!



...et la sphère s'élève dans la direction des planètes Gamma!

Le CRIME de la rue ST-HUBERT

Feuilleton inédit de *L'Illustration Nouvelle* par **Mario Duliani**

No 17 (Suite)

— Comment, Arbelle... puisque... Mais il ne la laissa pas poursuivre. — Cela saute aux yeux, ma pauvre Louise!... Suivez bien mon raisonnement et vous verrez que je ne me trompe pas... Si elle ne vous a pas donné de chèque, si elle n'a pas exigé un contrat de vente régulière, authentique et par devant notaire, selon la loi... si elle n'a pas marchandé votre prix... c'est parce que cette femme voulait devenir propriétaire à n'importe quelle condition de la Villa Iris pour des fins que je ne peux pas encore bien préciser, mais dont l'existence ne fait aucun doute... Non seulement... En agissant ainsi, cette femme prouve qu'elle ne voulait pas... ou... ce qui serait encore plus grave qu'elle ne pouvait pas se faire connaître à vous, sous sa véritable identité. Arbelle s'arrêta, espérant que Louise allait admirer son savant château de logique bâti sur des données absolument sûres... Au lieu de cela, Louise haussa les épaules: — Comme on voit que vous avez passé votre vie dans la magistrature, fit-elle. Mais pourquoi, selon vous, devait-elle absolument me donner un chèque et faire un contrat en "pleine règle", comme vous dites? La question parut saugrenue au juge, qui répondit un peu sèchement: — Mais pour se garantir?... — Et croyez-vous qu'elle ne soit pas garantie? fit Louise piquée. — Garantie contre quoi?... insista Arbelle. — Je ne sais pas... fit Louise. Contre tout!...

leurs aucune valeur légale... et voilà. — Voilà, quoi? — fit encore Louise qui ne comprenait pas encore tout à fait bien où voulait en venir Arbelle. — Mais voilà la soi-disant Madame Sever dans l'obligation de vider les lieux et de s'en aller... — Oui... Pas mal imaginé tout cela... murmura Louise pensive. — N'est-ce pas?... — triompha Arbelle. — Mais voyez-vous... si j'acceptais le plan que vous venez de m'exposer, des deux — de Madeleine et de moi — c'est moi qui serais l'aventurière. — Pardon... — protesta Arbelle. Mais elle ne le laissa pas poursuivre: — Vous êtes un drôle de conseiller!... — Pardon — précisa le juge — Je ne vous ai donné aucun conseil... Ce n'est ni mon rôle ni ma mission... Je me suis borné à examiner la situation sous son aspect juridique... C'est tout!... Libre à vous de faire ce qu'il vous plaît... Naturellement si l'hypothèse que je viens d'énoncer devait se vérifier... je ne pourrais — quant à moi — y trouver rien de critique du point de vue légal... La loi est la loi!... Et ce que je vous ai dit, c'est pour vous démontrer que cette femme est littéralement à votre merci. Pour la défense de ses intérêts, elle ne peut compter que sur votre honnêteté et sur votre bonne foi. Voilà tout!... Et Arbelle ayant parlé tout d'une traite se tut, en attendant l'effet que ses paroles avaient produit sur Louise.

UN COUP DE THEATRE
A ce moment même — et pendant que Louise allait répondre — Madeleine Seyer, parut sur le pas de la porte du vestibule... Elle avait changé de robe, mais elle s'était arrêtée visiblement pouragrafer sa ceinture. Son apparition était passée inaperçue à Louise qui déclara à Arbelle: — Eh bien... si elle n'a que moi à redouter... elle peut dormir tranquille! Arbelle non plus ne s'était pas aperçue de l'arrivée de Madeleine. Aussi il continua dans la conversation engagée: — Je vous assure que contre vingt mille dollars il n'y a pas beaucoup de bonne foi qui résiste longtemps... — Vous avez tort de dire cela... Monsieur Arbelle — s'exclama sur un ton glacial Madeleine intervenant dans la conversation. Le juge et Louise se tournèrent surpris et gênés vers Madeleine. Il y eut un instant d'embarras. Mais Louise se levant promptement du fauteuil ne put cacher son émotion: — Comment, vous êtes là, chère amie?... Madeleine — ayant toujours l'air d'être occupée à agraffer sa ceinture — répondit simplement: — Oui... Je viens d'entrer à l'instant... (A suivre)

NOS DESSINS A RECONSTITUER



Diminution du nombre des agents de police à Londres

LONDRES. — L'installation de lumières à signaux à l'angle des rues et l'emploi de nombreux autos de patrouille ont permis aux autorités de Londres de réduire le nombre de constables de près de 1,400 en cinq ans. En 1931, l'effectif de la police métropolitaine était de 20,200 membres et cette année, il n'est plus que de 18,773.

M. G. Romano propriétaire du journal "L'Italia"

Nous sommes informés que M. Giulio Romano s'est porté acquéreur de l'hebdomadaire italien montréalais "Italia". Les nouveaux bureaux de ce journal sont situés à l'édifice Castle, rue Stanley.

Avis aux vétérans employés des Postes

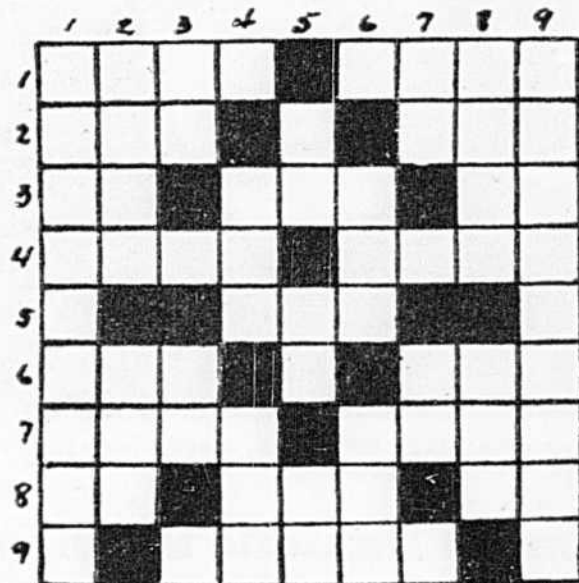
Tous les vétérans employés des Postes de Montréal sont invités à assister à une assemblée générale qui aura lieu le 21 septembre, à h. 39 p.m., au No 179, ouest, rue Craig. A cette occasion, le comité d'organisation du conseil provincial de Montréal nous fera l'honneur d'une visite. — (Com.)

TUE PAR UN CAMION

AMOS, 15. — André Beauvoisin, âgé de 13 ans, a été tué presque instantanément par un camion sur la route Amos-Senneterre, non par un autobus, comme il a été dit. Des employés de la compagnie d'autobus et de camionnage d'Abitibi, témoins de l'accident, ont prêté leur concours pour secourir la petite victime.

LES MOTS CROISÉS

Voici un autre problème de mots-croisés. La solution paraîtra dans notre édition de demain matin.



SERIE L. No 9

HORIZONTALEMENT

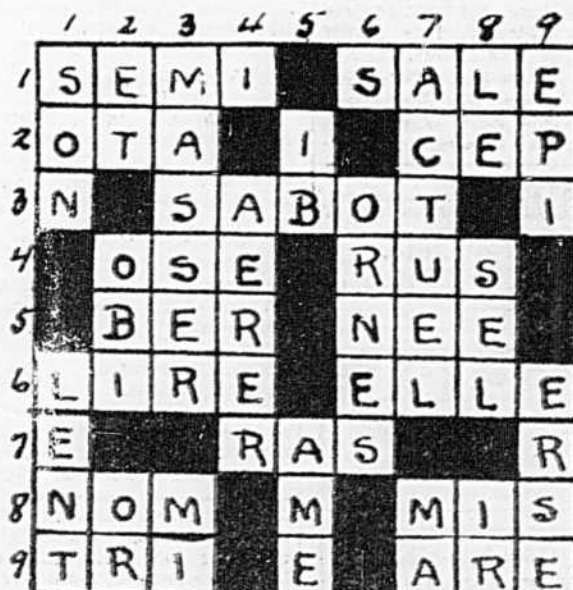
- 1— Songe. Disposition générale d'un ouvrage.
- 2— Choisi à l'élection. Animal domestique à longues oreilles.
- 3— Du verbe aller. Au bout de peu de temps. Deux consonnes.
- 4— Espèce de grand chat, de l'Asie et de l'Afrique. Confondre en un.
- 5— Chemin bordé de maisons.
- 6— Affaibli. Ce qui est contraire au bien, à l'ordre.
- 7— Ce qui est contre la justice, le droit, la raison. Un des principaux personnages de l'Othello de Shakespeare.
- 8— Préfixe privatif. Fluide que nous respirons. E-G.
- 9— Dont on se sert ordinairement.

- 4— Pour la troisième fois. Petit acclume portative.
- 5— Note de la gamme. Villa de Chaldée. Deux voyelles.
- 6— Du verbe tuer. Colère.
- 7— Note de la gamme. Adj. possessif.
- 8— Préfixe, qui exprime une idée d'opposition, de précession. Durée ordinaire de la vie.
- 9— Liste contenant les noms des morts.

Le départ de Michel Detroyat et Marcel Doret

NEW-YORK, 14. — Michel Detroyat et Marcel Doret, deux audacieux aviateurs français qui ont été parmi les vedettes du pageant aérien de St-Hubert, s'embarqueront demain pour la France à bord de "Normandie", de la Ligne Générale Transatlantique.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER MATIN



SERIE S. No 8

SPECTACLES et CONCERTS



La charmante DANIELLE DARRIEUX, dans une autre photo exclusive à "L'Illustration Nouvelle".

Comment Danielle Darrieux aima et épousa Henry Decoin

Ecrit exclusivement pour "L'Illustration Nouvelle" par Mlle BEULAH LIVINGSTONE

NEW-YORK, 14. — J'en suis donc rendue à vous raconter comment Danielle Darrieux, la grande vedette française qui fera bientôt ses débuts au cinéma américain, rencontra celui qui devait devenir son mari, M. Henry Decoin.

Après "Le Contrôleur des Wagons-Lits", Danielle fut choisie pour jouer dans "L'Or dans la Rue". L'un des auteurs du film était Henry Koster, qui, depuis, s'est fait un nom ici aux Etats-Unis en dirigeant Deanna Durbin dans "Three Smart Girls" et "100 Men and A Girl". Le co-auteur de "L'Or dans la rue" était, avec Koster, un autre Henry... Henry Decoin. Ce second Henry et Danielle devinrent d'excellents amis dès leur première rencontre. Au début, bien entendu, ce n'était qu'un intérêt mutuel qu'ils se prêtaient par suite de leurs relations d'affaires Decoin croyait que Danielle était la meilleure actrice à l'écran, et Danielle, en route, croyait que personne n'avait jamais écrit des scènes qui lui allaient aussi bien. Bientôt, leur amitié devint un peu plus intime.

Danielle voulait que Decoin écrive quelque chose de dramatique pour elle. Elle était fatiguée des rôles comiques. Elle lui communi-

qua ses idées pour une histoire sérieuse. Elle lui téléphonait la nuit, à 4 heures du matin, pour lui demander pourquoi il ne lui écrivait pas un rôle comme celui qu'Annabella avait eu dans "Un Soir de Râle". Le lendemain, Decoin lui téléphonait à peu près à la même heure, pour lui demander son opinion sur une scène qu'il venait de "pondre".

Lorsque Mlle Darrieux alla à Berlin pour tourner la version française de "J'aime toutes les Femmes", avec Klepura, Decoin fut engagé pour en faire l'adaptation. Avant la fin du film, Danielle et Henry étaient follement épris l'un de l'autre. Un beau jour, ils s'échappèrent et, sans annoncer leurs intentions à que que ce soit, allèrent s'épouser en Italie, où ils passèrent un mois. Puis, au lieu de retourner au studio, ils se dirigèrent vers la Bulgarie. Ils s'amusaient, burent beaucoup de bière Munchner et dansèrent aux sons de la musique allemande, pendant que leurs gérants les attendaient impatientement pour signer des contrats.

"Mayerling"

Finalement, ils réapparurent pour commencer à travailler dans "Le Domino Vert". Les producteurs de ce film n'avaient pas tout d'abord l'intention d'employer Mlle Darrieux, mais Decoin, qui avait écrit le scénario, insista pour qu'elle eût le premier rôle. Et ce fut une chose heureuse pour Danielle, car c'est son beau travail dans "Le Domino Vert" qui lui mérita la chance de jouer dans "Mayerling", le film qui la sacra grande vedette internationale.

Durant l'été de 1935, Henry et Danielle étaient en voyage à Merano, sur la frontière italo-autrichienne, lorsque Decoin reçut un télégramme de Charles Boyer. Celui-ci avait la vedette dans "Mayerling", et il voulait savoir si Mlle Darrieux pouvait remplir le rôle de la Baronne Vetsera, à ses côtés. Decoin lui répondit : "Allez voir Le Domino Vert". Boyer donna la même réponse à ses producteurs. Ils allèrent donc voir "Le Domino

LE ROLE DE GARY COOPER DANS LE FILM "SOULS AT SEA"

Le "soldat de fortune" le plus célèbre de l'écran, Gary Cooper, paraîtra sur l'écran du Capitole à partir de demain, pour une semaine, dans son dernier film "Souls at Sea", un puissant drame dans lequel Cooper tient le rôle d'un aventurier pour le moins extraordinaire. C'est, dit-on, l'un des meilleurs rôles de Cooper jusqu'ici.

Pour la première fois de sa carrière, Cooper tient dans "Souls at Sea" un rôle déjà vécu, un rôle authentique, celui de Nuggin Taylor, un capitaine de mer de 1840 dont la célèbre histoire d'homme involontaire forme l'un des contes de mer les plus émouvants qu'on connaisse. Cooper est entouré dans "Souls at Sea", d'une exceptionnelle distribution de vedettes, comprenant Frances Dee, George Raft, Henry Wilcoxon, Harry Carey, Olympe Bradna, Robert Cummings et Porter Hall.

Le rôle de Cooper est le suivant: Nuggin Taylor était un passager à bord du paquebot "William Brown" lors de son dernier voyage entre Liverpool et New-York. Parmi les autres passagers étaient son amie, rôle tenu par Frances Dee, et son fidèle compagnon, rôle tenu par George Raft. Au milieu de l'Atlantique, le "William Brown" prit feu dans des circonstances bien mystérieuses. Son capitaine, rôle tenu par Harry Carey, fut tué, et à cause de son rang, de sa position, Nuggin prit contrôle du bateau. Malgré les efforts de l'équipage pour contrôler l'incendie, l'on s'aperçut bientôt que c'était en vain et que tout le monde aurait à se sauver dans les deux seuls petits bateaux de sauvetage du "William Brown".

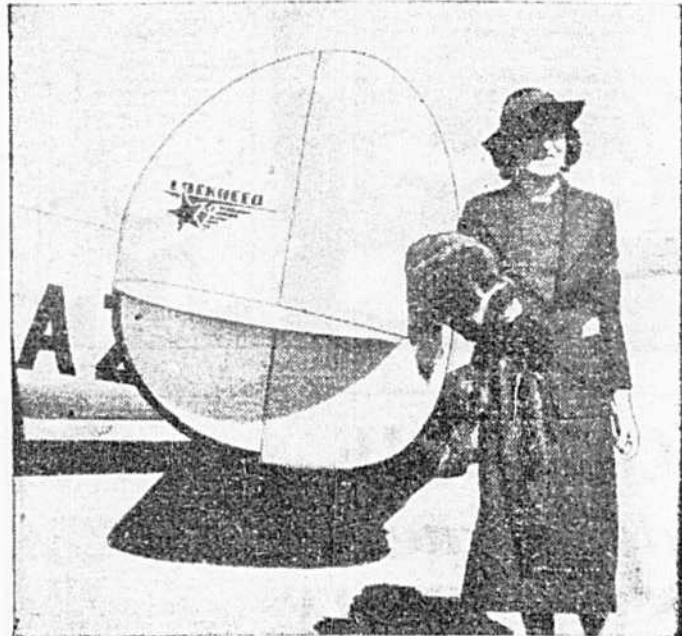
Nuggin ordonna à l'équipage et aux passagers de passer devant lui et de lui dire pourquoi chacun d'entre eux croyait avoir droit à embarquer dans les deux seules embarcations de sauvetage. A la suite de cette espèce de "procès", la plupart des passagers se noyèrent et seulement un petit nombre, dont Nuggin, son amie et son compagnon, put être sauvé.

Nuggin se sauva lui-même parce que, déclara-t-il plus tard, il était le seul pouvant naviguer une embarcation, et que, par conséquent, les quelques survivants n'auraient pu être sauvés sans lui.

Malgré ceci, son amie l'abandonna... surtout parce qu'il avait envoyé son frère, un officier britannique au rancart qui était mêlé à la traite d'esclaves, au fond de l'océan. Nuggin fut plus tard condamné par un tribunal pour son "acte de bravoure". Pourquoi? C'est ce que le film "Souls at Sea" nous révèle.

Vert". Le lendemain soir, comme Danielle et Henry mettaient le pied dans une jolie gondole pour aller se promener sur le Grand Canal de Venise, un employé de leur hôtel présente un télégramme à l'actrice. Danielle, après l'avoir lu, poussa un cri de joie. On l'avait choisie pour tenir le rôle de la Baronne Vetsera! Quelques heures après, elle se dirigeait, accompagnée d'Henry, vers Paris et "Mayerling" et ce qui devait être son plus grand succès, le succès qui lui valut son contrat d'un million de dollars avec l'Universal. Je vous expliquerai, demain, dans le dernier de ma série d'articles sur Danielle Darrieux, ce que fut exactement "Mayerling" pour la gentille et jolie vedette française.

Lisez donc demain, dans votre journal favori, le quatrième et dernier d'une série d'articles écrits exclusivement pour "L'Illustration Nouvelle" par Mlle Beulah Livingstone, des studios Universal. Vous y apprendrez comment Charles R. Rogers, chef de la production à l'Universal, décida, après avoir vu Danielle Darrieux dans "Mayerling", de lui offrir un contrat de 5 ans, lui garantissant un salaire d'un million de dollars.



Rencontrée à l'aérodrome de Vancouver, COLLEEN MOORE, ex-vedette de l'écran a déclaré qu'elle ne regrettait aucunement son départ des films, et qu'elle était heureuse de constater toute l'attention donnée à sa maison de poupées dont les bénéfices vont au soulagement des enfants infirmes. L'on voit ici Mlle MOORE photographiée à l'aéroport de Vancouver où elle fait actuellement un bref séjour.

Francis Lederer, l'invité de Bob Burns ce soir



HOLLYWOOD, Calif., 15. — Le programme radiophonique "Music Hall", entre 10 et 11 heures, sur le réseau "rouge" de NBC, émission radiodiffusée tous les jeudis soirs, mettra en vedette, ce soir, outre Bob Burns, l'orchestre de Johnny Trotter et le chœur de Paul Taylor. L'acteur de cinéma Francis Lederer et Mlle Glenda Farrell, aussi vedette de l'écran.

M. Lederer, qui est sous contrat avec les studios Columbia, vient de terminer pour cette compagnie, "It's All Yours", aux côtés de Madeleine Carroll et Mischea Auer. Lederer sera interviewé par Bob "Bazooka" Burns.

Retour à l'écran de Dolores Costello

Hollywood, Cal., 15. — Dolores Costello, ancienne épouse de John Barrymore, va revenir au cinéma. Elle a signé, aujourd'hui, un contrat à terme avec les studios Warner Bros., qui la présentent en vedette il y a plusieurs années, avant qu'elle se retire de l'écran pour devenir Mme Barrymore.

* L'on achève de tourner, aux studios Universal, "The Westland Case", le premier film d'une série mettant en vedette Detective Crane. L'on sait que Preston Foster fut choisi il y a quelque temps pour créer à l'écran ce rôle.

CAPITOL Maintenant
Sonja Henie et Tyrone Power dans "THIN ICE"
Attraction supplémentaire "THE LADY ESCAPES"
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c

PALACE 2^E GRANDE SEMAINE
ARTISTS AND MODELS
avec Jack Benny et Ida Lupino
Tous les jours, 10 h. a.m. à 1 h. p.m. 25c

PRINCESS Maintenant
"TOPPER"
Attraction supplémentaire "UNDER COVER OF NIGHT"
Tous les jours, 10 a.m. à 1 p.m. 25c.

"Blanchette" avec Marie Bell au Saint-Denis samedi

Le drame d'une diplômée. C'est ainsi que l'on devrait décrire le scénario du film "Blanchette" qui prendra l'affiche samedi au Saint-Denis. A la lecture du prénom "Blanchette" les gens avertis auront compris qu'il s'agit de la pièce célèbre de Brieux, de l'Académie Française.

Transportée à l'écran et adaptée aux conditions modernes l'oeuvre de l'Académicien n'a rien perdu de ses qualités essentielles. Brieux cherchait avant tout à expliquer les raisons du mal; les causes profondes qui entraînent les malheurs et les désespoirs. Avant de condamner il cherchait à comprendre et à expliquer.

Dans "Blanchette" il a suivi le même rigoureux procédé et si l'on voit Blanchette prendre une certaine voie dans la vie, l'auteur a d'abord eu soin de nous la montrer dans sa famille et de peindre les êtres qui ont exercé sur elle de l'influence.

La distribution comprend Marie Bell, Jean Martinelli, Granval, Mady Berry, Delmont et Milly Mathis. Le second film à l'affiche sera "Trois artilleurs au pensionnat", avec les copains Roland Toutain, Pierre Larquey et Raymond Cordy.

IMPERIAL Retenu jusqu'à JEUDI
Freddie Bartholomew dans "CAPTAINS COURAGEOUS"
Autre grand film: "ACCUSED"
Mat. 20c - Après-midi 25c - Soir 25c et 34c

Dernier jour — Sur la scène
Revue "Hollywood Hotel"
Sur l'écran: "SUPER SLEUTH"

DEMAIN
Romantique! Excitant!
LORETTA DON YOUNG et AMECHE
"LOVE UNDER FIRE"
Emouvant!
Jusqu'à 1 p.m. 25c
1 à 4 p.m. 34c
Soirée 50c
LOEWS

ST-DENIS PRESENTE
MAURICE CHEVALIER dans "L'HOMME DU JOUR"
avec Elvire Popesco
Aussi "C'était le bon temps"

ELECTRA
Jusqu'à vendredi: Maurice Chevalier dans "LE VAGABOND BIEN-AIME"
avec Betty Stockfeld
Aussi "LA LOUPIOTE"
avec Suzanne Rissler - Larquey
Samedi: Combat LOUIS-FARR

HOTEL GRAND UNION
BIERE ET VIN
Danse tous les soirs à 9 heures
748-750 OUEST, RUE NOTRE-DAME
Tél. Lancaster 2616

"Jeanne" avec Gaby Morlay au Cinéma de Paris

Le retour de Gaby Morlay après près d'une année d'absence. Voilà l'excellente nouvelle qu'annonce la direction du Cinéma de Paris qui mettra samedi, à l'affiche, le nouveau de la belle artiste.

Ce film, "Jeanne", est tiré de l'œuvre d'Henri Duvernois et apporte à Gaby Morlay l'un des plus glorieux triomphes de sa belle carrière, déjà tellement chargée de succès.

Le film "Jeanne" rend vraiment le son de la vie. Quelle femme n'a pas désiré posséder et chérir un petit être. Or, "Jeanne" est l'histoire d'une femme qui ne put jamais posséder pareil trésor; l'histoire d'une femme qui toute sa vie durant expia la faute d'une jeunesse inexpérimentée et qui, à sa mort, crut voir en songe l'image de l'enfant qu'elle n'avait jamais pu embrasser ou chérir de ses caresses.

Il serait difficile de trouver sujet plus noble, plus vrai et touchant plus profondément les cœurs de tous les spectateurs.

Gaby Morlay aimait la figure de l'héroïne de Duvernois. Depuis des années elle désirait jouer le personnage à l'écran. Son rêve s'est enfin réalisé. Inutile de dire que Gaby Morlay a mis toute son âme et tout son cœur dans son jeu. Touchante, émouvante, espiègle parfois, sympathique toujours Gaby Morlay portera les spectateurs aux nues par son travail qui touche aux limites du grand art. André Laguet est son très digne et très juste partenaire.

Ces deux artistes sont secondés par Hélène Perdrière, André Ducret, Jeanne Lion et Marcelle Barry.



La belle LORETTA YOUNG et le sympathique DON AMECHE dans "Love Under Fire", production 20th Century-Fox qui prendra l'affiche du théâtre Loew's, pour une semaine, demain.

"A Day at the Races" avec les frères Marx à l'Impérial demain

Pour trois jours commençant demain, l'Impérial présentera à ses habitués le grand programme double suivant: "A Day at the Races" avec les Marx Brothers, et "The 13th Chair" avec Dame May Whitty, Madge Evans et Lewis Stone.

"A Day at the Races" est la dernière comédie de ces bouffons de l'écran américain, les Marx Brothers. Ces trois extraordinaires comédiens vous feront rire à en pleurer dans cette production Metro-Goldwyn-Mayer, dans laquelle nous voyons Groucho dans le rôle du Dr Hugo Z. Hackenbush, Harpo dans le rôle d'un jockey et Chico dans celui d'un brave type qui se dévoue pour tout le monde.

En plus des frères Marx, la distribution de "A Day at the Races" comprend Maureen O'Sullivan, Allan Jones, Douglas Dumbrille, Esther Muir, Sig Rumann et Charles Trowbridge. Les mélodies populaires étant "Tomorrow is Another Day", "On Blue Venetian Waters", "A Message From the Man in the Moon" et "All God's Children have Rhythm".

Le rôle de Basil Rathbone dans le film "Confession"

Les "vilains" autrichiens ne poursuivent pas leur "proie" avec des diamants et des orchidées. Non, ils sont plus pratiques. C'est ce qu'on apprend dans le film "Confession", mettant en vedette Kay Francis, Basil Rathbone et Ian Hunter, qui prendra l'affiche du théâtre Princess, demain.

Qu'il nous suffise de décrire une scène qui se déroula lors du filmage de cette production qui fut dirigée par Joe May, le célèbre directeur européen.

Basil Rathbone, ce "Prince des Vilains", était sur le plateau. Sa "proie" était la jeune et jolie Jane Bryan. Lorsque Rathbone, dans son rôle d'un "vilain" de Vienne, décida que Mile Bryan serait sienne, il ne l'emmena pas dîner dans un chic restaurant, il aurait peut-être fait ça, à New-York, mais pas à Vienne. Non, il l'emmena au Steffanskeller, une espèce de cave illuminée par des vieilles lampes à l'huile. Il poussa la chaise de Mile Bryan gentiment, l'aïda à enlever son manteau et la fascina avec ses manières de parfait gentilhomme. Puis commença la "bataille". Rathbone commanda une double portion de Goulash et de Wienerschnitzel. Ceci était un peu déconcertant pour Basil. Il a toujours joué des gentilhommes américains ou anglais. Il n'était donc pas accoutumé à servir autre chose que du champagne avec des Crêpes Suzette. Enfin, il s'écria en regardant sa compagne:

"Croiriez-vous que, même si le monde me considère comme un arriviste, je crois que je suis un flasco?"

Jane le crut sur le champ. Vous pouvez le voir dans ses yeux.

"Vous me faites réaliser cette chose", reprit Rathbone. "Avant que vous entriez dans ma vie, je formais une bombe vide, parfaite au point de vue technique, mais sans cœur pour l'animer. "Où, c'était bien ce "bon vieux" Rathbone qui parlait. Même sans champagne, sans orchidée et "petits fours", il faisait encore preuve d'un talent extraordinaire de charmeur.

Mais, malheureusement pour lui, Rathbone ne va pas bien loin dans "Confession". Kay Francis, qui tient le rôle de la mère de Jane Bryan, le tue en effet.

LAUREL ET HARDY TOURNERAIENT POUR VITTORIO MUSSOLINI

Rome, 15. — Vittorio Mussolini, fils du Duce, est devenu ce matin président d'une firme italienne de cinéma, subsidiaire de la Metro-Goldwyn-Mayer américaine. La nouvelle firme se propose de débiter en tournant une parodie de "Rigoletto" avec les célèbres Stan Laurel et Oliver Hardy en vedette.

Wendy Barrie est mariée

Joliet, Ill., 15. — Mme H. A. Skeas a annoncé hier que son fils, le nouvel acteur de l'écran, Bill Lawrence, a épousé il y a quelques jours la jeune artiste anglaise Wendy Barrie.



ANDY, du fameux couple de comédiens de la radio, "Amos 'n' Andy", dont le véritable nom est Charles Correll, est ici photographié alors qu'il embrasse sa nouvelle épouse, ALICE McLAUGHLIN, danseuse, après leur mariage à la chapelle West Kirk o' the Heather, à Los Angeles, Cal. Le comédien et son épouse se sont rendus à Del Monte, Calif., par avion, pour y passer un voyage de noces de deux jours seulement. Le programme à la radio de Correll, ne lui permet pas de faire une lune de miel plus longue.

GALA AU BENEFICE DE Mlle G. GIROUX CE SOIR

La saison musicale et dramatique s'ouvrira, ce soir, au Monument National, par une soirée de gala, au bénéfice de Mlle Germaine Giroux. Ce sera un événement artistique de première importance puisqu'il groupera en un même spectacle nos principaux artistes du théâtre et de la radio.

A l'intérêt du programme lui-même vient s'ajouter l'esprit de camaraderie de nos comédiens et chanteurs montréalais qui veulent prouver, par leur présence, sur la scène du Monument National, qu'ils savent s'unir au besoin pour fêter l'une des leurs. Ainsi l'on verra et l'on applaudira tour à tour, Mmes Jeanne Maubourg, Juliette Béliveau, Mlles Lucille Turner, Andrée Basilières, Mme Jeanne Demours, MM. José Delaquerrière, Pierre Durand, Gaston Dauriac, Gratien Gélinas, André Treich, Paul-Emile LeBlanc, Hector Pellerin, Guy Mauffette, Jean Lalonde, ainsi que l'excellente pianiste Mlle Gilberte Martin, et MM. Dario Dullian et Henri Letondal dans une double conférence humoristique.

L'orchestre de Maurice Meerte, composé de vingt-cinq instrumentistes, se fera entendre par permis-

sion spéciale de la Fédération des Musiciens de Montréal.

En plus des nombreuses attractions au programme, le public aura l'occasion d'entendre quatre Inter-mèdes dramatiques: "Un mariage dans l'air", "L'Empoisonneuse", "Un soir à minuit", "Histoire du vieux temps", et la soirée se terminera par des extraits de "Madame Sans-Gêne", pièce dans laquelle Mlle Germaine Giroux a connu un si vif succès.

Nous invitons tous les amis du théâtre à se rendre, ce soir, au Monument National, pour rendre hommage à l'une de nos comédiennes les mieux douées. Les billets seront en vente toute la journée, au contrôle du Monument National.

Mlle Lesage obligée de remettre un rôle

Mlle Marguerite Lesage, ayant une série d'émissions régulières au poste CHLT, de Sherbrooke, n'a pu continuer régulièrement les répétitions des Variétés Lyriques, où elle devait tenir le rôle de Clémentine dans "Le Chant du Désert". Mlle Lesage fut donc obligée, samedi, de remettre son rôle.

AMERICAN BEAUTY PARLOR

94 est, rue Sainte-Catherine

POUR L'OUVERTURE
(excepté le samedi)

Permanent \$1.50 et plus
Komal 35c
Ondulation à l'eau 35c
Coupe de cheveux 25c

Téléphonez et notre voiture Lincoln Zéphir est à la disposition de nos clients. LA. 7611

Dir.-Gérante: Mlle Irène Desforges

L'AMERICAN GRILL

A LE PLAISIR DE VOUS PRESENTER

"LA REVUE DE LA MARINE 1937"

Une revue pleine d'entrain et de gaieté mettant en vedette la petite DOLLY DOT et la populaire maîtresse de cérémonies Juliette Sylva, l'imitant Maurice Chevalier

15 ACTES DE VAUDEVILLE

OUVERT LE DIMANCHE APRES-MIDI A 1 HEURE

BIERES ET VINS

Ouvert tous les jours à 11 h. avant-midi — Repas : 35¢

92 Est, Rue Ste-Catherine Dir.-gérant : Fabien Guérin

RADIO PROGRAMME

JEUDI, LE 16 SEPTEMBRE

CKAC

Matinée

7.15—Mélodies rythmiques.
7.30—Pot-pourri matinal.
8.00—Aubade.
8.15—Nouvelles.
8.30—Chansons françaises.
9.00—Music in the Air.
9.25—"Press-Radio News."
9.50—Programme commercial avec Jovette Bernier.
9.45—Bonjour Madame.
10.00—Programme commercial.
10.15—La parade des mélodies.
10.30—Votre programme.
11.00—Poèmes symphoniques.
11.20—Programme commercial.
11.45—Variétés.

Après-midi

12.00—Boîte à surprises
12.45—Programme commercial.
1.00—Cours de la Bourse.
1.15—Mercure des produits lactiers.
1.37—Température.
1.45—Chansonnettes françaises.

1.30—Le monde féminin.
2.00—Extraits d'opérettes.
2.15—La rue principale.
2.30—"Dalton Brothers."
2.45—"Between the Bookends."
3.00—"Theatre Matinée."
3.20—"Do You Remember?"
4.00—"Howells et Wright, pianistes."
4.15—"Noveltelera."
4.30—Musique militaire.
5.00—Événements sociaux.
5.20—Récital de piano.
5.45—Le programme du foyer.

Soirée

8.15—L'Heure Récréative.
8.30—A bâtons rompus.
8.45—Parmi mes souvenirs.
9.00—Variétés musicales.
9.15—L'heure de la chanson.
9.30—Les consultations du Dr Tranquille.
9.00—L'orchestre de concert Columbia.
9.00—Le programme d'amateurs du major Bowea.
10.00—Programme commercial.
10.15—Radio-Journal.
10.30—Musique de danse.

11.10—"Dançons un peu."
12.00—Musique de danse.

CFCF—CFCX

Matinée

7.45—Nouvelles du matin.
8.00—"Morning Devotions".
8.15—"L'ensemble Leibert."
8.45—"Morning Glee Club."
9.00—"Breakfast Club."
9.30—"Houseboat Hannah."
9.45—Programme musical.
9.55—Variétés-Radio News.
10.00—Variétés populaires
10.15—Dorothy Dale.
10.45—"The Town Crier."
10.50—"Health Talks, by the Matron."

11.00—"House of Peter MacGregor."
11.15—"Ma Perkins."
11.20—"Singing Sam."
11.45—Programme musical.
11.55—Nouvelles.

Après-midi

12.00—"Sunshine Revue."
12.15—"Tarsan of the Apes."
1.00—Cours de la Bourse.
1.15—"San, Harding's Wife."
1.30—Trio de concert.
1.45—"Words and Music."
2.00—"Music Guild."
2.20—Récital de piano.
2.45—"Peggy Wood Calling."
3.00—Les nouvelles.
3.15—Programme musical.
3.30—"El Caballero."
3.45—"Swing Serenade."

4.00—"Club Matinée."
5.00—Duo de piano et chant.
5.15—Arthur Gilson, organiste.
5.30—Programme musical.
5.45—"The King's Men."

Soirée

6.00—La Bourse.
6.15—Programme musical.
6.30—Nouvelles.
6.45—Solistes.
6.45—"The Buccaneers."
7.15—"Brittany Program."
7.30—Causerie sur la mode par Doreen Day.
7.45—Revue des sports.
8.00—Rudy Vallee.
9.00—Orchestre.
9.30—Festival de musique.
10.00—"Music Hall."
11.00—Nouvelles en anglais.
11.15—Musique de danse.

CHLP

Matinée

8.00—Réveille-matin musical.
9.00—Chansons françaises.
9.30—Musique d'orgue.
9.45—Programme commercial.
10.00—Musique de danse.
10.15—Programme commercial.
10.30—Programme commercial.
10.45—Musique de danse.
11.00—Musique classique.
11.30—Programme commercial.
11.45—Programme commercial.

Après-midi

12.00—L'heure féminine.

12.15—Programme commercial.
12.30—L'heure féminine.

Soirée

5.00—"Cocktails Capers"
5.30—Méli-Mélio.
6.00—Devinez.
6.15—Variétés.
6.30—Radio-annuaire.
7.30—Allan Wilson.
7.45—"Gypsy Fortunes."
8.00—Meunier da Silva, pianiste.
8.15—Arthur Lapierre, ténor.
8.30—Le Père Jadis.
9.00—Musique de danse.
9.30—"For Mother and Dad."
10.00—Musique de danse.
10.20—"Nature has a story."
10.45—"The Gayeties."

CRCM

Soirée

5.30—Concert.
6.00—Cotes de la Bourse.
6.15—Le disque pour tous.
6.30—Tony Russell, ténor.
7.00—Kathleen Stokes, organiste.
7.15—"Play Credit."
7.30—Service des nouvelles.
7.45—"The Kidoodlers."
8.00—Programme musical.
8.30—Helen Traubel, soprano.
9.30—"Midnight in Mayfair."
10.00—"The Ghost Room."
10.20—Mlle Pauline-Alainée Bailly, pianiste.
10.45—Radio-Journal.
11.00—"Music for Music's Sake."
11.30—Musique de danse.

[ÇÀ ET LÀ]



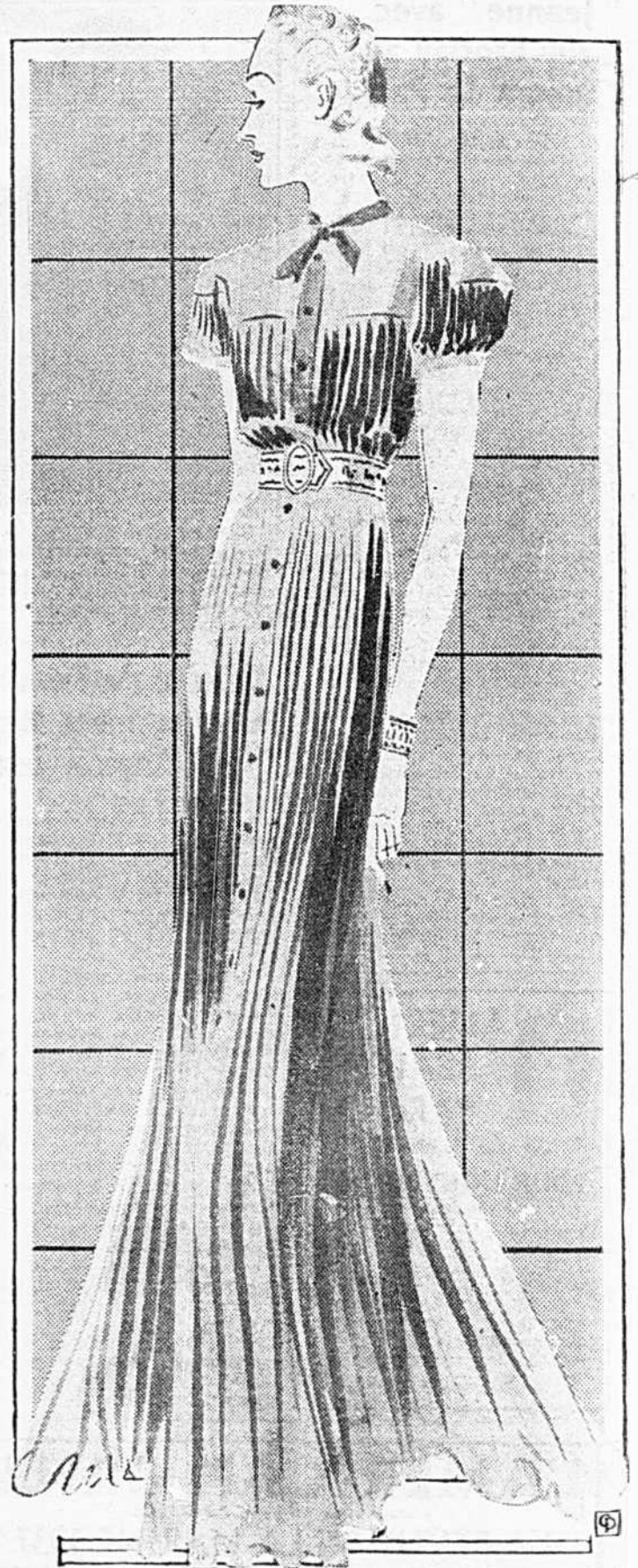
Le jeune Armand Aubin, accusé du meurtre de son employeur, Joseph Brizard, de St-Michel des Saints, qui doit subir son procès au cours des assises criminelles de la Cour du Banc du Roi qui se déroulent en ce moment à Joliette. (Photo l'«Illustration Nouvelle».)



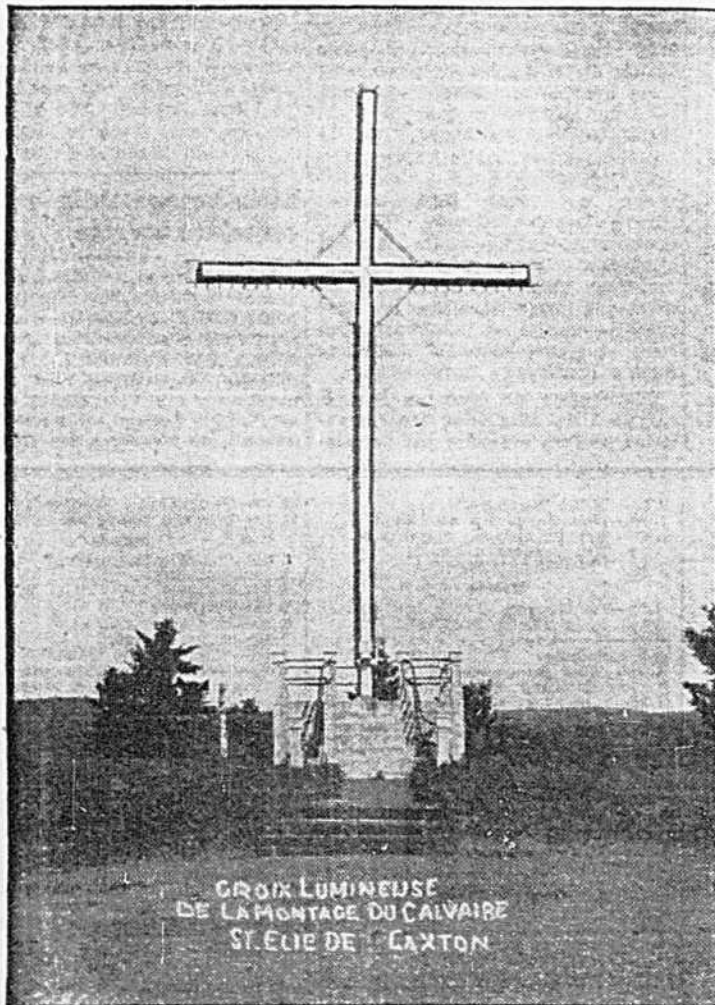
Ellis Parker Butler, auteur du livre célèbre "Figs is Pigs" vient de mourir dans sa villa d'été de Houston, Mass.



Une ancienne loi permet aux Indiens de traverser la frontière séparant le Canada des Etats-Unis. Mme Pete Garrow, photographiée ci-dessus, poursuit le gouvernement américain parce qu'une taxe est imposée sur les produits qu'elle fabrique sur la réserve St-Régis de Québec et qu'elle vend ensuite aux Etats-Unis.

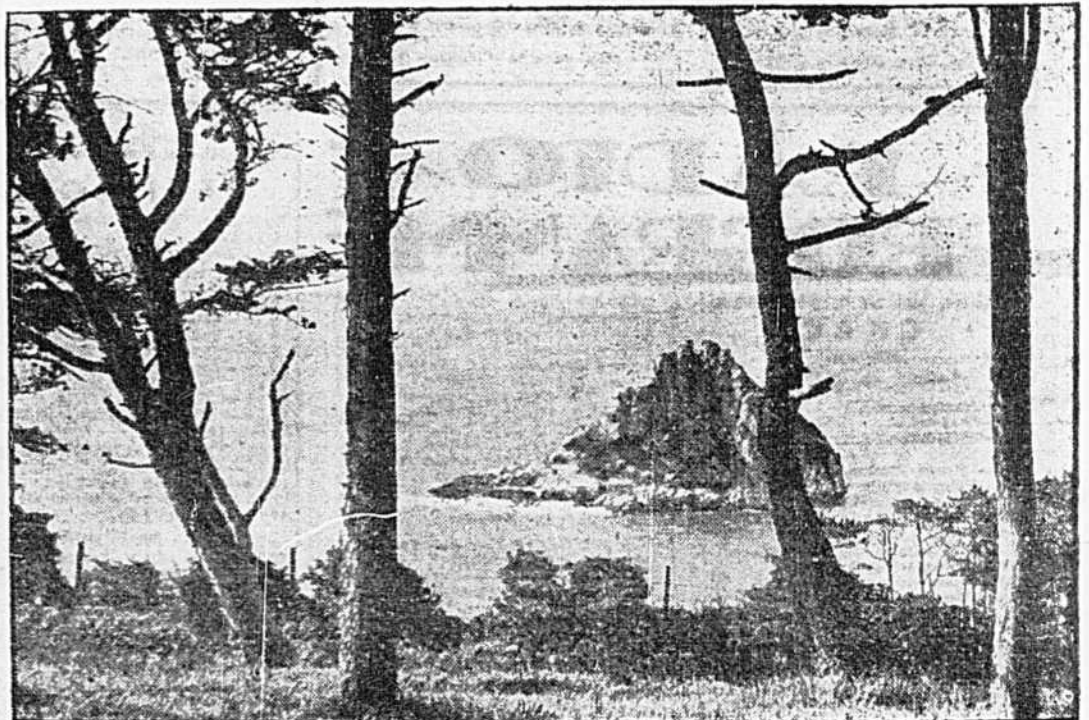


Voici un modèle de robe de diner: robe de chiffon noir à petits plis se perdant dans la jupe. La ceinture est de brocart vert jade.

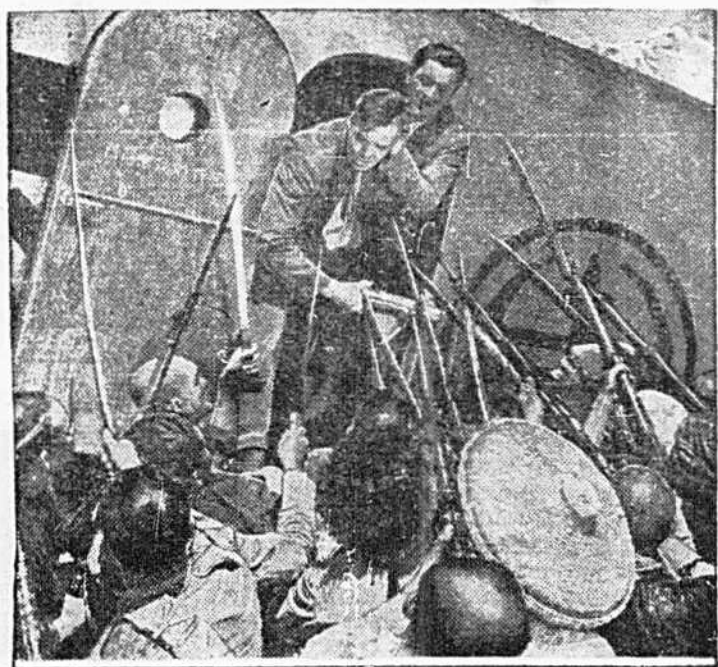


CROIX LUMINEUSE DE LA MONTAGNE DU CALVAIRE ST-ÉLIE DE CANTON

Voici la croix lumineuse de la montagne du Calvaire, à St-Élie de Canton où aura lieu dimanche prochain un pèlerinage. M. l'abbé J.-A. Lamy est le curé de cette paroisse.



Un beau paysage anglais.—Le rocher de Thatcher vu à travers les pins de Torquay.



John Howard et Ronald Colman dans une scène de la grande production Columbia de Frank Capra, "Lost Horizon", que le théâtre Palace présentera à prix populaires la semaine prochaine, à partir de demain.

radio
cinéma
spectacles



Willie Fréchette, jeune auteur et artiste dramatique de Montréal, qui nous quitte pour un séjour de 2 mois à New-York, dans l'intérêt de la nouvelle école de diction. "Le Petit Studio". A son retour, M. Fréchette reprendra son travail comme régisseur et assistant de M. Duliani à la section française du Montreal Repertory Theatre.



A l'American Grill.—Toujours désireux de plaire à sa clientèle, l'American Grill présente cette semaine la Revue de la Marine 1937.



Betty Ito, actrice japonaise de talent, que l'on peut entendre tous les jours, du lundi au vendredi à onze heures 15 avant-midi, sur le réseau "bleu" de NBC, au programme "Young Hickory". Mlle Ito interprète à cette émission, le rôle d'Alice Carter.



Nadine Conner, jolie soprano de la radio, que l'on peut entendre tous les jeudis soirs au programme "Show Boat" à 9 heures, sur le réseau "rouge" de NBC. Cette populaire émission met en vedette, outre Mlle Conner, Charles Winninger, Jack Haley et Warren Hull, tous des acteurs de cinéma.



La belle Kay Francis que nous pourrions voir dans son dernier film "Confession", au théâtre Princess, la semaine prochaine, commençant demain. Mlle Francis est entourée dans cette production de Basil Rathbone, Ian Hunter et Jane Bryan.



Chico Marx, Maureen O'Sullivan et G. Marx dans une scène de "A Day at the Races" la dernière comédie-bouffe des célèbres frères Marx, qui prendra l'affiche de l'Impérial, pour trois jours seulement demain.



Voici Mlle Elizabeth Sutherland, jeune actrice de Toronto, qui fut choisie récemment comme la jeune canadienne promettant le plus pour débiter à l'écran. Mlle Sutherland est ici photographiée, dans un studio de cinéma de Londres, alors qu'elle lit le scénario du "bout d'essai" qu'Alexander Korda a décidé de lui faire tourner.



La première ballerine Lucia Chase, dans le célèbre ballet d'Adam "Giselle", qui nous sera présenté au Monument National, le 30 courant, et les 1 et 2 octobre, par la troupe des Ballets Russes de Mordkin.

Bonjour Madame!

DESIREZ-VOUS FAIRE BON MENAGE POUR TRES JEUNE FILLE

Si oui, venez donc, jeunes ma-
mans, jeunes filles, apprendre par
l'art d'utiliser les restes, comment
on équilibre le budget familial, et
même comment on se remet à neuf
en épuisant non le porte-monnaie
mais ses ressources personnelles
d'ingénierie.

Cette robe n'a plus l'heur de vous
plaire parce que démodée, vite ou
vous en la taille et réajuste, vous
voilà toute rafraîchie, et combien
fière et heureuse! Dans le man-
teau usagé de maman, vos doigts
habiles vont apprendre à trouver,
à combiner les bons morceaux, et
dans deux jours, la fillette qui n'a
jamais fini de grandir sortira toute
pimpante dans un costume neuf...

Ne vous plairait-il pas de vous es-
sayer à modeler un coquet chapeau
seyant à votre toilette favorite,
après que vous aurez taillé et con-
fectionné celle-ci selon le modèle
admiré dans la vitrine, ou mieux
encore, crée par vous à mesure que
vous aurez approfondi les secrets de
la coupe et du dessin des pa-
trons.

Tout cela peut être entrepris et
mené à bonne fin aux cours de Coupe
et Confection de notre Ecole Mé-
nagère post-scolaire. Ne faisons que
simple mention des travaux fantais-
tistes à l'aiguille qui occuperont si
agréablement vos veillées.

L'art de l'habillement n'a-t-il plus
de secrets pour vous? Dans ce cas,
allons nous perfectionner en scien-
ce pratique culinaire; venez, en la
société d'aimables compagnes, dres-
ser vite et bien une salade aussi
agréable à l'oeil qu'au palais, sachez
tourner une appétissante tourtière,
cuire un ragoût odorant, une crème
ou une sauce irréprochables à
notre Cours Pratique d'Art Culina-
ire.

Si vous le préférez, le menu en-
tier sera exécuté devant vous au
cours d'une démonstration, tandis
que s'échangeront conseils prati-
ques en tenue de maison, secrets
professionnels qui ont valu à Ma-

dame une telle sa réputation de cor-
don-bleu émérite, ou bien encore,
on vous dira les trésors que la Pro-
vidence a cachés dans cet aliment,
ce légume, lequel, sagement com-
biné dans une diète appropriée, ré-
habilitera une pauvre santé déla-
brée.

Désirez-vous plus encore? Voici
ce que toute jeune fille ou femme
ne peut plus ignorer: les règles de
l'hygiène applicables à chaque ins-
tant dans la vie familiale. On vous
dira donc, à notre cours d'Hygiène
Sociale, la structure intime du
corps humain, cette merveille in-
imitable du Créateur, le rôle de
chaque membre, de chaque organe,
les soins particuliers qu'il peut ré-
quérir. Survient la maladie, vous
savez en distinguer les symptômes,
seconder habilement l'action du mé-
decin, et même au besoin, en l'at-
tendant, administrer les soins d'ur-
gence en cas d'accident.

Faire votre vie pleine, employer
vos loisirs d'une manière aussi uti-
le qu'agréable, voilà ce que désire
vous enseigner l'Ecole Ménagère
Municipale de Verdun. Pour Infor-
mations, s'adresser à la Directrice,
Académie Notre-Dame de Lourdes,
1650, 5ème avenue, Verdun, YORk
3639.

Pourquoi adopter un enfant

Il se trouve nombre de foyers
qui sont manifestement incomplets
parce qu'il y manque un élément
essentiel à leur bonheur: l'enfant.

Dans nos Crèches il se trouve un
grand nombre d'enfants qui sont
parfaitement qualifiés pour mettre
du soleil dans les foyers déserts.
Ces petits chérubins n'attendent que
l'occasion pour donner leurs car-
resses et leurs sourires en retour de la
sollicitude affectueuse et des soins
attentifs qu'ils recevront des papas
et des mamans auxquels la Provi-
dence les aura confiés.

Epoux sans enfant, entendez l'ap-
pel de Dieu qui vous offre aujourd'
d'hui par la voie de la charité ce
que la nature vous a refusé. Rappe-
lez-vous ce qu'il a dit: "Ce que
vous ferez aux plus petits d'entre
les miens, c'est à Moi que vous le
ferez."

En choisissant un de ces petits
êtres abandonnés, n'hésitez pas à le
croire, c'est Dieu Lui-même que
vous accueillerez dans votre foyer,
Lui qui ne se laisse pas vaincre en
générosité, Il récompensera au cen-
tuple ce que vous aurez fait pour
Lui. Laissez-vous toucher par la
grâce qui passe; sans tarder adres-
sez-vous à La Société d'Adoption et
de Protection de l'Enfance, 34 est
boulevard St-Joseph, Téléphone: LA
6418, avec une lettre de recomman-
dation de votre paroisse et votre
certificat de mariage, et vous serez
dirigés vers une de nos Crèches où
parmi les centaines de petits vous
choisirez l'enfant qui manque à
votre bonheur. — (Com.)



Une idéale toilette du soir pour la
débutante. Le modèle est Rose-
mary Lane, et la robe est de taf-
fetis bleu de ciel. Le bouquet de
corsage est fait d'orchidées et de
muguet.

Que dis-tu? Que dit-on?

Voilà l'éducation

Si tu veux savoir ce que c'est que de
l'éducation, va le demander à monsieur
John, un jeune étudiant qui revient de
l'Arctique. Il est allé vacancer par là,
cet été, ce dont je le félicite, en passant.

Il ne parle ni des glaciers ni de la
température adorable qu'il devait faire
là-bas pendant que nous fondions, mais
des filles esquimaudes. C'est encore
très normal, car on dit qu'à dix-huit,
dix-neuf ans elles ne sont pas mal du
tout. Il les a trouvées d'une civilisa-
tion très avancée, et d'une éducation
alors!



(Famous Studio)
JOVETTE

Des exemples? mais les voici, tels
que monsieur John les présente: Elles
fument comme une Américaine cent
pour cent, elles dansent des sets, elles mâchent de la gomme,
elles savent apprécier les bijoux...

Et voilà ce que c'est que de l'éducation. Evidemment,
quand une jeune fille porte la culotte, des lunettes à bordure
d'écaillé, des bas sans jarretières et qu'elle a pris le tour de
boire un coquetel et de dire Oquéé! elle est rendue au point
culminant de la civilisation. Après elle n'a qu'à faire comme
les Romains de l'histoire ancienne...

La civilisation, vois-tu, c'est de convaincre un peuple
étranger que ses vêtements ne sont pas chics, parce qu'ils ne
sont pas pareils aux autres... que ses fêtes ne sont pas
belles parce qu'elles ne ressemblent pas aux fêtes des autres,
que, sa vie est mal organisée parce qu'il ne travaille pas
tout le temps et qu'il garde la nuit pour dormir...
Enfin, la civilisation c'est un vilain truc pour rendre les hu-
mains esclaves. On nous l'a joué ce tour-là.

Jovette

NOS MEILLEURS VOEUX

- A Mme Willie Tardif, de la rue Ontario, qui vient de célébrer son anniversaire de naissance, de la part de son époux.
- A Mme Roger Cyr, de la rue Saint-Denis, qui vient de célébrer son anniversaire de naissance, de la part de son époux.
- A Mlle Aline Robillard de la rue Mentana qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son père et sa mère, ainsi que sa soeur et son beau-frère, M. et Mme D. Vanchestein.
- A Mlle Rita Lauxon, de la rue St-Laurent, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de ses parents ses frères et soeurs, et son ami, Albert Durocher.

HOROSCOPE DU JOUR

- JEUDI, 16 SEPTEMBRE 1937
- Journée confuse et agitée.
 - Volé pour chaque personne et selon son mois de naissance l'horoscope détaillé de la journée:
 - JANVIER** — Partagez bien votre budget. Voyagez, faites des contacts religieux.
 - FEBRIER** — Evitez les amis qui puissent vous conduire au mal. Ecoutez les pensées sobres ou les avis.
 - MARS** — Ravalez votre haine dans les contacts d'affaires; vous avez besoin d'argent. Soyez sympathique envers les autres.
 - AVRIL** — Un jour confus, plein de friction. Ayez de la bonne volonté.
 - MAI** — Commencez les nouvelles aventures ou les spéculations. Créez des activités utiles.

- JUIN** — Un matin confus et fâcheux. Créez l'amour à la maison.
 - JUILLET** — Le matin commence mal votre journée. Donnez plus d'attention à votre travail.
 - AOUT** — Un matin plein de confusion. Faites des voyages, de la correspondance. Annoncez.
 - SEPTEMBRE** — Vous vous demandez ce matin ce que vous avez — Vous êtes trop nerveux. Prenez les choses aisément.
 - OCTOBRE** — Vous aimeriez mieux dormir que travailler ce matin. Méditez ou cherchez la paix.
 - NOVEMBRE** — Encouragez vos transactions ce matin. Faites des excuses pour ceux que vous aimez. Ne trouvez pas des fantes qui sont loin.
 - DECEMBRE** — Votre pensée est loin de vous. Employez la bonne volonté dans votre commerce.
- AU CORPS DE GARDE**
— Brigadier Tournesol, quand un cheval est attaché à un mur et qu'il se sauve, de quel pied part-il?
— Je ne sais pas.
— Espèce de nigaud! Eh bien! il part du pied du mur.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

Tarif d'abonnement
(Edition quotidienne)

MONTREAL et BANLIEUE

12 mois	\$6.00
6 "	3.50
3 "	1.75
1 "	0.75

PROVINCE

12 mois	\$5.00
6 "	2.75
3 "	1.50
1 "	0.50

TELEPHONE: FAIKirk 1171
CASE POSTALE 1480
1124 EST, RUE MARIE-ANNE

Payable d'avance par mandat postal, ou
chèque au pair à Montréal. En vente
dans tous les dépôts et dans tous les
grands centres de la province.

BLONDINETTE —

Argument frappant!

Je me demande comment tu
peux te comprendre dans
tout ce désordre. Les tiroirs
sont remplis de vieilleries
et l'on ne trouve pas ce dont
on a besoin.

Ecoute chéri, est-ce que
je vais parfois à ton
bureau pour critiquer
ton travail?

Non

Et bien alors, sors
de la cuisine...

TSK,
TSK,
TSK

Veux-tu bien cesser
de faire cela chaque
fois que tu passes
près de moi...

L'INSPECTEUR WADE —

— Le garçon de table suisse!

Voici ce qu'il voulait saisir... une carte avec nos empreintes digitales. Heureusement que nous l'avons vue avant que tu tires sur Wade.

Maintenant, il n'y a rien pour m'arrêter...

Rien... Ecoute on marche dans l'autre chambre.

Wade, il ne t'est rien arrivé? Pourquoi as-tu éteint la lumière?

Je croyais que tu aurais peur de mon revolver...



L'information littéraire

SUR LA MER DES SONGES...

I

Les vifs ont les contours trapèzes de leurs songes. Tant d'espoirs sont déçus quand on a cru trop beau. Un rêve dont la marche à travers le cerveau. N'a cumulé que des vestiges de mensonges.

On peut éterniser dans un rêve de bronze. Une beauté lointaine en un sombre château. Mais les yeux dessillés ne voient plus que de l'eau. De l'eau, dans le là-bas où les prunelles plongent.

Tant idéaliser une forme d'un jour. Et puis s'apercevoir, au soir, que notre amour. N'était pas aussi grand que l'avait cru notre âme.

La vie alors, dans son destin, demeure un poids. A ces mains qui n'ont plus la force que l'on croyait. Au cœur débusqué qui ne veut plus de flamme.

II

Nos regards fermeront leurs desirs sur la vie. Et nous soupçonnerons les flamboyants matins. Sous le souffle automnal des radieux lointains. Et nos yeux s'ouvriront en lourdes ogives.

Ne buvant qu'aux frissons d'étoiles infinies. N'aspérant dans l'effroyable et noir destin... Nos douleurs chanteront, comme un triste tocsin. Au-dessus de nos joies courtes, inassouvis.

On se demandera devant notre regard. Accroché quelque part des mondes inconnus. Quel mystère nous tient si distant de la terre.

Aucun ne comprendra que pour nous la lumière. N'est plus le grand soleil qui nous brûle, ou hasard; Mais bien notre chagrin nostalgique et confus.

Ste-Pétronille, Ile d'Orléans, 12 septembre 1937.

III

Et l'amour, de nouveau, sera là devant nous. La gloire nous viendra, et le monde, à genoux. Courbera devant nous son hommage posthume... Nous serons du divin enveloppé de brume.

Notre corps sera mort, n'étant plus qu'un remous. Du nous-même ancien qu'on promenait partout... Nos yeux rechercheront dans l'espace qui fume. Un peu d'éternité. Comme un fer sous l'entume.

La vie nous a battu de son marteau de mort; Nous n'avions désiré que souffler du bonheur. A tous ceux qui portaient un cadavre en leur cœur.

L'amour épaulera nos rêves. Le remors. De ceux qui n'ont pas cru à notre ardent message. Ne pourra plus changer les traits de nos visages...

IV

Amour, je ne crains plus. Tu peux venir, passer. Sur mon chemin. Mes yeux n'ont plus soif de ta vue. L'infini m'a conquis; je suis un trépassé. Dans mes veines d'enfant qui brûlent sous les nues.

Mon cœur a, d'un seul cri de conquête, effacé. Ce qu'a cru aimer, cette forme inconnue. Et qu'il n'a pas aimée, et dont il s'est lassé... Rien ne peut m'attirer des forces qui obstruent.

La clarté du désir; ni les mers, ni les cieux. Ne pourront retenir la flamme de mes yeux. Mon bonheur, aujourd'hui, c'est de n'en avoir pas.

Car, j'ai enfin la liberté, cette nourrice. Qui souffle une oeuvre à l'homme, à chacun de ses pas. Et qui lui donne son amour, sans arrière.

ROGER BRIEN

POUR RIRE

MONDANITÉS

GRAPHOLOGIE

AMENITES CONJUGALES

Durand a épousé une riche héritière. L'autre jour, pendant une discussion orageuse, Mme Durand a lancé le trait suivant à son mari:

— Je sais très bien que tu ne m'as jamais aimée et que tu ne m'as épousée que pour ma dot.

— Oh! quant à cela, détrompe-toi, ma chère amie. Si je n'avais eu que le désir de m'enrichir, j'aurais pu le réaliser avec moins de tracas et de souffrances en me rendant aux mines d'or du Klondyke!

TRES FACILE!

Une maman avait une fille à qui elle conseillait d'épouser tel jeune homme, bien qu'il fût un athée et qu'il ne crût pas à l'enfer. — Epouse-le tout de même, lui dit-elle; à nous deux, nous arriverons bien à le convaincre qu'il a tort.

LA RAISON

Madame V. demande à une de ses amies des nouvelles de M. dont les bottes sont d'une grandeur plus que respectable.

— On m'a dit que vous lui aviez défendu de mettre les pieds chez vous?

— Mais oui, ma chère, mon appartement est trop petit.

RECEPTION RUE FRANÇOIS I^{er}, A PARIS

Un invité. — Excusez-moi mon retard, Comtesse, mais j'ai dû rendre visite au garde des... sceaux.

La comtesse. — Oh, je comprends, c'est pourquoi il vous a gardé si longtemps! !

Déplacements

M. Jacques Gérard et sa mère, Mme A. C. Poisson se sont embarqués sur le "Montrose" pour retourner en France.

M. et Mme Léonce Plante sont revenus de Cape Cod, Mass., où ils ont passé plusieurs semaines.

Mme J. N. Roy et son fils, Philippe, sont de retour d'une villégiature prolongée au Lac Noir de Joliette.

Bonne Fête

A Jacques Vanchestein, rue Christophe-Colomb, qui vient de célébrer son 7ème anniversaire de naissance, de la part de son papa, sa maman, son petit frère, Ivan et sa petite soeur, Irène.

A Denise Beemer qui célèbre récemment son 10ème anniversaire de naissance, de la part de M. et Mme Adrien Beemer de leur fille, Jeannette.

PRATIQUE

Ceci se passe en Cour criminelle. Un individu qui a passé quelques mois en prison en attendant son procès, s'entend condamner au pénitencier pour le reste de ses jours. Il se lève et respectueusement demande au juge:

"Votre Seigneurie, le temps que j'ai fait en prison sera-t-il déduit?"

Cette rubrique est ouverte à tous, gratuitement. Il suffit d'envoyer un fragment de son écriture à SABINE SABIN, "L'Illustration Nouvelle", Case Postale 1480, Montréal.

REVEUSE. — Vous n'êtes pas trop rêveuse, mon amie, mais vous vous laissez abattre trop facilement quand il survient une contrariété. Peut-être nerveuse, car je ne vois pas qu'avec cette douceur et ce désir d'être agréable à tous, vous puissiez être autoritaire ou rancunière. Non. Je vois encore que vous aimez le romanesque ancien, et que les choses modernes vous disent peu de chose. Beaucoup de subtilité et un attendrissement qui tient de la nervosité autant que de la mélancolie.

AGATHE B. — La curiosité est sûrement le plus grand de vos défauts ou la plus grande de vos qualités. C'est tantôt l'un et c'est tantôt l'autre. Toutefois, votre discrétion est à l'épreuve de tout et c'est pourquoi votre compagnie est si recherchée car l'on sait qu'avec vous les confidences n'auront jamais d'écho. Nature généreuse et très fidèle en amour.

JEUNE BRUNETTE. — ... et très coquette. C'est du moins ce que révèle votre écriture qui est celle d'une personne que l'on voit très rarement triste. Caractère jovial et enthousiaste qui ne connaît cependant que de bons états. Grande générosité.

Dans John L. Lewis, le L sert d'abréviation au nom Llewellyn.

Recette

Conserve de cantaloup et de pêches

3 t. de pêches coupées en dés
3 tasses de sucre
1/2 t. d'amandes blanchies émincées
2 t. de cantaloup coupé en dés
2 oranges, jus et zeste râpé.

Mélangez tous les ingrédients et faites cuire jusqu'à ce que le mélange soit épais et clair. Versez dans des verres stérilisés. Laissez refroidir et recouvrez de cire chaude paraffinée.

SOIREE DE LA GARDE N.-D. DU ROSAIRE

Ce soir, à 8 heures, aura lieu un grand Bingo sous la présidence d'honneur de M. le curé J. R. Granger, dans la salle paroissiale de Notre-Dame du Rosaire, angle des rues Villerey et Boyer. Cette soirée sera sous la direction de la Garde de Notre-Dame du Rosaire. Il y aura diverses attractions et amusements. Le prix d'entrée sera de 25c, ce qui donnera droit à 20 tours de Bingo.

Prête pour l'exercice



CLAIRE TREVOR, la trépidante vedette du ciné qui a bien voulu poser pour le photographe juste au moment où elle commence ses exercices physiques qu'elle dit nécessaires comme le pain, le lait et le sommeil.

Une question par jour

Robert Prevost



Q. — Les journaux de 1833 font grand état d'un drame judiciaire survenu le 24 mars de cette année-là, au cours duquel un nommé Dewey tua sa femme à coups de hache. Avez-vous des notes au sujet de ce meurtre et de la condamnation du coupable? — V.C.

R. — Un nommé Adolphe Dewey tenait, en 1833, un magasin de nouveautés sur la rue Saint-Paul, près de la petite rue Saint-Vincent. Il était d'origine allemande et pouvait avoir une trentaine d'années. C'était un citoyen distingué et de meilleure réputation.

Dewey avait épousé, en 1830 ou 1831, Mademoiselle Martineau, alors âgée de dix-sept ans, qui passait pour un des plus jolis minois de la ville.

Le ménage Dewey vécut heureux la première année de vie conjugale; mais un nommé Félix Mercure qui, plus tard, tint lui aussi un magasin de nouveautés rue Saint-Paul, rendit Dewey jaloux de sa femme. Le cœur plein de noirs soupçons, Dewey ne connut plus de jours heureux, et la jalousie brisa tellement son bonheur domestique que le jeune ménage dut bientôt se séparer.

Sous la pression de ses meilleurs amis, Dewey consentit bientôt à se raccorder avec sa jeune épouse; cela devait avoir des conséquences funestes.

Le dimanche 24 mars, Dewey conduisit sa femme à l'église Notre-Dame, pour y entendre la basse messe. Après le service divin, il l'amena à son magasin et s'y enferma avec elle. Il s'empara alors d'une hache et en asséna un coup à la malheureuse et lui trancha la gorge avec un rasoir. Puis, il s'enfuit à Burlington.

Madame Dewey, malgré la gravité de ses blessures, eut assez de force pour ouvrir une des fenêtres de l'établissement et donner l'alarme aux voisins. La victime, après avoir reçu les premiers pansements fut transportée chez son oncle et mourut cinq ou six jours plus tard, après avoir raconté comment elle avait été assaillie par son mari.

Dewey fut arrêté à Burlington et ramené à Montréal pour y subir son procès. Il fut trouvé coupable du meurtre le 17 août et condamné à être pendu le 30 du même mois.

Le jour fatidique arriva. L'échafaud était dressé au-dessus d'une galerie de l'ancienne prison, du côté du Champ-de-Mars. Une foule de dix mille personnes assista à l'exécution. Dewey avait puisé dans les secours de la religion une force extraordinaire. Avant de franchir le seuil de la vie il fit une courte allocution déclarant être content de mourir pour son crime et demandant aux chrétiens de ne pas l'oublier dans leurs prières.

Robert PREVOST.



DANS LA FINANCE



Nouvelle faiblesse à la Bourse

INSTRUMENTS ET MACHINES ARATOIRES

En juillet les importations d'instruments et de machines aratoires s'établissent à \$1,754,365, dont \$1,613,442 venant des Etats-Unis et \$122,243 du Royaume-Uni. En juin les importations sont de \$1,714,375 et en juillet de l'an dernier de \$1,036,411. La Suède est l'un des forts concurrents avec 2,156 cérèmeuses (\$45,577). Les engins à traction sont le principal item: 1,053 unités (\$943,161) sont venues des Etats-Unis, 83 (\$51,660) du Royaume-Uni et 1 (\$1,392 d'Allemagne.

Quand doit-on acheter ?

Très souvent, dans la salle des cours de bourse des maisons de finance on entend la question suivante: Le moment est-il enfin venu d'acheter des stocks?

Neuf fois sur dix la réponse est négative car il est contraire à la nature humaine de s'intéresser au marché lorsque les cours sont indolents et la perspective générale incertaine. Et cependant, les expériences répétées prouvent que pour réaliser d'importants profits à la bourse il faut profiter du moment où les valeurs dépréciées tendent de nouveau vers la hausse et occupent ainsi une situation attrayante.

Ce principe découle du fait que le marché est influencé en grande partie, au point de vue des prix, par de courts mouvements cycliques de hausse ou de baisse. Ce sont ces légers mouvements presque imperceptibles qui, petit à petit, dessinent la tendance générale de la liste. Conséquemment, s'il fallait attendre pour se décider à acheter qu'un fort mouvement de hausse s'affirme, il y a tout lieu de croire que l'attente sera longue et parfois vaine.

Pendant donc que nous sommes hésitants et indécis, de belles opportunités sont nécessairement manquées.

Ceux qui sont familiers avec les rouages de la bourse, savent que le marché est guidé dans ses grandes lignes par deux facteurs d'importance capitale. Premièrement, le baromètre économique qui exprime la principale ligne de conduite à la liste, deuxièmement, les facteurs inconnus qui occasionnent les mouvements intermédiaires secondaires.

Dans la circonstance actuelle l'indice économique est indiscutablement à la hausse et avec un tel puissant levier, nous nous attendons à voir les stocks atteindre de nouveaux sommets au cours des quelques mois à venir. — (Racine et Cie.)

Canada, Province de Québec, District de Montréal, No B-103204.

COUR SUPERIEURE

Dame ANDREA DUMOND, des cités et district de Montréal, épouse commune en biens de M. René Randoin, agent d'assurance, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, Demanderesse.

— vs — ledit RENE RANDOIN, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 24 août 1927.

A Montréal, ce 14 septembre 1927. (Signés) PATENAUDE, MONETTE, FILLON, PATENAUDE & MEIGHEN, Procureurs de la demanderesse.

(Vraie Copie) Patenaude, Monette, Fillon, Patenaude & Meighen, Procureurs de la demanderesse.

Vente Sensationnelle de l'Été
Underwood — Remington Royal et Calculateurs REGULIERS ET PORTATIFS
Ouvert le samedi après-midi
N. MARTINEAU & FILS
1019, rue Steury, Montréal, M.A.R.G. 3545

BOURSE DE NEW-YORK

Contrôle de la Maison LANGEVIN & CIE 225 ouest, rue Notre-Dame

	Fern
Air Reduction	65
Allied Chemical	206
American Can	97
American Foreign Power	52
American Power & Light	82
American Smelting	81
American Water Works	154
American Tel. & Tel.	163
Anaconda	49
Atchafalpa	242
Atlantic Refining	34
Baldwin Locomotive	242
Baltimore & Ohio	183
Bethlehem Steel	80
Celanese	31
Commercial Solvents	97
Chrysler Motors	27
Columbia Gas & Electric	112
Consolidated Edison	328
Corn Products	562
Commonwealth Southern	23
Curtiss Wright	42
Dupont	149
Douglas Aircraft	123
Electric Power & Light Corp.	174
General Motors	500
Gillette Razor	124
General Electric	472
Hudson Motors	12
Int. Tel. & Tel. Co.	91
Kennecott Copper	563
Montgomery & Ward	512
New-York Central	284
National Power & Light	91
North American	222
Packard Motors	72
Pennsylvania R. R.	318
Phillips Petroleum	524
Public Service of New-Jersey	374
Radio Corporation	94
Republic Iron & Steel	294
Sears Roebuck	82
Simmons Bed	37
Southern Ry.	214
Standard Brands	11
Standard Gas & Electric	59
Standard Oil of New-Jersey	7
Socony Vacuum Oil	192
Texas Corp.	524
Union Pacific	196
United Aircraft	232
United Gas Improvement	113
U. S. Rubber	424
U. S. Industrial Alcohol	29
U. S. Steel	29
Vanadium	29
Western Union	33
Westinghouse	132
Woolworth	43

MINES NON INSCRITES

Fournis par STERLING SERVICE LIMITED 207 ouest, rue Notre-Dame

	Offre Dem.
Acme Cadillac	04 .07
Albany River	43 .47
Algoid	35 .39
Amity	01 .02
Amos Cadillac	02 .03
Beaucourt	24
Bousquet	01 .02
Brown Bousquet	04 .06
Brown Cadillac	05 .07
Bilmac	10 .12
Can. Kirkland	03
Can. Pandora	08 .10
Central Duvernay	12
Cunliff	02 .03
Darwin	09
Deane Cad.	05 .06
Dempsey Cadillac	03 .04
Dunlop new	05 .07
Duvernay	12
Fleming	20
Fontana	25
Garnet L. L.	014 .023
Gilbec	02 .03
Gold Bar	05 .07
Hudson Pat	024 .034
King Kirkland	01 .02
Lafayette	02 .03
Lake Hill	024 .034
Lake Montigny	10 .12
Lake Rowan	25 .30
Lamaque Gold	6.00 6.50
LeRoy	064 .074
Mackey Point	27
Martin Bird	40 .43
Mooshla	09 .12
Mosher	17 .18
Norlake	06 .08
Obalski	07 .08
Oklend	13 .16
O'Leary Malartic	05 .07
Potterdoal	013 .023
Quebec Eureka	04 .05
Quebec Manitou	07 .10
Routhier Cadillac	10 .12
Rod Gold	17 .20
Rubec	024 .034
Seguin Rouyn	024 .03
Shawmaque	15
Sigma	3.00 3.50
Simmons Mining Co.	7.00
Siscoe Ext.	18 .22
Smelters Gold	014 .024
Springer Sturgeon	08 .11
St. Pierre Cad.	02 .03
Tonawanda	02 .03
Wawbano	04 .06
West Red Lake	03 .04
Westwood Cad.	08 .10
Willport	16 .18
Winoka	06 .08
Young Davidson	16 .19
Young Shannon	02 .03

Même mouvement enregistré à Wall Street

Les valeurs en Bourse accusaient hier matin une nouvelle baisse fractionnelle. Parmi les plus actifs, Brazilian Traction perdit 11-8 point à 211-8 ainsi que International Nickel, à 56-4 et Consolidated Smelters, un point à 72.

Malgré son rapport annuel publié mardi, National Steel Car baissait d'un point et demi à 34 et Dominion Steel "B", de 3-8 de point à 17-8.

Parmi les valeurs papetières, Price & Bisait une baisse d'un point et quart à 32 pendant que ses actions privilégiées augmentaient d'un point. St-Lawrence Corporation accusait une baisse fractionnelle tandis que Howard-Smith obtenait un gain de deux points et que ses actions privilégiées tombaient d'un point et demi. St-Lawrence Paper gagnait deux points et St-John Paper trois points.

A WALL STREET

New-York, 15. — La faiblesse des aciéries et des moteurs arrêta toute tentative de redressement de la liste à New-York aujourd'hui et conséquemment les titres clôturent à une allure vacillante.

U. S. Steel et Chrysler refusèrent de se joindre aux autres groupes alors que les pétroles et les spécialités tentaient de déclencher un mouvement de reprise et entraînaient les cours d'une fraction à plus d'un point plus haut.

Au début des échanges l'attitude était faible, mais la vague de ventes disparaissait bientôt et une appréciation graduelle aidée par les mises à couvert apparaissait.

Durant la plus grande partie de la journée le marché montrait de la vigueur, particulièrement en face de la tenue modérément fléchissante de Londres.

MARCHE DE CALGARY

Cours fournis par BEAUSSOLEIL & BEAUSSOLEIL 477, rue Saint-François-Xavier

	Offre Dem.
Advance	35
Admiral	04
Alberta Pacific	28 .33
Amalgamated	054 .07
Anaconda	08 .10
Associated Oil	05 .10
Baltac	04
Banner	06
British Dominion	15
Calgary & Edmonton	1.80
Calmont	41 .44
Commonwealth	22 .25
Dalhousie	55
Davies Petroleum	304 .314
Devenish	06
East Crest	134 .17
Firestone	164 .18
Foothill	56
Foundation	29 .32
Freehold	07
Globe	11 .14
Graystone	05 .034
Hargal	13
Highwood Sarcee	14 .18
Home Oil	1.50 1.36
Hyla	08
Lethbridge	054 .024
Madison	061
Mar Jon	072
McDougall Segur	174 .19
Mercury	22
Merland	06
Mid West	06
MIR City	13
Model	41 .45
Monarch	26 .284
National Petroleum	30
National Warrants	05 .09
New Valley	074 .10
Norden	134
Okalta common	1.05 1.10
do priv.	2.50
Pacalta	164 .174
Prairies Royalties	184 .20
Ranchman's	12
Rand	024
Reward	064 .074
Ritchfield	061 .08
Royalite	32.50
Spooner	12
Sunset	19 .20
Turner Valley	06
United Oils	164 .174
Vanalta	06 .07
Vulcan	1.00 .02
Wellington	044
Wayman	07 .074
West Flank	30 .32

BOURSE DE MONTREAL

Contrôle de la Maison FORGET & FORGET 49-51 ouest, rue St-Jacques

	Nov.	Nov.	Nov.	Fer.
Ass. Breweries	12	12	12	17
Bathurst A.	16	164	16	16
Bell Telephone	167	168	167	168
Brazilian Tr.	204	212	204	214
B. C. Power A.	353	353	353	353
Bruck Silk	54	54	54	54
Bldg. Products	61	61	61	61
Can. Cement	11	114	11	114
do priv.	105	105	105	105
C. Nor. Power	203	203	203	203
Can. Steamship	4	4	4	4
Can. Bronze	39	39	39	39
Can. Car & Fy.	114	124	114	124
do priv.	23	24	23	24
Can. Celanese	224	224	224	224
Can. Hydro pr.	84	84	84	84
C. I. Alcohol A.	54	54	54	54
do B.	43	43	43	43
C. P. R.	10	10	10	10
Cockshutt Pl.	113	114	113	114
Cons. Smelters	72	724	72	724
Dist. Seagraves	174	174	174	174
Dom. Bridge	38	39	38	39
Dom. Coal pr.	19	19	19	19
D. St. & Coal B.	174	184	174	174
Dom. Textile	79	79	79	79
Dryden Paper	12	12	12	12
Electrolux	174	174	174	174
Foundation	15	17	15	17
G. Steel Wares	12	12	124	124
Goodyear pr.	50	50	50	50
Gurds	9	9	9	9
Gypsum Lime	94	94	94	94
Ham Bridge	19	19	19	19
Hollinger	11	11	11	11
Howard Smith	23	21	23	23
Imp. Tobacco	14	14	14	14
Ind. Acceptance	344	344	344	344
Int. Nickel	56	574	56	574
Int. Petroleum	31	324	31	324
Int. Power	54	54	54	54
Lake of the W.	29	29	29	29
Lake Sul. Pulp	294	294	294	294
Massey Harris	74	84	74	84
McCull Front.	124	124	124	124
Mont. Power	29	294	29	294
do debts	504	504	504	504
Mtl. Tramways	88	88	88	88
Nat. Breweries	394	394	394	394
Nat. Steel Car	334	344	334	344
Noranda M.	54	54	54	54
Ogilvie Flour	230	230	230	230
Power Corp.	174	18	174	18
Quebec Power	174	18	174	18
Regent Knitt.	81	81	81	81
St. Law. Corp.	94	94	94	94
do priv.	24	25	24	25
Shawinigan	284	294	284	294
Sher. Williams	19	19	19	19
Simons & Sons	13	13	13	13
S. Can. Power	134	134	134	134
do priv.	106	106	106	106
United Stl. Cor.	6	6	6	6
Viau Bis. Cor.	4	4	4	4
Winn. Elec. pr.	44	44	44	44
Wood Mill pr.	63	63	63	63

Totaux des ventes: Industriels: 46,400 actions. Mines: 108,200 actions. New-York: 1,140,000 actions.

COMMANDE TURQUE A LA CANADIAN CAR

Le gouvernement turc a donné à la Canadian Car & Foundry Company une commande d'aéroplanes au montant de \$2,000,000; la moitié de cette somme est déposée dans une banque à charte canadienne.

Ce contrat permettra à la compagnie de rouvrir ses usines de l'ort William.

En octobre 1936 la compagnie a obtenu le droit de manufacturer et de vendre dans le monde entier sauf aux Etats-Unis l'aéroplane de combat "Grumman".

Marché des obligations

La cote des valeurs se maintient ferme sur le marché des obligations. Telle est d'ailleurs l'opinion exprimée par la firme Wood, Gundy and Co. Ltd. Le marché est plutôt tranquille. Les prix cependant étaient plus élevés à la fin de semaine et on rapporte des gains sur les échanges.

Les avances sont plutôt lentes mais il y a amélioration quand même. Une émission de \$25,000,000 de bons de trésor du Dominion du Canada a été vendue à un taux moyen de .628% ce qui est un nouveau taux assez bas pour ce genre d'émission.

Le taux moyen des cinq dernières émissions gouvernementales fut le suivant: Juin, 30 — .634 p.c.; juillet, 14 — .632 p.c.; juillet, 30 — .633 p.c.; août 13. — .636 p.c.; août 31 — .628 p.c.

Exportations d'outillage et machinerie agricoles

En juillet les exportations d'outillage et de machineries agricoles ont une valeur de \$1,324,394, contre \$1,051,889 en juin et \$621,778 en juillet l'an dernier. Les principaux objets comprennent l'Argentine avec \$487,000; les Etats-Unis, \$391,000; le Sud-Africain, \$206,000; la Nouvelle-Zélande, \$72,000 et le Royaume-Uni, \$50,000.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal

Soumissions de prix demandées pour huile combustible légère, gazoline et huile à moteur (EXERCICE 1937-1938)

La Commission recevra jusqu'à trois heures (3 hrs) de l'après-midi, le mardi 21 septembre, 1937, des soumissions de prix pour la fourniture et la livraison d'HUILE COMBUSTIBLE LEGERE, GAZOLINE et HUILE A MOTEUR, en conformité avec le Cahier des Charges officielles.

QUANTITES:

I.—Huile combustible légère (13,000 gallons)	
District centre—Résidence St-Anthony	4,000 gallons
District est—Résidence Boucher-de-la-Bruère	5,000 "
District ouest—Résidence St-Augustin de Cant.	4,000 "
II.—Gazoline—"Premium" (21,000 gallons)	
Garage District Centre	10,700 gallons
" District Est	4,000 "
" District Nord	4,000 "
" District Ouest	2,300 "
III.—Huile à moteur (nos 20, 30 et 40) (500 gallons)	
Huile numéro 20	100 gallons
Huile numéro 30	150 "
Huile numéro 40	250 "

Ces soumissions de prix doivent être faites sur les formules officielles dont copies peuvent être obtenues du Directeur des Travaux de la Commission, à 117, rue Sainte-Catherine (ouest).

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Le SECRETAIRE GENERAL et TRESORIER: VICTOR DOLE
Montréal, ce 14 septembre, 1937.

DANS LA FINANCE

CURB de MONTREAL

Table of Curb market data for Montreal, listing various stocks and their prices.

Table of Mines market data, listing various mining stocks and their prices.

Opinions de New-York. Abbott, Proctor and Paine. — Une amélioration des prix est à prévoir.

METAL-ARGENT. Courtoisie de la Maison L.-G. BEAUBIEN & CIE. 54, rue Notre-Dame.

MARCHÉ DES CHANGES

Table of exchange rates for various countries including England, France, Belgium, Italy, etc.

POTINS

Le Curb de Montréal annonce que les titres de Pacalta Oils Limited seront inscrits sur le marché vendredi, le 17 septembre, 1937.

Les directeurs suivants ont été élus à l'assemblée annuelle de D.A. Stuart Oil Co. Ltd. à Toronto: MM. R.A. Bryce, Harold A. Green, Wm. H. Oldacre, Tracy B. Langdon, E. Gordon McMillan, Harry M. Millar, et J.A. Kent.

L'assemblée générale annuelle de National Steel Car Corporation, Limited, aura lieu à Hamilton, Ontario, le 30 septembre, à 11 h. a.m.

Les profits nets de Texas-Canadian Oil Corp. Limited pour les trois mois prenant fin le 31 juillet, le premier trimestre de l'année fiscale, sont de \$201,177 comparative-

R.M. Brophy de National Broadcasting Co., à Rockefeller Centre, New-York a été nommé gérant général de Canadian Marconi Company.

On annonce que M. Morris W. Wilson, président et directeur-gérant de Royal Bank of Canada, directeur du Pacifique Canadien et membre du comité exécutif de Montreal Trust Company, a été élu directeur de la Sun Life Assurance Co. of Canada, succédant à feu M. Robert Adair.

Hausse des profits de National Steel Car

Le bénéfice net de la National Steel Car Corporation, dans l'exercice arrêté le 30 juin dernier, se fixe à \$1.24 l'action, comparative-

Dividendes

G. Tamblin, Ltd, 20 cents par action, payable le 1er octobre aux actionnaires le 20 septembre. G. Tamblin, Ltd, privilégié, 1-4 pour cent, payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 20 septembre.

PRODUITS D'ARGILE

Les ventes d'argile et de produits d'argile en juin par les producteurs sont évaluées à \$485,917, contre \$379,967 en mai et \$343,591 en juin de l'an dernier.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Table of Toronto Mines Exchange data, listing various mining stocks and their prices.

Excursions du C.N.R. en fin de semaine

M. O. A. Trudeau, agent du service des voyageurs pour la région de Montréal, annonce des excursions en fin de semaine, par le Canadien National à différents endroits de Québec et d'Ontario.

UN RALLIEMENT A LA MAISON DU CHRIST-ROI

Dimanche, le 19 septembre, aura lieu à l'occasion de la Journée du Christ-Roi, un grand ralliement des retraitants de la maison du Christ-Roi, à Châteauguay Bassin, sous le patronage de Mgr C. Chaumont, P.D., vicaire général de l'archidiocèse de Montréal et directeur de l'action catholique.

TRIBUNE LIBRE EN REPOSE AU Dr PELLETIER

Silence, il va... parler. C'est fait le Docteur Frédéric Pelletier s'est éveillé. Pas tout complètement, mais il a parlé. Ce cher Docteur y est allé de ses petites pointes. Dans sa chronique musicale de samedi il parlait d'un grand nombre de choses et il consacrait le plus grand de l'espace aux "Concerts Symphoniques".

Tout ce que le chroniqueur musical du "Devoir" a écrit dans sa rubrique est très juste. Il y a cependant des points à relever. Les voici:

a) Au deuxième paragraphe il écrit: "Pour l'heure, je ne vois que les Concerts Symphoniques et les Variétés Lyriques qui, de par l'usage qu'ils font de nos musiciens, professionnels ou amateurs, et avec l'aide que leur apporte notre propre matériel humain: instrumentistes individuels ou groupes choraux, puissent nous donner l'orgueil d'être quelque chose par nous-mêmes, ou, si l'on veut, de vivre activement et non pas passivement dans le domaine de la musique."

Docteur vous avez omis les "chanteurs individuels", vous n'avez parlé que des "instrumentistes individuels" et des groupes choraux. Que faites-vous des chanteurs?

Docteur, le verbe "puisse" est très loin du sujet; trois ou quatre incisives l'en séparent. Ce "de par l'usage qu'ils font" me laisse sceptique pour ce qui est des "Concerts Symphoniques". Quel usage a-t-on fait de nos chanteurs canadiens quand on leur a préféré des élèves américains? (exception faite pour Mlle Hélène Jepson et Rose Hampton). Docteur vous avez bien écrit: "de par l'usage qu'ils font de nos musiciens."

b) Vous continuez: "Il est bien entendu que M. Wilfrid Pelletier (pourquoi ne l'appellez-vous pas: "Docteur", il l'est autant et peut être plus que vous dans le domaine de la musique?), qui demeure toujours le directeur artistique de la société, prendra le bâton à plusieurs des concerts cet hiver." Bon. J'aimerais savoir précisément quelles sont les fonctions d'un directeur artistique; ce que vous confiez à un directeur artistique ce que vous confiez aux directeurs des "Concerts Symphoniques".

Quelles sont, avec précision, les attributions du directeur artistique et des directeurs. Ajoutez aussi qui des deux (ou d'autres) doit, de par ses fonctions, choisir les artistes qui doivent faire partie des "Concerts Symphoniques"; instrumentistes et chanteurs individuels ou en groupe. Je suis peut être ignorant (je le dis avant que vous me l'écriviez), mais je suis comme d'autres, je voudrais savoir. Peut-on blâmer ça?

Je cite toujours les passages suivant l'ordre de votre chronique.

c) Plus loin vous écrivez: "Les solistes de la série régulière des concerts seront tous des artistes canadiens n'en déplaise à "L'Illustration" et à ses souffleurs ou souffleuses..." et le reste (j'arrête ici car je ne veux pas m'abaisser à répondre aux injures que vous lancez ici, les Canadiens-français se

sont assez mangés entre eux à date pour que je ne fasse pas de même. "La Presse" de samedi (page 37) dit la même chose: "Outre qu'ils (les auditeurs) pourront y entendre des musiciens de chez-nous comme solistes, les habitués auront le plaisir de voir successivement au pupitre de chef d'orchestre des musiciens de réputation internationale, tels que..." etc., etc., très bien.

Dans ce passage de votre chronique vous dites: "seront tous". Nous avons donc la certitude, si vous parlez comme représentant des directeurs des Concerts Symphoniques, d'avoir uniquement des solistes canadiens. C'est toujours ça de gagné pour les Canadiens; mais vous avez la prévoyance d'ajouter que ce sera dans "la série régulière"; c'est donc qu'il y a une série irrégulière, qu'il y aura des concerts hors série. Que faites-vous de ces concerts, il y en aura trois; celui qui interprétera les œuvres primées pour le "Prix Lallemand" félicitons ce mécène en passant) et les deux soirées du Festival à St-Laurent. Qui seront solistes à ces occasions? Des Canadiens ou non? Si ce sont des étrangers il faut, IL FAUT, vous entendez bien, que ces invités soient réellement supérieurs à nos solistes et qu'ils l'aient prouvé. Pourquoi ne pas l'avoir dit dans votre chronique?

d) Des solistes, deux seulement sont nommés officiellement. Ils sont deux excellents musiciens: M. Beaudet et Mlle Martin. Voilà du beau travail; voilà qui est bien fait; il fallait que ces deux artistes soient entendus cet hiver et c'est avec plaisir que nous irons admirer leur grand talent. Mais où la Société des Concerts Symphoniques manque (et j'admire ces euhillis volontaire...) c'est de ne pas nommer aussi certains instrumentistes ou chanteurs (terme générique) qui devront nous charmer durant ces concerts. On n'en nomme pas. On veut attendre que le public commence à oublier la campagne qui vient d'être faite pour les nôtres, les nôtres que vous semblez mépriser et dont vous avez ri dans vos articles en encadrant de guillemets ce mot "les nôtres".

RAOUL ROUSSEAU. (fin demain)

EXCURSIONS DU C.N.R. EN FIN DE SEMAINE

M. O. A. Trudeau, agent du service des voyageurs pour la région de Montréal, annonce des excursions en fin de semaine, par le Canadien National à différents endroits de Québec et d'Ontario. Vendredi soir à 6 h. 20 un train d'excursion quittera la gare de l'Est à destination du Lac St-Jean. Samedi et dimanche des trains d'excursion quitteront la gare du Tunnel à destination des Laurentides. Il y aura aussi des excursions, en fin de semaine, aux Cantons de l'Est, Vars, Ontario, sur la ligne Montréal - Ottawa, Valleyfield, Hawkesbury et Rawdon. Montréal recevra la visite, en fin de semaine, d'excursionnistes d'Ottawa, Drummondville, Nouveau-Brunswick et Ile de Prince-Edouard.

UN RALLIEMENT A LA MAISON DU CHRIST-ROI

Dimanche, le 19 septembre, aura lieu à l'occasion de la Journée du Christ-Roi, un grand ralliement des retraitants de la maison du Christ-Roi, à Châteauguay Bassin, sous le patronage de Mgr C. Chaumont, P.D., vicaire général de l'archidiocèse de Montréal et directeur de l'action catholique. Voici le programme de la journée: 10 h. Bienvenue aux retraitants; messe à la chapelle de la desserte; sermon par le R. P. Ls-Joseph, gardien; 11 h. 30 dîner en plein air (on pourra se procurer sur les lieux: sandwiches et breuvages chauds et froids); 1 h. Élections des officiers de la Ligue des Retraitants; 2 h. 30 compte rendu des activités de la Ligue des Re-

LA PAGE OUVRIERE

Les congressistes de Jonquière ont adopté d'importantes résolutions

JONQUIERE, 14. — Le travail du congrès de la C.T.C.C. se poursuit avec entrain, les délégués dont le nombre atteint le chiffre de 300 ayant manifesté le désir de couvrir tout le feuillet de ces assises. Une autre question qui autorise cette tenacité au travail, c'est que chacun veut donner toute la latitude nécessaire aux délégués de prendre part à la discussion des questions de primordiale importance, comme par exemple, les amendements à la constitution de la C.T.C.C.

Parmi les résolutions adoptées on remarque les suivantes: Que la C.T.C.C. demande au gouvernement provincial que toutes les ordonnances regardant le salaire féminin par pourcentage soient remplacées par ordonnances de salaires raisonnables d'après la classification des opérations dans chaque industrie. Que la C.T.C.C. demande que l'article 37 de la loi des établissements industriels soit biffé. Que la C.T.C.C. demande qu'une femme soit nommée de l'Office des salaires raisonnables.

Ce congrès donne son entier appui au Bureau confédéral au sujet de son attitude concernant la loi des salaires raisonnables que le gouvernement veut imposer, même là où il y a des syndicats ou unions qui pourraient se prévaloir de contrats collectifs.

Que le congrès prie le gouvernement provincial d'instituer un Conseil économique supérieur dès la prochaine session.

Arbitrage obligatoire

Attendu que dans la Loi des différends ouvriers de la province, les conseils de conciliations et d'arbitrages, ne peuvent être constitués que sur le consentement des parties en causes;

Attendu que pour qu'il y ait de ces conseils de constituer il faut au moins 10 employés intéressés;

Il est résolu que le congrès prie le gouvernement de la province, d'amender cette loi, en rendant ces conseils de conciliation ou d'arbitrage obligatoire, lorsque la partie ouvrière l'aura demandé. De plus que ces conseils puissent être rendus obligatoires pour tout employeur s'il a cinq employés ou plus à son emploi.

Une licence

Attendu que pour la bonne application de la loi des Mécaniciens ou Tuyauterie, il faut de toute nécessité, que la loi soit amendée pour que la licence soit obligatoire dans toute la province.

Attendu que la loi telle qu'elle existe, comporte trop d'inconvénients pour qu'elle soit bien appliquée.

Il est résolu que le Congrès prie le gouvernement d'amender cette loi, en rendant la licence obligatoire dans toute la province.

Question d'âge

Le Conseil central de Chicoutimi a présenté l'importante résolution suivante:

Que demande soit faite aux gouvernements fédéral et provincial qu'avant qu'un homme soit remercié de ses services à cause de son âge avancé, que l'on ne tienne pas seulement au chiffre de son âge, mais qu'avant d'agir, de la sorte, on tienne compte, malgré l'âge avancé, de sa capacité. Ceci se rapportant aux difficultés qu'éprouvent à un certain âge, un homme qui veut s'engager dans une compagnie au sujet des accidents de travail.

Après une discussion fort intéressante, il fut finalement décidé de ne pas présenter cette résolution aux gouvernements mais qu'une active campagne d'éducation soit faite de par la province par les syndicats pour pouvoir ensuite compter sur une plus sincère sympathie de la population quand il s'agira de s'adresser aux gouvernements.

Que Magistrature du Travail soit instituée au Ministère du Travail, afin que les causes des comités conjoints devant les tribunaux, soient jugés par ce tribunal et que le délai pour avoir jugement, soit raisonnable, car, en effet, de la manière dont les causes traînent devant la Magistrature, les Comités Conjoints en subissent de graves préjudices

Les imprimeurs

La Fédération de l'Imprimerie a fait adopter, par le congrès, les résolutions suivantes:

Attendu qu'il est nécessaire de protéger l'industrie de l'imprimerie contre l'invasion du métier par des ouvriers incompétents;

Attendu que des patrons font des imprimés dans des fonds cours; Attendu que des compagnies d'utilités publiques, qui sous prétexte de faire leur propre travail ouvrent un atelier et font du commerce avec l'extérieur;

Etant donné que la pratique du métier de l'imprimerie par des ouvriers incompétents, présentes bien des inconvénients en plus de blessures assez graves qui peuvent être causées aux ouvriers. Nous prions le Congrès de la C.T.C.C. de demander au gouvernement, à la prochaine session, la licence obligatoire à tous les patrons et artisans du métiers.

Demander au gouvernement provincial l'octroi de "bourses d'étude" afin de permettre à plusieurs de nos syndiqués de se rendre en Europe pour étudier les questions sociales et ouvrières. Cela aurait pour but de former davantage nos différents chefs et de les préparer au rôle qu'ils sont appelés à remplir dans le syndicalisme de notre pays.

Une résolution a été présentée par le syndicat des ouvriers catholiques de Shawinigan Falls, protestant contre une déclaration de l'hon. M. Duplessis à une assemblée politique tenue à Knowlton, comté de Brome, blâmant les chefs catholiques d'avoir déclaré la grève dans les moulins de la Dominion Textile, ajoutant que les ouvriers du textile auraient dû attendre la loi des salaires raisonnables pour régler le différend. Cette résolution demande au gouvernement de cesser sa propagande en faveur de la loi des salaires raisonnables et favoriser partout où il y a des syndicats catholiques l'adoption de conventions collectives et non par le moyen de comités d'usines dont veut se servir le gouvernement.

Après un long débat, la résolution fut adoptée mais la rédaction définitive laissée au Bureau confédéral.

Autres résolutions

Vu que la loi établie par le gouvernement créant un crédit agricole provincial, ayant pour but d'aider la classe des cultivateurs, est reconnue étant le vrai moyen de sortir les cultivateurs de la misère; les délégués croient que le même crédit pourrait servir aux petits propriétaires, pour leur venir en aide, ce qui aurait pour but d'éviter les prêteurs, qui dans bien des cas sont des petits économistes, de perdre une partie de leurs prêts, de ce fait exempter l'ouvrier qui dans les bonnes années s'est acquit une propriété, et a été obligé de l'hypothéquer, n'ayant aucun droit aux aides organisés par les gouvernements.

Que des instances soient faites auprès du gouvernement pour qu'il adopte l'"atelier fermé" et ce, dans le meilleur intérêt des ouvriers.

Que le gouvernement provincial accorde des allocations aux veuves et aux orphelins.

La Fédération du Bâtiment a élu les officiers suivants: Président: Oslas Filion; vice-président, Jos. Dorion; vérificateur, O. Normand.

En marge du congrès de la C.T.C.C. à Jonquière

JONQUIERE, 14. — (De notre envoyé). — La tenue du congrès annuel de la C.T.C.C. cet organisme syndical qui provoque présentement de par notre province un si vif intérêt, est tout un événement pour Jonquière et la région de Chicoutimi où le vénérable Mgr Lapointe jeta les premiers jalons du syndicalisme catholique en notre province.

Toute la population du Québec, les ouvriers plus particulièrement, ont les yeux sur les assises annuelles des syndicats catholiques et attendent avec impatience les résolutions qui seront adoptées au cours de ces assises syndicales.

Le congrès, ouvert officiellement dimanche, après le remarquable banquet offert aux congressistes et qui réunissait plus de 250 convives s'est aussitôt mis à l'oeuvre. Les divers comités ont été formés et celui des résolutions a aussitôt commencé le travail de l'étude des résolutions présentées pour recommander ensuite au congrès l'adoption ou le rejet. C'est l'intention des officiers de faire en sorte que le travail du congrès se poursuive avec entrain.

M. Maurice Turgeon, de Québec, a été élu secrétaire du congrès.

Un comité de dames de Jonquière a été formé afin de s'intéresser aux épouses des congressistes et leur faire visiter divers endroits et industries de la région et les inviter à quelques réceptions sociales.

M. le maire Bergeron s'est intéressé lui-même aux activités du comité de dames de Jonquière.

On a fort remarqué que le service des tables au banquet a été fait par les membres du Syndicat interprofessionnel féminin local dont Mlle J. Gauthier est présidente et ce, en savoir-faire digne de tous les éloges.

A la fin du Congrès de la Fédération de l'Imprimerie les officiers suivants furent élus: président, G. A. Gagnon, de Montréal; vice-président, H. Petit, de Québec; secrétaire, Almé Comeau, de Montréal; trésorier, A. Saint-Charles, de Montréal; vérificateur, L. Lacombe; directeur, F.-X. Gagnon.

L'organisation nécessitée par la tenue de ce congrès de la C.T.C.C. était confiée au conseil central des Syndicats catholiques de Jonquière: MM. J. T. Gagnon, président; G. Ouellet, secrétaire; A. Bouchard, assistant-secrétaire; L. P. Boily, organisateur; l'abbé A. Bergeron, aumônier. Le comité de réception se composait de MM. J. T. Gagnon, A. Ouellet, H. Girard, A. Gagnon, A. Daris et Ed. Bouchard.

Mgr Lapointe, pionnier du syndicalisme catholique en cette province, fut, au cours du banquet de dimanche, l'objet d'une manifestation d'admiration de la part des délégués du congrès de la C.T.C.C.

M. Alf. Charpentier, président de la C.T.C.C., a rappelé l'ardeur, le dévouement et le courage de Monseigneur Lapointe pour réussir à fonder le premier organisme ouvrier catholique en cette province. La Fédération des Ouvriers du Nord, disparue, pour faire place à la C.T.C.C., Monseigneur Lapointe, profondément ému quand il se leva pour répondre au témoignage d'admiration, fut acclamé avec enthousiasme. Il a remercié les syndiqués de ce témoignage et après avoir rappelé ses luttes ardues soutenues et parfois orageuses pour arriver à la réalisation de son idéal, Mgr Lapointe a fait quelques recommandations qui furent accueillies au milieu du plus bel enthousiasme.

Allez de l'avant, ouvriers catholiques, dans la voie tracée, pour la religion et la race. Rendez beau et fort le syndicalisme catholique.

Assemblée des grévistes à Acton Vale

Drummondville, 15. — Ce soir, à Acton Vale se tenait une grande assemblée des syndicats catholiques, sous la présidence de M. Chabot. Un représentant du gouvernement, M. Bernier, attaché au ministère du Travail, avait été délégué pour agir comme médiateur entre les ouvriers en grève et M. Demers, gérant de la compagnie. Tous attendaient anxieusement le résultat des démarches du représentant du gouvernement. Malgré une conférence de 2 heures entre le gérant et M. Bernier, ce dernier revint annoncer aux grévistes que le gérant refusait tout arrangement soit du gouvernement ou du syndicat. Loin de décontenancer les grévistes, tous sont bien déterminés à gagner leur cause et faire la grève jusqu'au succès fi-

nal. M. Bernier donna alors de précieux conseils aux grévistes et leur déclara que c'est par le syndicalisme catholique qu'on empêchera la pénétration communiste chez nous (applaudissements prolongés). M. l'aumônier remercia le représentant du gouvernement des démarches faites et encouragea les grévistes à persévérer. M. A. Rousseau, secrétaire de Drummondville, donna aussi ses conseils qui furent salués d'applaudissements. MM. R. Cusson et A. Roy, aussi de Drummondville, se succédèrent et exposèrent que le syndicalisme catholique est une grande oeuvre et nécessaire aux ouvriers. MM. Boisvert et Lauzière faisaient aussi parti de la délégation de Drummondville.

Exploiteurs du capital humain

A ceux que le point de vue social est impuissant à toucher, à ceux qui ne regardent en tout que leur intérêt purement individuel et matériel, nous dirons aujourd'hui: la centralisation s'attaque à votre vie propre, à votre fortune personnelle, et c'est là une simple question d'arithmétique. Voyons les faits.

Il est de grands exploiters pour qui la justice ne compte pas, pour qui la charité n'est qu'un mot et pour qui l'urbanité à outrance, la congestion, le chômage sont une exceptionnelle aubaine. Des familles entières sont dans le plus triste dénuement? De pauvres ouvriers sont pris dans les tenailles de la faim? Eh bien! profitons-en. C'est le temps de les asservir, c'est le temps de les faire travailler pour un salaire ridicule, c'est le temps d'imposer nos conditions immorales et inhumaines.

Qu'on lise un article de l'abbé Ed. V. Lavergne, paru dans la *Bonne Nouvelle* en date du 10 décembre dernier. C'est là qu'on pourra voir ce que sont aujourd'hui certains st-

laire de femmes. En voici quelques passages caractéristiques:

"La rapacité de certains employeurs réduit nos femmes et nos filles obligées de gagner leur vie hors de chez elles, à un véritable esclavage.

"Il y en a qui, pour six piastres, travaillent 72 heures par semaine.

"Il y en a que l'on tient responsables de quatre ou cinq comptoirs, et que l'on oblige à payer ce qui a été volé.

"Il y en a qui, le samedi soir, doivent rester là pour l'inventaire jusqu'aux petites heures du dimanche matin, et qui sortent de cet enfer pour se rendre à la messe si elles en ont encore la force.

"Il y en a que le soir, après une journée passée debout derrière le comptoir, — car on leur défend de s'asseoir — l'on oblige à se traîner encore à genoux pendant une heure ou deux sur le plancher pour le nettoyer.

"Pas une seule de ces malheureuses ne gagne plus de 9 ou 10 piastres par semaine; la très grande majorité gagne beaucoup moins."

CONSEIL DES METIERS

La séance régulière du Conseil des métiers de Montréal aura lieu, ce soir, à l'Assistance Publique. Les délégués des unions affiliées ont le devoir d'assister à cette séance qui sera rendue intéressante par les questions discutées et par les décisions à être prises.

Les comités du conseil soumettront des rapports qui ne manqueront pas d'intéresser et il semble que tous les délégués seront présents.

Aux travailleurs du port

Les membres de l'Union des Travailleurs du Port sont par la présente avisés que l'assemblée régulière aura lieu le 16 septembre à 8 heures du soir à son local, 27 Notre-Dame est. Tous les membres disponibles sont priés d'y assister.

QU'ON Y SONGE

Rien ne vaut autant pour la défense des intérêts que l'organisation ouvrière professionnelle solide et ayant une valeur économique et numérique.

Ce n'est pas tant la force brutale du nombre que la valeur morale qui est nécessaire pour amener les patrons à mieux comprendre la justesse et toute la valeur des réclamations des ouvriers organisés.

Ce qui précède veut dire que les ouvriers d'un organisme ouvrier professionnel ont le devoir de travailler avec leurs officiers afin que tous les ouvriers du métier appartiennent audit organisme. Tant qu'il y aura des ouvriers isolés ils nuiront à l'organisme dans ses réclamations, pour la seule raison que les patrons compteront toujours sur les non-organisés pour remettre au plus loin possible les justes demandes des ouvriers organisés.

AUX EMPLOYÉS DES FABRICANTS D'EAUX GAZEUSES

Il y aura une grande assemblée des employés des fabricants d'eaux gazeuses, à la salle Union de Commerce, 1079, rue Berril, ce soir, à 8 heures. La charte provinciale ayant été obtenue, un compte-rendu du travail fait à date par l'Association sera donné. Dites-le à vos confrères de travail et venez en grand nombre. Il y va de votre intérêt.

LES ASSEMBLÉES

Il y a urgence pour tous les membres des organismes ouvriers professionnels de suivre avec assiduité les assemblées régulières et spéciales, car c'est encore le meilleur moyen de contribuer à l'avancement de la cause ouvrière en cette province.

Les officiers ne sauraient trop insister auprès de leurs membres pour que toutes les assemblées soient nombreuses et intéressantes pour tous. C'est au vours de telles assemblées que se donnent les directives qui conduisent au succès.

CONVOCATIONS

CE SOIR

INTERNATIONAUX: Conseil des métiers de Montréal, à l'Assistance Publique. Union internationale des charpentiers-menuisiers, local 173, au Monument National. Union internationale des charpentiers-menuisiers, local 1244, au No 1244 ouest, rue Ste-Catherine.



Le DOMAINE SPORTIF

Le permis de Narragansett Park ne serait pas révoqué

Il semble que cette piste pourra terminer sa réunion sans opposition.—Donnie Meade se voit de nouveau refuser sa réinstallation hier

PAWTUCKET, Rhode Island, 14. — Tout semblait aujourd'hui indiquer que le permis de Narragansett Park ne sera pas révoqué avant la fin de la réunion actuelle, si toutefois il l'est jamais. Ceci s'est produit aujourd'hui alors qu'une assemblée de la commission des courses a été ajournée afin de lui permettre d'étudier le statut de son chef, Francis Kroian. Les avocats de la piste de Narragansett ont questionné son droit à la présidence étant donné que c'est lui qui profère les accusations sur lesquelles il devrait se prononcer à titre de chef de la commission des courses.

L'audition d'aujourd'hui a été entièrement occupée par une des six accusations, celle qui veut que la piste est fait un usage illégal des argents mis de côté sur les billets gagnants non réclamés. Raymond Appleby, auditeur de l'état à Narragansett a témoigné qu'il y avait en tout temps une balance minima de \$200,000 et que n'importe quelle partie des \$68,000 pouvait être soustraite de cette balance en aucun temps.

L'audition fut ajournée sans que la Commission n'ait pris aucune décision.

C'est la deuxième fois qu'une audition est ajournée par la Commission sur une motion des avocats de Narragansett Park.

Demande refusée

Donnie Meade, ancien jockey sous contrat pour le colonel E. R. Bradley s'est de nouveau vu refuser une réinstallation par la Commission des courses de la Floride, après qu'un groupe de propriétaires et d'entraîneurs de réputation internationale se fussent portés garants pour sa conduite.

Banni du turf le 4 mars 1936, sous l'accusation d'avoir parié sur

Entrées de Détroit

(Premier départ à 3 h. 30.)

PARI DOUBLE: 1re et 2e courses

Première Course \$800 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Ojo Mor . . . 106 Peace Move . . . 102
Brilliant Rock . . . 106 Balance Step . . . 100
Royal Link . . . 113 Cuban Boy . . . 103
Dixie Flapper . . . 107 Arthur Coventry 105
Monie Blue . . . 102 Hour Lady . . . 105

Deuxième Course \$800 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Mere Blaze . . . 104 Hennessy . . . 106
Flaming Torch . . . 104 San Ardo . . . 106
Hennrieva . . . 106 Don Pancho . . . 106
Imperial T. . . 105 Miles Standish . . . 106
Northern Slip . . . 109 Imperial Maryan 111
Game . . . 105 Colleen Donn . . . 113

Troisième Course \$800 A réclamer.
Novices de 2 ans. — 6 furlongs.
Lets Win . . . 103 Ho . . . 106
Check Signal . . . 114 Hustling . . . 106
Big Tim . . . 114 Gatlin . . . 117
Dick D. . . 117 Irene Grant . . . 103
Fenk L. . . 108

Quatrième Course \$800 A réclamer.
3 ans. — 6 furlongs.
Eddie H. . . 100 Peezie . . . 98
Cheer Star . . . 103 Early Bloom . . . 107
Jay Beejay . . . 111 Lady Officer . . . 103
Fumble . . . 110 Chestnut Queen . . . 107
Lady Milly . . . 110 Silppery Jim . . . 115

Cinquième Course \$800 Conditions.
2 ans. — 6 furlongs.
Texas Boy . . . 115 Very Busy . . . 112
Bugsy Morn . . . 112 a-Sure Swift . . . 111
a-Candy Hero . . . 115 Imperial Jones . . . 111
Spilt Silk . . . 112 Ann Star . . . 112
Verakee . . . 112 Hazel Nut . . . 112
Suere . . . 115 Miss Bulldog . . . 112
a-Entrée Motor City Stable.

Sixième Course \$800 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Pennil . . . 106 Polly B. . . 110
Lockstep . . . 99 Mottled . . . 113
Miss Bonnie . . . 99 Nat Bragg . . . 102
Overplay . . . 104 Prince Devon . . . 102
Phantom Fox . . . 111 Laro Keys . . . 111
Flying Dere . . . 108

Septième Course \$800 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Barrette . . . 109 Yenc . . . 112
Mine Boy . . . 112 Miss Petrina . . . 109
Wondl Dare . . . 112 Parade . . . 109
Brown Ray . . . 106 Back Fence . . . 112

Huitième Course \$800 A réclamer.
3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Miss Macaron . . . 107 Night Ray . . . 112
Maple Hussy . . . 107 Gum . . . 115
Bugsy Prince . . . 110 Red Brook . . . 103
Brookhattan . . . 115 Georgia Menden . . . 115
Hair Trigger . . . 110 Dunsprite . . . 115
Stumble Prig . . . 110 Oriental Mies . . . 107
Temps clair. Piste rapide.

un cheval pendant qu'il en pilotait un autre, le jockey a demandé sa réinstallation à quatre reprises et hier sa cause paraissait belle.

Parlant dans sa propre cause devant quatre membres de la Commission le jockey qui pilota Brokers Tip à la victoire dans la reprise de 1933, du Derby du Kentucky, il a demandé une autre chance de monter en selle. "Je crois que je mérite une autre chance," a-t-il déclaré nerveusement, "et je promets de bien me conduire. J'ai appris ma leçon."

Meade a déclaré à la Commission qu'il avait en sa possession de nombreuses lettres de personnes bien connues dans le sport témoignant de sa sincérité dans son désir de s'amender. Joseph E. Widener, président d'Hialeah Park, où Meade fut suspendu et le colonel Bradley étaient au nombre de ceux qui supportaient sa pétition.

Entrées de Thorncliffe

(Premier départ à 2 h. 30)

PARI DOUBLE: 1re et 2e courses

Première Course \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Jake Bleden . . . 114 Mervin B. . . 117
Hey Kelly . . . 114 Playful Boeton . . . 117
Dr. Jillson . . . 110 High Bid . . . 110
Ree . . . 112 Miss Twinkle . . . 110
Hannah Anne . . . 114 Prometheus . . . 110
Fortiam . . . 117 Curling . . . 110
Lady Klumba . . . 117 Nirebo . . . 110
Ardawn . . . 109 Gift O Gab . . . 117
Copo . . . 111 Centermarch . . . 117

Deuxième Course \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Elba Maid . . . 106 Langstaffe . . . 110
Candy Man . . . 110 Little Sargent . . . 110
Star Beam . . . 106 Lotta Welles . . . 109
Chinilla . . . 114 Goumley . . . 113
Beautious . . . 114 Fay Vixen . . . 109
Patsy Sweep . . . 110 Pewter Crest . . . 112
Pepper Prince . . . 110 Sweep Fast . . . 102
Circulet . . . 114 Kings Crest . . . 110
Binuet . . . 117 Surcharge . . . 104

Troisième Course \$700 Novices de 2 ans. — 6 furlongs.
Vollris . . . 113 Pearl Tipped . . . 113
Radius . . . 113 Passing Spring . . . 116
Rise . . . 113 Greydon Boy . . . 113
a-Ifater . . . 113 Costa Rica . . . 116
Briar Crack . . . 113 Corton . . . 116
b-Mariola . . . 113 c-Osds . . . 113
c-Horus . . . 116 a-Regalite . . . 113
a-Entrée Medway Stable.
b-Entrée A. Gottlieb et Mme H. Talbot.
c-Entrée G. M. Hendrie.

Quatrième Course \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
a-Trey . . . 110 Stirred Up . . . 112
Colored Artist . . . 104 b-Jeanwin . . . 92
Blue Wren . . . 112 Fred Tracy . . . 107
Plain Ben . . . 112 b-Worthing . . . 105
Penabud . . . 105 Zowie . . . 114
Easter Hatter . . . 108 a-Torcheer . . . 110
a-Entrée Mme J. Sadame.
b-Entrée E. F. Reagram.

Cinquième Course \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Playing . . . 115 Black Timber . . . 109
Chat Eagle . . . 113 Sky Warrior . . . 105
Belle Filie . . . 115 Idle Flirt . . . 112
Tasty . . . 104 Cupboard . . . 115
Peglius . . . 110 Denclaire . . . 110
Air King . . . 112 Troubanova . . . 110
Acajou . . . 105 Partisan . . . 112
Broadcaster . . . 112 Dark Mission . . . 115
Chips . . . 110 Kissinbug . . . 115

Sixième Course \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Jimmie Kirk . . . 107 Candy Feast . . . 114
Pettie . . . 111 Sweet Edwin . . . 109
Cudgidoe . . . 114 Auld Reekie . . . 107
Mr. Wildwood . . . 114 Tabber . . . 104
Attic Bird . . . 114 Barton Gal . . . 114

Septième Course \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Nuns Way . . . 115 Bill Kennedy . . . 106
Ad Astra . . . 103 Young John . . . 108
Deedle . . . 108 Basty Wave . . . 106
Locara . . . 108 a-Cosmic Prince . . . 110
a-Fire Reel . . . 120 Dunlee . . . 113
Ceanna . . . 108 Buck Private . . . 112
Darkaini . . . 112 Belle Fuller . . . 110
Geologist . . . 107 Minthera . . . 103
a-Entrée J. A. Johnson et E. F. Ricked.

Huitième Course \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Nuns Way . . . 115 Bill Kennedy . . . 106
Ad Astra . . . 103 Young John . . . 108
Deedle . . . 108 Basty Wave . . . 106
Locara . . . 108 a-Cosmic Prince . . . 110
a-Fire Reel . . . 120 Dunlee . . . 113
Ceanna . . . 108 Buck Private . . . 112
Darkaini . . . 112 Belle Fuller . . . 110
Geologist . . . 107 Minthera . . . 103
a-Entrée J. A. Johnson et E. F. Ricked.

Septième Course \$500 A réclamer.
3 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.
Incognito . . . 104 Sweeping Dame . . . 101
Miss Steppy . . . 106 Devonade . . . 104
Sunny Sethina . . . 106 Glencot . . . 109
Rolled Notes . . . 101 Napollitan . . . 109
Miss Cohort . . . 111 Dogentine . . . 114
Little Play . . . 106 All Iron . . . 104
Miltz Kai . . . 106 Pretty Susan . . . 111
Mickey's Boy . . . 109 King Ruler . . . 104
Sheepman . . . 104 On Wisconsin . . . 114

Deuxième Course \$500 A réclamer.
3 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.
Oh Ray . . . 115 Polly Shaw . . . 107
Hocking . . . 110 High Devine . . . 110
Upholder . . . 115 Sweepogan . . . 107
Laird . . . 115 Hailucator . . . 105
Jacobs Ladder . . . 110 Mt. Washington . . . 110
Man of Iron . . . 108 Ed's All . . . 102
Bay Boy . . . 105 Morley Flirt . . . 112
Apronette . . . 107 Fletus . . . 110
Overshots . . . 110 Rough Creek . . . 110

Troisième Course \$500 A réclamer.
Novices de 2 ans. — 6 furlongs.
Black Bonnet . . . 108 Linkville . . . 111
Cody Ann . . . 108 Good Exchange . . . 116
Introduction . . . 108 Princess Tour . . . 113
Sun Arko . . . 116 Coloration . . . 108
Private Life . . . 116 Mr. Mickey . . . 116
Gold Kin . . . 108 Dick Sunshine . . . 116
Al Rose . . . 116 Your Choice . . . 116
Ireneas . . . 108 Colored Chimes . . . 108
Kizzy D. . . 113 Turf Sting . . . 118

LES DOUBLES

A NARRAGANSETT — \$23.60.
A HAWTHORNE — \$87.00.
A DETROIT — \$88.60.
A THORNCLIFFE — \$84.66.

Entrées de Fairmount Park

(Premier départ à 4 h. p.m.)

PARI DOUBLE: 1re et 2e courses

Première Course \$500 A réclamer.
3 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.
Incognito . . . 104 Sweeping Dame . . . 101
Miss Steppy . . . 106 Devonade . . . 104
Sunny Sethina . . . 106 Glencot . . . 109
Rolled Notes . . . 101 Napollitan . . . 109
Miss Cohort . . . 111 Dogentine . . . 114
Little Play . . . 106 All Iron . . . 104
Miltz Kai . . . 106 Pretty Susan . . . 111
Mickey's Boy . . . 109 King Ruler . . . 104
Sheepman . . . 104 On Wisconsin . . . 114

Deuxième Course \$500 A réclamer.
3 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.
Oh Ray . . . 115 Polly Shaw . . . 107
Hocking . . . 110 High Devine . . . 110
Upholder . . . 115 Sweepogan . . . 107
Laird . . . 115 Hailucator . . . 105
Jacobs Ladder . . . 110 Mt. Washington . . . 110
Man of Iron . . . 108 Ed's All . . . 102
Bay Boy . . . 105 Morley Flirt . . . 112
Apronette . . . 107 Fletus . . . 110
Overshots . . . 110 Rough Creek . . . 110

Troisième Course \$500 A réclamer.
Novices de 2 ans. — 6 furlongs.
Black Bonnet . . . 108 Linkville . . . 111
Cody Ann . . . 108 Good Exchange . . . 116
Introduction . . . 108 Princess Tour . . . 113
Sun Arko . . . 116 Coloration . . . 108
Private Life . . . 116 Mr. Mickey . . . 116
Gold Kin . . . 108 Dick Sunshine . . . 116
Al Rose . . . 116 Your Choice . . . 116
Ireneas . . . 108 Colored Chimes . . . 108
Kizzy D. . . 113 Turf Sting . . . 118

Quatrième Course \$500 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Exonerate . . . 111 Oh Dolly . . . 108
Pegotty Ann . . . 103 Beas Cot . . . 98
World Traveller . . . 111 Blind Hope . . . 96
Lucky Quest . . . 108 Taximan . . . 111
Charming Sir . . . 116 Actdine . . . 111
Little Drift . . . 96 Old State . . . 106
Ormot Girl . . . 108

Cinquième Course \$500 A réclamer.
3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Hymarque . . . 102 Dark Roamer . . . 107
Long Count . . . 106 Baby Wrack . . . 102
Winsome Lass . . . 102 Fair Mole . . . 107
Joe Jay . . . 110 Oakwoods Judge . . . 106
Color Mize . . . 101

Sixième Course \$600 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Winged Victory . . . 100 Guinea Deric . . . 100
Domino Player . . . 114 Nim . . . 114
Poppinalong . . . 111 Mica Rock . . . 104
Chanting . . . 97 Marcabala . . . 110

Septième Course \$600 A réclamer.
3 ans et plus. — 1 mille.
Nervous Lady . . . 108 King Today . . . 106
General Roy . . . 106 Rosireigh . . . 106
Scotch Thistle . . . 106 Elihu . . . 111
Parisian Witch . . . 108 Orbedu . . . 108

Huitième Course \$600 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Army Surgeon . . . 107 Anlmcity . . . 112
Gannonic . . . 107 Our Justice . . . 112
Flaghorn . . . 104 Kuvera . . . 107
Malary . . . 107 Naval Cadet . . . 112
Bob Weddel . . . 112 Bug Hunter . . . 107
Gay Streamer . . . 104 Gay Dream . . . 107
Ragawort . . . 107

Temps clair. Piste rapide.
—"Smoky" Joe Martin, troisième-but des Orioles de Baltimore, frappa cinq coups de circuit en cinq apparitions consécutives au marbre durant une série contre le Toronto à Baltimore.



Le jockey DONNIE MEADE s'est vu refuser sa réinstallation par la Commission des courses de la Floride, pour la quatrième fois, hier. Meade fut banni du turf le 4 mars 1936.

Entrées de Narragansett

(Premier départ à 2 h. 15)

PARI DOUBLE: 1ère et 2ème courses

Première Course \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Ruth Scout . . . 99 Jackfull . . . 104
St. Nick . . . 112 Miss Chiczo . . . 104
Blandishment . . . 104 Maple Queen . . . 104
Civil War . . . 107 Housewarmer . . . 112
Dyak . . . 115 Buringting . . . 104
Gleaming . . . 104 Stavka . . . 107

Deuxième Course \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Twosome . . . 104 Sainted . . . 107
The Wink . . . 104 Charmed Eyes . . . 106
Berry Patch . . . 106 Petard . . . 107
High Finance . . . 112 High Treason . . . 109

Troisième Course \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Zevanald . . . 106 Gloss . . . 104
Largess . . . 109 Par Value . . . 109
Gene D. . . 114 Shantime . . . 114
Foxo . . . 99 Thistle Jock . . . 109

Quatrième Course \$1,000 Novices de 2 ans. — 6 furlongs.
Lacnic . . . 115 Rhodium . . . 115
Legal Dance . . . 112 Show Card . . . 112
Grand Light . . . 110 Silver Trace . . . 112
a-Yignum Vitae . . . 115 a-Pretty Paws . . . 112
Beneficiary . . . 112 Maepop . . . 115
Feedman . . . 115 Taxi . . . 112

Cinquième Course \$1,100 Conditions.
3 ans. — 6 furlongs.
Phlox . . . 115 a-Coramie . . . 104
Natty Boy . . . 109 James N. . . 113
Woolf . . . 106 a-Smart Agnes . . . 104
a-Entrée C. E. Howard.

Sixième Course \$1,100 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Hunterdon . . . 112 Federeque . . . 113
Wise Will . . . 112 Mannerly . . . 110
Blue Armor . . . 112 Corum . . . 112
Ramshead . . . 114 Black Thorn . . . 112

Septième Course \$1,000 A réclamer.
3 ans. — 1-1/8 mille.
Square . . . 110 Sir Reg . . . 111
Proprietary . . . 108 Mazurka . . . 105
Genabli . . . 101 Katchican . . . 105
Starwick . . . 101

Huitième Course \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Palatine . . . 111 Canavia . . . 106
Popo . . . 114 Bright Melody . . . 108
Whippercracker . . . 111 Mahl . . . 114
Happy Flag . . . 106 Candimite . . . 111
Traffress . . . 104 Two Edged . . . 114
Free . . . 114 Brass Monkey . . . 114
Temps clair. Piste rapide.

Entrées de Hawthorne

(Premier départ à 2 h. 15)

PARI DOUBLE: 1re et 2e courses

Première Course \$800 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 1/2 furlongs.
Our David . . . 108 Hedon . . . 115
Chief Geronimo . . . 112 Dance Princess . . . 104
Guess . . . 111 Jabberie . . . 107
Jobioso . . . 114 Cantorion . . . 109
Hummel . . . 118 Rapid . . . 116
Travellion . . . 109 Major Greenock . . . 118
Glad Wings . . . 102 Pat W. . . 113
Royal Purchase . . . 106 Sunclrele Blaze . . . 113
Orthodox . . . 110 Black Peter . . . 114
Chauvenet . . . 114 Rhine . . . 111

Deuxième Course \$800 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 1/2 furlongs.
Benedict . . . 106 Abdicator . . . 105
Chief Geronimo . . . 114 Jeeting Lady . . . 107
Birds Eye . . . 109 Lady Chiquy . . . 106
Prince Heather . . . 114 Aurbon . . . 109
Bernardine W. . . 106 Kingpin . . . 114
Good Cheer . . . 113 Royal Command . . . 109
Golden Quest . . . 114 Eva R. . . 106
Well Heeled . . . 114 Forewarned . . . 114
Royal Charm . . . 118 Gold Spun . . . 117
Insona . . . 114 Beaver Lake . . . 114

Troisième Course \$800 Conditions.
2 ans. — 6 furlongs.
Eternal Wave . . . 114 Bank Nite . . . 111
Colonel Joe . . . 118 Mythical King . . . 110
Quibbet . . . 114 Commentator . . . 115
Sun Victor . . . 118 Howdolno . . . 111

Quatrième Course \$900 A réclamer.
3 ans. — 6 furlongs.
Me O' My . . . 106 Lady Beasle . . . 105
Born Lucky . . . 114 Skeeter . . . 109
Blaze D'Or . . . 110 Emily Jane . . . 108
Young Agnes . . . 103 Miss Balko . . . 110
Sleep Well . . . 117 Wowo . . . 108
Inscot . . . 111 Dehigh . . . 109
Royal Countess . . . 105 Speed Home . . . 106

Cinquième Course \$1,000 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Vanita . . . 113 Palasa . . . 108
Byrdine . . . 106 Muscle In . . . 108
Larry M. . . 109 Mouse Trap . . . 109
Mindreader . . . 111 Discourse . . . 108

Sixième Course \$1,200 Conditions.
Handicap Classe C. 3 ans et plus. — 1-1/8 mille.
White Ginger . . . 111 Candle Light . . . 106
a-Dark Zeni . . . 111 a-Fanfern . . . 112
Locke . . . 103 Conrad Mann . . . 106
Lookabout . . . 108
a-Entrée Kelley.

Septième Course \$900 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Tornadoic . . . 113 Crout au Pot . . . 107
Swamp Angel . . . 113 Yes Polly . . . 107
Wee Emma . . . 112 American Prince 108
Ahead . . . 109 Hermone . . . 105

Huitième Course \$900 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Potestas . . . 111 Hiltnger . . . 107
Trip . . . 97 Witty Lass . . . 103
Yenrac . . . 113 Str Boston . . . 106
Chatterfol . . . 118 Blaritra . . . 103
Patty Taw . . . 107 Chma. Boy . . . 106
Dandy Jay . . . 110 Bmshastic . . . 106
Hi Well . . . 113 Supreme Tip . . . 111
Temps clair. Piste rapide.

Entrées de Belmont

(Premier départ à 2 h. 30)

Première Course \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Ready Teddy . . . 109 Wise Dart . . . 111
Parmelee T. . . 118 Harvesting . . . 108
Moss Gai . . . 105 Sandstone . . . 116
Big Play . . . 113 Whizzaway . . . 114
La Charité . . . 111 Onrush . . . 114
Postage Due . . . 117 Trauwina . . . 105
a-Gold Buckle . . . 113 Wrenca . . . 112
a-San Pietro . . . 113
a-Entrée John Dunn et Mile M. Maryn.

Deuxième Course \$2,500 Handicap.
Steeplechase. 3 ans et plus. — 2 milles.
Ozaban . . . 136 Paper Moon . . . 132
Sumatra . . . 137 Route One . . . 138
St. Francis . . . 147 Head Hunter . . . 130
Best Play . . . 135 Red Rain . . . 134

Troisième Course \$1,000 Novices de 2 ans. Poultes. — 5 1/2 furlongs.
a-Sinking Top . . . 115 Gigolette . . . 115
Arianna . . . 115 d-Solgne . . . 115
b-Zenith . . . 115 c-Kiss . . . 115
b-Heritage . . . 115 Annie Reigh . . . 115
a-Dressage . . . 115 Wes . . . 115
Molly Swain . . . 115 Warlou . . . 115
La Joye . . . 115 Roseletter . . . 115
Moonfolly . . . 115 Swing Time . . . 115
Maravilla . . . 115 d-Mylady Fair . . . 110
c-Quakeress . . . 115 Baby League . . . 118

Quatrième Course \$3,000 ajoutés.
Tous les âges. — 8 furlongs.
Preenient . . . 128 a-Swahill . . . 110
a-Fratrie Dog . . . 110 Jean Bart . . . 119
Pitter . . . 112 b-Crossbow 2nd . . . 120
b-Talked About . . . 112 He Did . . . 130
a-Entrée Mme E. Denemark.
b-Entrée Calumet Farm.

Cinquième Course \$1,000 Conditions.
2 ans. — 6 furlongs.
Great Union . . . 116 b-Nedayr . . . 112
Chic Maud . . . 116 Endymion . . . 116
a-C Note . . . 116 d-Dauber . . . 116
b-Lucky Omen . . . 108 d-Xavier . . . 108
Blind Eagle . . . 112 a-Mountain Ridge 112
Wood Song . . . 112 c-Speely . . . 116
c-Rolling Rail . . . 112
a-Entrée Milky Way Farm.
b-Entrée Fair Fields Stable et W. E. Kilmer.
c-Entrée Silver State Stable.
d-Entrée C. V. Whitney.

Sixième Course \$1,200 ajoutés. The Mount D'Or Handicap. 3 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Star Shadow . . . 113 Mosswire . . . 110
Twice . . . 106 Maerle . . . 115
Chassar . . . 115 Pageboy . . . 100
Best Bid . . . 103 Bulwark . . . 110
Moon Ride . . . 118
Temps clair. Piste rapide.

Résultats d'Aqueduct

Afin de faciliter les calculs pour nos lecteurs nous publions les prix des trois premiers chevaux tels qu'ils seraient au mutuel. Les prix d'ouverture et de fermeture sont inscrits plus bas.

Navarin gagne le handicap "Subscription" à Aqueduct

Il triomphe de Cheick Rama et de Cadeau II, pour causer la plus grosse surprise de la matinée.—Mar Le triomphe à Narragansett

NEW-YORK, 15. — Navarin, le quatre ans, appartenant à J. Butler a remporté les honneurs du handicap Subscription Hurdle, la principale épreuve de la matinée aujourd'hui. Le rejeton de Monarch a causé une surprise en passant sous le fil en avant de Cheick Rama et de Cadeau II qui se sont classés respectivement deuxième et troisième, et décrocher ainsi la part du lion de la bourse de \$3,500. Il a rapporté du 12 pour 1 à ceux qui l'avaient supporté. Le vainqueur en était à sa deuxième victoire consécutive à la piste d'Aqueduct.

Miss Rainbow a décroché sa deuxième victoire consécutive, en triomphant de Pastry et d'Undulate classifié Articulate (classe D).

A Détroit

Deux porte-couleurs de l'établissement Rosedale ont compté au cours de la matinée d'aujourd'hui. Dans la quatrième épreuve au programme, Exclaim piloté par Hottan a remporté la victoire, tandis que dans la course suivante Silk Mask, un autre porte-couleurs de l'écurie Rosedale était victorieux.

Dans la principale épreuve au programme, le handicap River Downs, Don Creole, appartenant à l'Oddessa Farm a enregistré sa deuxième victoire consécutive en passant sous le fil en avant de Paradisical, tandis que Teddy Haslam a été classé troisième.

A Chicago

La principale épreuve de la journée, une épreuve à conditions spéciales pour les trois ans et plus, a réuni sept partants qui se sont disputés la bourse Kenwood. Prince Torch, le six ans appartenant à F. Abbate, a remporté la victoire sur Albania et Onalark qui se sont classés respectivement deuxième et troisième. Négligé quelque peu des parieurs, le vainqueur a rapporté du 4 pour 1 à ceux qui l'avaient supporté.

Le jockey J. Richard s'est signalé en pilotant quatre gagnants. Il a compté avec Wild Phara, Full Up, Wild West et San Lu.

A Pawtucket

Mar Le, le porte-couleurs de l'établissement Le Mar a remporté les honneurs de la deuxième reprise du handicap Nayatt, disputé à Narragansett, aujourd'hui. Cette épreuve pour une bourse de \$5,000 était ouverte à la jeune division.

Mar Le qui faisait partie de l'entrée avec Mad Shirley, s'est classé en avant de Huskie Boy et de Stage Beauty qui se sont classés respectivement deuxième et troisième. L'entrée Le Mar a rapporté \$3.10 au mutuel.

Les jockeys Mora et Jones se sont partagés les honneurs de la journée avec chacun deux gagnants.

Thornciffe

Bunty Lawless, appartenant à W. F. Morrissey, a décroché les honneurs de la douzième reprise du Clarendon Plate, classique ouverte aux deux ans de la division canadienne. Le rejeton de Ladder a passé sous le fil en avant de Grand Dan et de Wicklow qui se sont classés respectivement en deuxième et troisième positions.



JOE RENICK s'est signalé en décrochant deux victoires au cours de la matinée d'hier, à Aqueduct. Il a piloté Born Wise à la victoire dans la troisième course, et a compté dans la dernière avec Join Us.

QUATRIÈME COURSE \$800 Conditions.

3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Exclaim (Hutton) . . . 13.10 4.50 4.00
Shoeless Joe (Thornton) . . . 2.80 2.80
Java Mocha (Mattoli) . . . — 10.00

CINQUIÈME COURSE \$900 Conditions.

3 ans et plus. — 6 furlongs.
Silk Mask (Dickinson) . . . 18.00 7.80 4.60
Miss Mona (Rodriguez) . . . 4.00 3.20
Judge Kavanaugh (Calvert) . . . — 4.40

SIXIÈME COURSE \$1,200 Handicap.

3 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Don Creole (Calvert) . . . 9.80 5.20 4.00
Paradisical (Thornton) . . . — 4.40 3.60
Teddy Haslam (Napier) . . . — 5.80

SEPTIÈME COURSE \$800 A réclamer.

3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Rockrim (Napier) . . . 9.00 3.40 2.80
Lady Charmian (Erwin) . . . — 3.40 2.60
For Romance (Mattoli) . . . — 2.40

HUITIÈME COURSE \$900 A réclamer.

3 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Escour (McCarthy) . . . 20.20 7.09 4.60
Hats Off (Napier) . . . — 4.80 3.40
Omahon (Grant) . . . — 4.00

REZULTATS DE THORNCIFFE

PREMIERE COURSE \$700 A réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs.
Our Hobby (Vallee) . . . 8.30 5.05 3.90
Goanwin (Lindberg) . . . — 17.45 8.50
Claremont (Almers) . . . — 5.00

DEUXIÈME COURSE \$700 A réclamer.

3 ans et plus. — 6 furlongs.
Cherry Stone (Young) . . . 13.30 5.15 3.10
Dixie Princess (Dillido) . . . — 3.85 2.50
Crinoline (Courtney) . . . — 2.55

TOISIÈME COURSE \$1,000 Conditions.

3 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Prince Torch (Landolt) . . . 10.00 5.40 4.00
Albania (Ryan) . . . — 6.80 5.00
Onalark (Haas) . . . — 4.20

SEPTIÈME COURSE \$1,000 A réclamer.

3 ans et plus. — 6 furlongs.
San Lu (Richard) . . . 12.20 5.40 3.80
Prum (Vail) . . . — 9.80 4.20
Geo. Gable (South) . . . — 3.00

HUITIÈME COURSE \$900 A réclamer.

3 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Movie After (South) . . . 16.60 5.60 4.00
Bahadur (Ryan) . . . — 4.40 3.80
Two Sons (Tilden) . . . — 3.40

REZULTATS DE DETROIT

PREMIERE COURSE \$800 A réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs.
Kindred Spirit (Ward) . . . 10.00 4.80 3.20
Miss Tad (Napier) . . . — 7.60 4.00
Genewis (Mattoli) . . . — 3.00

DEUXIÈME COURSE \$800 A réclamer.

3 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.
Sink or Swim (Mattoli) . . . 12.20 5.80 3.20
Jim High (Napier) . . . — 3.00 2.60
Greenup Time (Thornton) . . . — 4.20

TOISIÈME COURSE \$800 A réclamer.

3 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Whipsitch (Melocher) . . . 9.20 6.00 4.00
Lirma (Grill) . . . — 13.20 7.20
Oddessa Clark (Ward) . . . — 4.20

REZULTATS D'AWTHORNE

PREMIERE COURSE \$800 Novices de 2 ans. — 5 1/2 furlongs.
Wild Phara (Richard) . . . 4.60 3.60 2.40
Abanico (McCoy) . . . — 2.40 2.40
Fair Flag (Beasy) . . . — 3.40

DEUXIÈME COURSE \$800 A réclamer.

3 ans et plus. — 6 furlongs.
Full Up (Richard) . . . 40.00 13.20 7.60
French Boy (Phillips) . . . — 4.40 3.20
Morris Griner (Roberts) . . . — 3.60

REZULTATS FAIRMOUNT PARK

PREMIERE COURSE \$500 A réclamer. 3 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.
Jack Knife (Vedder) . . . 6.40 3.60 3.00
Tomberau (Simmons) . . . — 14.00 5.60
Fast Roamer (Dyer) . . . — 3.60

DEUXIÈME COURSE \$500 A réclamer.

3 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.
Leros (Simmons) . . . 11.60 7.20 5.20
Gladess (Johnson) . . . — 4.20 3.80
oCrida (Cornay) . . . — 12.40



(Note. — Nous attirons l'attention des lecteurs du turf au fait que nos pronostics sont basés sur la vitesse, le principe élémentaire du "handicapping". Au cas des tracés lents, boueux, lourds et détrempés, la plus grande prudence s'impose.)

SWAMP ANGEL, appartenant à C. Troutt, est inscrite dans la septième course à Hawthorne, cet après-midi. Lors de sa dernière course, elle a obtenu une belle tenue s'étant classée troisième moins d'une longueur en arrière du vainqueur. Elle revient sur la même distance aujourd'hui, et n'aurait qu'à répéter sa tenue de la dernière course pour remporter la victoire, ou au moins se classer dans l'argent.

HAWTHORNE

Première course — Jobioso, Noahs Pride, Royal Purchase.
Deuxième course — Well Heeled, Jesting Lady, Eva R.
Troisième course — Mythical King, Howdoine, Sun Victor.
Quatrième course — Young Agnes, Emily Jane, Denbigh.
Cinquième course — Muscle In, Byrdine, Mindreader.
Sixième course — Dark Zeni, Conrad Mann, White Ginger.
Septième course — Swamp Angel, Tornadic, Crout au Pot.
Huitième course — Dandy Jay, Sir Boston, Chatterfol.

FAIRMOUNT PARK

Première course — Mitzi Kai, Sweeping Dame, Sunny Sethina.
Deuxième course — Aproneite, Upholder, Fletus.
Troisième course — Kizzy D., Black Bonnet, Introduction.
Quatrième course — Charming Sir, Exonerate, Pegotty Ann.
Cinquième course — Oakwoods Judge, Hymarque, Dark Roamer.
Sixième course — Marcabella, Winged Victory, Mica Rock.
Septième course — Scotch Thistle, General Boy, King Today.
Huitième course — Naval Cadet, Bob Weidel, Gannonic.
Neuvième course — My Louellen, Between Bells, Clويد.

DETROIT

Première course — Balance Step, Brilliant Rock, Peace Move.
Deuxième course — Imperial Lu, Miles Standish, Imperial Maryaa.
Troisième course — Theok Signal, Ho, Lets Win.
Quatrième course — Early Broom, Jaybeejay, Slippery Jim.
Cinquième course — Sucre, Split Silk, Texas Boy.
Sixième course — Mottled, Phantom Fox, Laro Keys.
Septième course — Miss Petrina, Back Fence, Would Dare.
Huitième course — Georgia Meaden, Brookhattan, Busy Prince.

BELMONT

Première — Postage Due, San Pietro, Wise Dart.
Deuxième course — St. Francis, Head Hunter, Ossaban.
Troisième course — Singing Top, Heritage, Mollie Swain.
Quatrième course — Talked About, Swahili, Preeminent.
Cinquième course — A. C. Note, Great Union, Endymion.
Sixième course — Moon Side, Mosaw're, Bulwark.

NARRAGANSETT

Première course — Dyak, Housewarmer, St. Nick.
Deuxième course — High Finance, Chamed Eyes, Sain'ed.
Troisième course — Shantime, Gene D, Par Value.
Quatrième course — Laconic, Lignum Vitae, Taxi.
Cinquième course — Phlox, Coramine, James N.
Sixième course — Ramshead, Peedeque, Black Thorn.
Septième course — Square, Sir Reg, Katchican.
Huitième course — Whippercracker, Bright Melody, Candimate.
Neuvième course — Love Potion, Jirasol II, High Polish.

THORNCIFFE

Première course — Portam, Jake Blieden, Lady Kiluna.
Deuxième course — Circulet, Langstaff, Chinsilla.
Troisième course — Mariola, Greydon Boy, Passing Spring.
Quatrième course — Torcheen, Stirred Up, Colored Artist.
Cinquième course — Air King, Playing, Broadcaster.
Sixième course — Attic Bird, Jimmie Kirk, Pestle.
Septième course — Darsini, Deedie, Buck Private.

Ont aussi couru: Margaret Nadi, o-Ehan, o-Takes Time, Pana Franks, Senator Seth, Eleanor M., o-Topeka, Masakilla, He Devil.

TOISIÈME COURSE \$500 A réclamer.

3 ans et plus. — 6 furlongs.
Mount Kala (Morris) . . . 5.00 3.80 3.20
Mad Kerry (Vedder) . . . — 14.40 6.20
Miss Lampley (Bomar) . . . — 9.00

QUATRIÈME COURSE \$500 A réclamer.

3 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Chellis (Johnson) . . . 4.60 3.20 2.60
oPilon (Morlan) . . . — 8.60 4.60
Amasin (Martinez) . . . — 3.40

CINQUIÈME COURSE \$800 A réclamer.

3 ans et plus. — 6 furlongs.
The Rew (Keester) . . . 5.40 3.80 3.00
Zekiel (O'Bryan) . . . — 5.60 4.20
Just High (Monroy) . . . — 3.60

Résultats de Narragansett

PREMIERE COURSE \$1,000 A réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs.
Starogah (Morgan) . . . 7.30 4.20 2.80
Fair Deal (Mora) . . . — 5.90 3.50
Primer (Marrero) . . . — 2.80

DEUXIÈME COURSE \$1,000 A réclamer.

3 ans et plus. — 6 furlongs.
Galon Boy (Jones) . . . 3.90 3.20 2.50
Wise King (Morgan) . . . — 3.40 2.80
Sir Michael (James) . . . — 8.30

TOISIÈME COURSE \$1,000 A réclamer.

3 ans et plus. — 6 furlongs.
Tarping (Porter) . . . 5.50 3.99 2.90
Winter Sport (Duffy) . . . — 10.40 5.50
Slavonia (Bierman) . . . — 3.50

QUATRIÈME COURSE \$1,500 Handicap.

3 ans et plus. — 6 furlongs.
Bubblesome (Leblanc) . . . 12.00 17.99 7.70
Bach, Dinner (Jacque) . . . — 4.10 2.90
Camello (Schell) . . . — 3.40

CINQUIÈME COURSE \$5,000 ajoutés.

Navatt Handicap. 2 ans. — 4 furlongs.
a-Marie (Mora) . . . 8.10 3.20 2.40
Huskie Boy (Woolf) . . . — 2.80 2.30
Rings Beauty (Duffy) . . . — 3.10

SIXIÈME COURSE \$1,000 A réclamer.

3 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Hot Cake (Mora) . . . 6.10 3.00 2.70
Bull Market (Marrero) . . . — 3.10 2.70
Stipulate (Sage) . . . — 5.20

SEPTIÈME COURSE \$1,000 A réclamer.

3 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Selva (Jones) . . . 8.50 3.20 2.70
Gallant Pat (Schell) . . . — 3.30 2.70
Malbec (Mora) . . . — 3.40

HUITIÈME COURSE \$1,000 A réclamer.

3 ans et plus. — 1 1-16 mille.
Almaha (Lelshman) . . . 18.40 8.30 5.80
Earliest Way (Marrero) . . . — 4.70 3.50
Legionary (Gross) . . . — 9.70

REZULTATS D'AWTHORNE

PREMIERE COURSE \$800 Novices de 2 ans. — 5 1/2 furlongs.
Wild Phara (Richard) . . . 4.60 3.60 2.40
Abanico (McCoy) . . . — 2.40 2.40
Fair Flag (Beasy) . . . — 3.40

DEUXIÈME COURSE \$800 A réclamer.

3 ans et plus. — 6 furlongs.
Full Up (Richard) . . . 40.00 13.20 7.60
French Boy (Phillips) . . . — 4.40 3.20
Morris Griner (Roberts) . . . — 3.60

REZULTATS FAIRMOUNT PARK

PREMIERE COURSE \$500 A réclamer. 3 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.
Jack Knife (Vedder) . . . 6.40 3.60 3.00
Tomberau (Simmons) . . . — 14.00 5.60
Fast Roamer (Dyer) . . . — 3.60

Ont aussi couru: Real Jam, Zelady, Lady Rosamond, Dominant Star, Red Magic, Favorite Child et Sky Haven.

DEUXIÈME COURSE \$500 A réclamer. 3 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.
Leros (Simmons) . . . 11.60 7.20 5.20
Gladess (Johnson) . . . — 4.20 3.80
oCrida (Cornay) . . . — 12.40

Les Giants triomphent des Pirates et conservent leur avance de 2 1/2 parties

PITTSBURGH, 15. — Les Giants ont frappé dix coups sûrs en temps opportun aux dépens de trois lanceurs des Pirates, pour remporter une victoire de 7 à 2, et conserver leur avance de deux parties et demie en tête de la ligue Nationale.

Hal Schumacher a tenu les Pirates à neuf coups sûrs espacés pour remporter sa douzième victoire de la saison. Jimmy Ripple, Joe Moore et Mel Ott, avec deux hits chacun, ont mené l'attaque des vainqueurs. Ripple a produit deux des points de son club. Le manque de contrôle du jeune lanceur gaucher Russ Bauers et de trois erreurs au commencement de la joute, ont permis aux Giants de remporter une victoire facile.

NEW-YORK		A	B	P	C	S	R	A	E
Bauer, G.	4	2	2	1	0	0			
Bartell, G.	3	1	0	3	5	0			
Ripple, G.	5	1	2	1	0	0			
Ott, 2b.	4	0	2	0	1	0			
Leiber, G.	4	0	0	2	0	0			
McCarthy, 1b.	5	0	1	1	2	0			
Danning, F.	4	0	1	3	0	0			
Whitehead, 2b.	5	1	1	4	7	0			
Schumacher, L.	3	2	1	1	1	0			
Totaux	37	7	10	27	16	0			

PITTSBURGH		A	B	P	C	S	R	A	E
Waner, G.	5	0	0	2	0	1			
Waner, G.	4	0	2	0	0	0			
Vaughan, G.	3	1	2	2	2	1			
Todd, G.	4	0	0	0	0	0			
Suhr, 1b.	4	1	1	1	0	0			
Leisen, G.	4	0	1	1	0	0			
Brubaker, 2b.	3	0	1	2	0	0			
Young, 2b.	4	0	1	4	4	0			
Bauers, L.	0	0	0	0	7	1			
Weaver, L.	2	0	1	0	0	0			
Bowman, L.	1	0	0	0	0	0			
Bowman, L.	0	0	0	0	0	0			
Mischak, L.	1	0	0	0	0	0			
Totaux	25	2	9	27	8	3			

Frappa pour Weaver à la 7e. Frappa pour Bowman à la 9e.
New-York : 250 020 600-7
Pittsburgh : 600 603 010-2

Ignat et Diot, dans les "six jours" locaux

Emile Ignat et Emile Diot, les fameux coureurs de six-jours français, vainqueurs des deux derniers six-jours de Chicago et qui terminèrent deuxième à la dernière classique de New-York, ont accepté de participer à la course en bicyclette de six-jours qui sera disputée au Forum durant la semaine du 10 au 17 octobre.

Le gérant Chapman a reçu hier un télégramme d'Ignat et de Diot hier dans lequel ils acceptaient les termes pour la course. Ils recevront le salaire le plus élevé jamais payé à des coureurs à Montréal.

Ignat et Diot sont surnommés les "Mutt and Jeff" du cyclisme. Diot mesure 6 pieds et 2 pouces, tandis qu'Ignat n'a que 5 pieds et 2 pouces. Le père de Diot est le chef du département de la police de Paris, mais il n'a jamais arrêté Diot pour avoir volé un tour.

Il n'y a pas de doute que les amateurs français du cyclisme seront heureux d'apprendre que ces deux fameux coureurs sont entrés dans la course. Ignat et Diot s'embarqueront pour l'Amérique dans quelques jours et ils termineront leur entraînement pour la course, ici à Montréal.

OWNESTOWN TRIOMPHE

The Curragh, Irlande, 15. — Owenstown, poulain rejeton d'Arion, appartenant à Thomas Dixon, a gagné aujourd'hui la classique irlandaise St-Léger, en finissant deux longueurs en avant de Senior, à W. Barnett.

Inishbofin termina troisième parmi les cinq partants, n'étant battu que par une tête pour la deuxième place. Owenstown, vainqueur du Derby Ulster, paya 5 pour 2. Senior était à 11 pour 8 et Inishbofin à 50 pour 1. La distance de la course était de 13-4 mille.

Les Yankees et les Indiens divisent

NEW-YORK, 15. — Les Yankees ont forcé Bob Feller à prendre le chemin des douches dans une joute hier, et Monte Pearson s'est signalé en allouant seulement quatre coups sûrs dans l'autre, mais les locaux n'ont pu faire mieux que de diviser les honneurs d'un programme double contre les Indiens.

Dans la première partie, Feller a été retiré de la boîte à la huitième manche pour être remplacé par Mel Harder. Ce dernier n'alloua aucun coup sûr pendant le reste de la partie et les Indiens triomphèrent par le score de 5 à 3, à la dixième manche. Dans la deuxième partie les Yankees triomphèrent par le score de 3 à 1.

CLEVELAND		A	B	P	C	S	R	A	E
Laess, G.	5	0	1	2	3	0			
Krover, 2b.	4	0	0	0	2	0			
Averill, G.	5	1	2	2	0	0			
Trosky, 1b.	3	1	1	1	0	0			
Saltzkraver, G.	4	2	2	3	0	0			
Campbell, G.	4	1	0	1	0	0			
Hale, 2b.	5	0	2	0	2	0			
Pytlak, G.	2	0	1	1	2	1			
Feller, L.	4	0	0	0	4	0			
Harder, L.	6	0	0	0	2	0			
Totaux	37	5	9	20	15	0			

NEW-YORK		A	B	P	C	S	R	A	E
Crossetti, G.	5	1	2	3	5	0			
Rolle, 3b.	4	1	1	1	2	0			
Malone, G.	3	1	0	3	0	0			
Gehrig, 1b.	4	1	0	11	3	0			
Dickey, G.	3	0	1	5	1	0			
Saltzkraver, G.	0	0	0	0	0	0			
Glenn, G.	1	0	0	2	0	0			
Hong, G.	4	0	1	0	0	0			
Powell, G.	4	0	2	0	0	0			
Heffner, 2b.	4	0	1	2	2	0			
Vance, L.	2	0	0	3	2	0			
Buffing, G.	1	0	0	0	0	0			
Malone, L.	1	0	0	0	0	0			
Totaux	36	4	8	39	15	0			

Frappa pour Vance à la 7e. Frappa pour Dickey à la 8e.
Cleveland : 600 603 100-1
New-York : 600 600 010-4

SOMMAIRE—Points produits par: Hale 2, Feller, Averill, Gehrig, Dickey, deux-butts; Rolle 2, Solters, Dickey, trois-butts; Pytlak, Solters, coup de circuit; Averill, buts volés; Crossetti, Rolle, Pytlak, doubles-jeux; Gehrig & Crossetti & Vance; Rolle & Heffner & Gehrig, laissés sur les buts; New-York 7, Cleveland 5, buts sur balles; Vance 7, Feller 5, retirés au bâton; Feller 8, Vance 7, Malone 2, Harder 4, coups sûrs; Vance 7 en 7 manches, Malone 2 en 3; Feller, 8 en 7 (aucun de retiré à la 8e); Harder 6 en 3, mauvais lanceur; Feller, lanceur gagnant; Harder, lanceur perdant; Malone. Arbitres: Kolls, Hubbard et Dinnene. Temps: 2:32.

Deuxième partie:
Cleveland : 600 600 010-1 4 2
New-York : 610 600 20x-3 7 1
Batteries: Galehouse, Junkels et Pytlak; Pearson et Dickey.

Anita Lizana et Von Cramm victorieux

Chicago, 15. — Senorita Anita Lizana du Chili, qui vient de remporter le championnat des simples pour dames des Etats-Unis, s'est ralliée deux fois aujourd'hui avant de triompher de Gracy Wheeler, de Santa Monica, Cal., dans une joute d'exhibition par les scores de 16-8 et 7-5.

Le baron Gottfried von Cramm, d'Allemagne, dut lui aussi s'aligner pour triompher du jeune Bobby Riggs, de Los Angeles, par les scores de 2-6, 8-6, 6-4.

KSAR EST MORT

White Post, Va., 15. — Ksar, fameux étalon français qui a remporté plusieurs classiques d'Europe, est mort à l'établissement A. S. Hewitt, en Virginie.

Le propriétaire a révélé aujourd'hui que l'étalon, qui lui rapporta plus de \$100,000, est mort à la suite d'une hémorragie intérieure. Il ajoute que Ksar était le seul cheval dans l'histoire dont les parents avaient gagné plus de \$100,000 chacun.

Ksar était un rejeton de Brûleur et de Kizil Kourgan.

Hogan président de la N.B.A.

WHITE SULPHUR SPRINGS, W. Va., 15. — La National Boxing Association a élu aujourd'hui Frank Hogan de Montréal comme président, choisi Montréal comme le site de la convention pour 1938 et a condamné la pratique du promoteur Mike Jacobs de faire signer des contrats de longue durée aux boxeurs.

La N.B.A., qui était représentée par 26 commissions (mais pas celle de New-York), discuta pendant une heure sur la résolution condamnant



FRANK HOGAN

Jacobs, du Madison Square Garden de New-York, de placer des boxeurs sous des contrats pour une aussi longue durée que cinq ans.

Telle qu'approuvée, la résolution se lit comme suit: L'Association considère ces contrats comme déprimant et contraire aux meilleurs intérêts de la boxe, en empêchant les boxeurs de se battre à travers le monde sans que Jacobs ait une partie des recettes de ces combats.

On demanda à la commission de New-York de coopérer avec l'association en obligeant que les contrats soient limités à des batailles spécifiques.

Frank Hogan, succède à Joseph F. Maloney comme président. Les vice-présidents sont Frank Gillesce de Topeka, Kas., Charles Reynolds de Providence, R.I., le major Harvey J. Miller de Washington, et Sam Murbarger, d'Indianapolis, Ind.

Ubaldo Rose et Ernest Loiseau au bal de la ligue Starr

Ubaldo Rose, le sportsman local qui a tant fait pour la cause du baseball dans la province, sera l'un des invités d'honneur au sixième bal annuel de la ligue de baseball Starr qui aura lieu vendredi soir le 24 septembre, au Palais d'Or.

Ernest Loiseau, l'incomparable comédien de la scène et de la radio, sera un artiste invité à la soirée. Plusieurs autres célébrités de la radio prêteront leur concours aux organisateurs.

"Sa Majesté la Canadienne", Mlle Marie-Anne Léger reconnue comme reine officielle des sports du Canada a bien voulu accepter l'invitation des organisateurs S. Carlos et René Léveillé, d'assister à cette soirée sportive qui promet de remporter un vif succès, si l'on en juge par le grand nombre de célébrités sportives qui ont promis d'y assister.

Bill Brosseau le populaire annonceur sportif de la radio sera le maître de cérémonie de ce bal qui est sous la présidence d'honneur de M. A.-E. Saucier, président de la ligue.

Pour toutes informations concernant les billets s'adresser aux organisateurs, MM. S. Carlos et René Léveillé, Tél: CH. 0460.

Assemblée de la N.H.L.

Frank Calder, président de la N. H. L. a déclaré hier que l'assemblée semi-annuelle des gouverneurs de la ligue aura lieu samedi le 25 septembre à Toronto. Cette assemblée semi-annuelle a toujours lieu le dernier samedi de septembre.

Namuro Noguchi, Sonnenberg, Bell et Girard au programme du stade Ontario, demain soir

Les promoteurs Julien et Duval présenteront un autre programme des plus intéressants demain soir alors qu'en finale, ils présenteront le populaire champion du monde, Ted. Bell qui vient d'arriver d'une tournée triomphale.

Le champion du monde des mi-lourds a rencontré les plus brillants lutteurs américains et a remporté de brillantes victoires aux dépens d'adversaires tels que Salvador Balbo, Ted. Germaine et autres vedettes des arènes américaines. Son adversaire de demain soir sera le populaire ex-champion du monde des mi-lourds juniors, Bob Girard, qui a dû abandonner son titre et sa ceinture parce qu'il ne pouvait plus faire le poids requis.

Cette rencontre promet d'être des plus intéressantes, car elle mettra aux prises deux des plus populaires lutteurs du Canada et cette rencontre promet d'attirer une des plus nombreuses assistances qu'aient vues les amateurs du Stade Ontario.

Young Sonnenberg, qui fut récemment défait par Mamoru Noguchi, a demandé un match-revanche et les promoteurs ont accédé à sa demande et c'est dans la semi-finale au programme que ces deux athlètes en viendront aux prises demain soir. Sonnenberg se promet

bien de renverser son fameux adversaire, mais il n'aura pas la tâche facile, car le Japonais n'a subi aucune défaite depuis son arrivée à Montréal et il compte bien continuer sa série de victoires en renversant de nouveau le maître du coup de bélier.

Le rude et agressif Lucien Grégoire rencontrera un nouveau venu dans nos arènes locales, dans le 3 minutes spécial alors qu'il fera face à Louis Thorval, une figure bien connue chez les amateurs de sport et fameux coureur, qui fera ses débuts demain soir, contre Grégoire.

Henri Dufresne, (Coca Cola) l'ex-champion provincial, qui a lancé un défi au vainqueur de la rencontre Proulx-Thériault entend bien faire valoir ses prétentions en renversant Aristide Du Tremblé qu'il rencontrera dans une rencontre de 30 minutes.

Le rude Al Rogers et le champion de St-Hyacinthe, Kid Lyons feront les frais de la première rencontre au programme.

Le Trois-Rivières élimine le Drummondville dans la semi-finale de la ligue Provinciale

TROIS-RIVIERES, 15. — Le Trois-Rivières a éliminé le Drummondville dans la semi-finale des séries de détail de la ligue Provinciale, cet après-midi. Les locaux ont remporté la victoire dans la quatrième joute, par le score de 2 à 1. Le duel a été disputé sous une pluie continue et dut être arrêté à la huitième manche.

Halbert se signala en retirant 16 frappeurs au bâton.

Le Trois-Rivières a enregistré le premier point de la joute à la première manche, sur le simple de Sullivan et le trois-butts de Paul Martin. A la quatrième, le Drummondville a réussi à égaliser le score, mais dans la même manche les locaux s'assuraient la victoire.

Dupont a produit l'unique point du Drummondville en frappant un trois-butts après que Bergeron eut cogné un simple et ait avancé au deuxième. Le point victorieux du Trois-Rivières a été enregistré sur un but sur balles à Martin, le simple de Reed et le deux-butts de Pickering.

Dupont du Drummondville a été la vedette des vaincus au bâton avec trois coups sûrs en autant d'apparitions au bâton. Martin, du Trois-Rivières, a accompli le même exploit.

Drummondville : 600 100 00-1 5 0
Trois-Rivières : 100 100 00-2 8 1
Batteries: Veach, Stallan et Landry; Halbert et Reed.

Combat pour Maxie Berger à New-York

Lou Wyman, gérant de Maxie Berger, qui remporta le championnat poids-léger du Canada ici la semaine dernière contre Dave Castilloux a annoncé hier que Berger a signé un contrat pour un autre combat important à New-York.

Berger rencontrera Georges Zengaras, brillant poids-léger des Etats-Unis, dans la finale de 10 rondes au St. Nicholas. Après sa conquête du combat de championnat léger, Berger est retourné à New-York, où il a eu la majorité de ses combats depuis deux ans. Il entreprend une campagne qui le fera considérer, il espère, comme l'un des meilleurs poids-légers du monde.

Le club Memphis a vendu son lanceur étoile, Al Benton, aux Tigers.

Farmer Mack et Jack Moore en finale au programme de vendredi soir, à l'Arena

Il fallait remettre au lendemain la séance de lutte de jeudi à l'Arena Mont-Royal. La direction de l'Arena a obtenu la permission de le faire de la commission athlétique à cause de l'importance du programme et c'est ainsi que les amateurs pourront voir à l'oeuvre dans la finale le célèbre Farmer Mack avec le maître dans l'art d'appliquer le drop-kick, Jack Moore.

Cinq matches importants auront lieu vendredi soir à l'Arena Mont-Royal. Il n'y a pas que la finale qui soit intéressante. La semi-finale entre Dynamite Lunn et Paul Gaudette est une autre rencontre fort attrayante. Dunn a failli être mis en charpie lors de sa dernière victoire sur Miller. La foule irritée contre lui voulut lui faire un mauvais parti et sans l'intervention de quelques officiels on peut se demander ce qui serait advenu du fameux Dynamite Dunn. Celui-ci se dit qu'au moins il eut le plaisir de coucher une demi-douzaine de ses assaillants.

Dunn se propose de battre Paul Gaudette comme il l'a fait de Miller et voilà un autre excellent match où l'on peut s'attendre à autant

de lutte rude et absolument libre que de bataille scientifique.

Le fameux Miller sera au programme dans le match spécial de 30 minutes.

ARENA MONT-ROYAL
LUTTE
VENDREDI SOIR A 8 H. 30
Finale: FARMER MACK vs JACK MOORE
● 4 AUTRES COMBATS 4 ●
Réservations 50c, Dames 35c
Adm. générale 35c, Dames 25c
Téléphone: HARBOR 4676

Eddie Coderre remplace Florian LeBrasseur au Forum

Accepté comme substitut par la Commission ce franco-américain rencontrera Lenglet ce soir.—Beau record du boxeur de Pawtucket

Lors d'une assemblée spéciale tenue durant la séance de lutte hier soir au Forum, la Commission Athlétique a apporté son approbation à la substitution qui a dû être effectuée dans la rencontre principale de la séance de boxe de ce soir au Forum, et Eddie Coderre de Pawtucket, Rhode Island, remplacera Florian LeBrasseur comme l'adversaire d'André Lenglet lors de la rencontre de dix rondes qu'arbitrera le champion de l'Empire britannique, Tommy Farr.

Coderre, dont on n'a pas beaucoup entendu parler à Montréal, est cependant un excellent boxeur. On trouve dans le record de ce jeune homme de 21 ans, deux victoires sur Nathan Mann, qui est classé au sixième rang chez les poids-lourds. Il vient aussi de remporter une belle victoire sur Max Roesch qui est considéré comme un dur-à-cuire dans cette division.

Coderre qui a déjà fait match nul contre Florian LeBrasseur, mesure six pieds et pèse 187 livres. Au banquet qui lui a été offert hier soir, Tommy Farr a révélé que son gérant Babe Culnan avait actuellement en mains une offre qui lui avait été faite pour rencontrer ce boxeur à Miami, cet hiver.

Coderre arrivera ici en excellente condition. Il se trouvait à New-York s'entraînant pour une rencontre contre Patsy Perrone, qui devait être disputée à Cleveland lorsque Armand Vincent, matchmaker des Entreprises Vincent, dans un dilemme embarrassant fit appel à Mike Jacobs, avec lequel il est actuellement en pourparlers au sujet d'une rencontre pour Farr.

Jacobs s'empressa de venir en aide à Vincent et lui recommanda personnellement ce jeune boxeur, lui déclarant qu'il l'assurait d'avance qu'il offrirait au géant français une dure opposition.

Cette rencontre devrait fournir un combat enlevé et il se pourrait que les amateurs n'y perdent rien au change.

La présence de Tommy Farr à ce programme suscite un intérêt immense et les demandes de billets continuent à affluer. Le champion de l'Empire britannique a été hier soir l'objet d'une réception enthousiaste de la part de ses compatriotes à l'hôtel Windsor et un plus grand nombre encore seront présents ce soir lorsqu'il montera dans l'arène pour arbitrer le combat principal.

Coderre et Lenglet, ainsi que tous les autres boxeurs au programme devront se présenter devant la Commission Athlétique ce midi pour être examinés. Tous les autres boxeurs sont sur les lieux, et Armand Vincent a annoncé que le programme commencerait à 8 h. 30 précises à cause de la longueur de la séance qui se compose de 46 rondes de boxe, un combat de dix rondes, trois combats de huit rondes et deux combats de six rondes.

Voici le programme:
Rencontre principale
André Lenglet, France, vs Eddie Coderre, Pawtucket, 10 rondes.
Combats de huit rondes
Harry Gerson, Montréal, vs Ray Mondello, Boston, 8 rondes.
Dougie Marsh, Montréal, vs Orville Drouillard, Windsor, 8 rondes.
Joe Marsh, Montréal, vs Jimmy Corbett, Détroit, 8 rondes.

Combats de six rondes
Gamelin Dumas, Montréal, vs Al Castilloux, Waterville.
Paul Joffre, Montréal, vs Georges Richards, Winnipeg.

Brooklyn divise avec Cincinnati

CINCINNATI, 15. — Les Dodgers de Brooklyn ont divisé un programme double contre les Reds de Cincinnati aujourd'hui, mais malgré leur victoire dans la deuxième partie sont maintenant mathématiquement éliminés dans la course pour le championnat de la ligue Nationale.

Gene Schott n'alloua que six coups sûrs dans la première joute pour permettre aux Reds de triompher par 6 à 0. Roy Henshaw a été régulier dans la deuxième joute pendant que les Dodgers frappaient durement les balles de trois lanceurs recrutés des Reds pour triompher par 8 à 5.

Brooklyn . . . 000 000 000—0 6 2
Cincinnati . . . 130 002 00x—6 11 1
Batteries: Hamlin, Cantwell, Lindsey et Phelps; Schott et Lombardi.
Brooklyn . . . 240 001 001—8 13 2
Cincinnati . . . 100 010 102—5 13 3
Batteries: Henshaw et Phelps; Gehrman, Barrett, Mooty et Brittain.

Bill Trotter remporte sa première victoire

PHILADELPHIE, 15. — Bill Trotter a permis aux Browns de St-Louis de diviser les honneurs de leur programme double d'aujourd'hui contre les Athlétiques, alors qu'il a remporté sa première victoire de la saison par le score de 3 à 1 dans la deuxième joute après que les Athlétiques eurent triomphé dans la première partie par 8 à 2.

Trotter n'alloua pas de point aux hommes de Mack jusqu'à la neuvième manche ne leur permettant que quatre coups sûrs. Le deux-but de Johnson et le simple de Gene Hasson permirent aux Athlétiques de compter leur seul point. St-Louis . . . 002 000 000—2 7 1
Philadelphie . . . 103 021 10x—8 12 2
Batteries: Hennessey et Guillani; Williams et Hayes.
St-Louis . . . 000 100 101—3 6 0
Philadelphie . . . 000 000 001—1 7 2
Batteries: Trotter et Hemsley; Smith, Kalfass et Brucker.

LeBrasseur a été suspendu hier

La Commission athlétique de la Cité de Montréal, en séance spéciale a pris connaissance d'un télégramme signé par Bill Brennan, gérant de Florian LeBrasseur, à l'effet qu'une blessure au pied dont LeBrasseur a été victime à l'entraînement, et qui ne s'est pas guérie comme on s'y attendait, et la Commission a décidé d'adopter l'attitude suivante.

Florian LeBrasseur est suspendu jusqu'à ce qu'il ait rempli son contrat pour rencontrer Lenglet dans une rencontre sous la juridiction de la Commission Athlétique de la Cité de Montréal. LeBrasseur entre temps a été avisé d'envoyer immédiatement des certificats médicaux de la Commission du Massachusetts, supportant les avancés contenues dans le télégramme adressé à la Commission.

Cette suspension s'applique aussi à son gérant Bill Brennan.

La National Boxing Association a été informée de ces suspensions qui seront en force dans tous les états et districts où cette association fonctionne.

Le Forum et les Entreprises Vincent ont reçu ordre de donner toute la publicité possible au fait que LeBrasseur ne sera pas au programme et que toutes les personnes demandant un remboursement d'argent pour les billets déjà achetés devraient être satisfaites immédiatement.

Eddie Coderre, de Pawtucket, Rhode-Island, a été accepté comme remplaçant pour rencontrer Lenglet dans un combat de dix rondes au Forum.

La Commission en prenant ces décisions a pris en considération le fait que Tommy Farr, champion poids-lourd de l'Empire britannique, choisi pour arbitrer cette rencontre était actuellement ici et que sa présence suscitait un intérêt immense dans les cercles de boxe, Farr a aussi fait remarquer à la Commission qu'en acceptant cet engagement, il avait été forcé de refuser des offres pour un total de \$6,000.

Un ralliement donne la victoire aux Tigers

Washington, 15. — Les Tigers de Détroit ont opéré un ralliement à la neuvième manche aujourd'hui pour triompher des Sénateurs de Washington par le score de 4 à 3.

Wes Ferrell, l'as droitier des Sénateurs, faiblit à la dernière manche et alloua trois points aux Tigers après les avoir tenu à sept hits et à un point non mérité jusqu'à ce point.

DETROIT									
	AB	P	CS	R	A	E			
White, cc.	4	0	1	0	0	0	1		
Fox, cd.	5	0	1	2	0	0	1		
Gehring, 2b.	5	0	1	2	0	0	1		
Goslin, lb.	4	0	2	1	1	1	0		
Walker, cg.	4	0	1	1	1	0	0		
Owen, 3b.	4	1	2	2	0	0	0		
Rogell, ac.	4	2	2	3	2	0	0		
Bolton, r.	3	0	2	2	2	1	0		
Hayworth, r.	0	0	0	0	0	0	0		
Auker, l.	2	0	0	1	1	0	0		
York, lb.	1	0	0	3	0	0	0		
Poffenberger, l.	0	0	0	0	0	1	0		
Laabs	0	1	0	0	0	0	0		
Totaux	36	4	12	27	17	3			

WASHINGTON									
	AB	P	CS	R	A	E			
Almada, cc.	3	0	1	4	0	0	0		
Lewis, 2b.	5	0	0	1	2	1	0		
Travis, ac.	5	0	1	2	0	0	0		
Stone, cd.	5	2	2	2	0	0	0		
Kuhel, lb.	4	0	3	6	5	0	0		
Myer, 2b.	3	1	1	2	3	1	0		
Simmons, cg.	3	0	0	2	0	0	0		
R. Ferrell, r.	4	0	0	6	1	0	0		
W. Ferrell, l.	3	0	1	2	1	0	0		
Totaux	35	3	9	27	11	2			

r-Courut pour Bolton à la 9e.
Détroit . . . 010 000 003—4
Washington . . . 000 002 010—3
SOMMAIRE—Points produits par: Myer, Simmons, R. Ferrell, White 2, Fox. Deux-but: Gehring. Buts volés: Myer, Almada, Sacrifices: W. Ferrell, Almada, Auker, Myer. Doubles-jeux: Kuhel à Lewis 2; Kuhel à Travis; Myer à Kuhel. Laissés sur les buts: Détroit 9, Washington 10. Buts sur balles: Auker 1, W. Ferrell 3, Poffenberger 1. Retirés au bâton: Auker 1, W. Ferrell 5. Coups sûrs: Auker 9 en 8 manches; Poffenberger 0 en 1. Lanceur gagnant: Auker. Arbitres: McGowan, Johnson et Quiqu. Temps: 2:07.

Carochia, Fred Bourgeois, Lavoie et Dufresne au programme du stade Maisonneuve

Le populaire lutteur John Carochia qui ajoute toujours des victoires à son record déjà imposant, rencontrera une forte opposition ce soir, alors qu'il fera face au champion des provinces maritimes, Fred Bourgeois dans la rencontre finale de deux dans trois limitée à 90 minutes.

Il y a longtemps que les amateurs de lutte scientifique désirent avoir une lutte loyale, et c'est pourquoi le promoteur Doutré présentera ces deux vedettes dans la grande finale au Stade Maisonneuve.

Le match qui semble aussi intéresser les amateurs est certainement celui qui mettra aux prises John Lavoie et Henri Dufresne (Coca Cola). Ce dernier prétend qu'il en coûtera à Lavoie

d'avoir lancé un défi à un lutteur de son tempérament.

Kid Rex, le lutteur mi-lourd de Val d'Or qui est ici depuis quelques semaines montrera son savoir faire contre le robuste gladiateur du nord Paul Durocher.

Aicidé Plouffe sera opposé au vaillant Armand Lebrun dans le premier trente minutes, et au lever du rideau Young Lebel affrontera Alfredo Sandoval. Le stade Maisonneuve est situé angle des rues Ontario et Valois.

POSITION DES CLUBS

LIGUE INTERNATIONALE (Détail—Semi-final)

Série A			
	G.	P.	P.C.
Montréal	0	0	.000
Baltimore	0	0	.000

Série B

	G.	P.	P.C.
Newark	2	0	1.000
Syracuse	0	2	.000

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.	P.E.A.
New-York	90	44	.672	..
Détroit	81	54	.600	91½
Chicago	77	59	.566	13½
Boston	71	62	.534	18½
Cleveland	72	63	.533	18½
Washington	63	72	.467	27½
Philadelphie	43	89	.326	46
St-Louis	41	95	.301	50

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.	P.E.A.
New-York	71	52	.569	..
Chicago	80	56	.588	2½
St-Louis	72	63	.533	10
Pittsburgh	72	64	.529	10½
Boston	68	68	.500	14½
Brooklyn	60	75	.444	22
Philadelphie	54	89	.383	27½
Cincinnati	52	81	.391	28½

PARTIES D'AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE (Détail—Semi-final)

Baltimore à Montréal (8.30 p.m.), Newark à Syracuse, partie du soir.
LIGUE AMERICAINE
St-Louis à Philadelphie.
Détroit à Washington.
Cleveland à New-York.
Autres clubs non cédulés.
LIGUE NATIONALE
Boston à Chicago.
Brooklyn à Cincinnati.
New-York à Pittsburgh.
Philadelphie à St-Louis.

L'ouverture de la série Baltimore-Montréal, remise

Les Orioles de Baltimore se sont reposés hier et ont montré leur impatience alors que la pluie est encore venue remettre à plus tard l'ouverture de la série semi-finale des éliminations pour la coupe des Gouverneurs.

La pluie presque continuelle d'hier a fait remettre la partie, et si la température le permet, les clubs pourront commencer leur série de quatre dans sept, ce soir. Pendant que les deux clubs expriment leur anxiété de commencer, Bucky Crouse, gérant des Orioles, était joyeux d'avoir un autre jour de repos.

Crouse déclara hier soir que le club a dû batailler ardemment durant les dernières semaines de la saison régulière et que les joueurs avaient besoin de repos. On croit toutefois que ces trois jours d'inactivité permettront aux Orioles d'être en parfaite condition pour la joute de ce soir.

Le gérant du Baltimore a conservé son choix original et Charles William Fischer, un droitier l'un des meilleurs lanceurs des Orioles, tentera d'arrêter les Royals dans la joute d'ouverture. Rabbit n'a pas voulu révéler son choix, mais il est pratiquement certain qu'il enverra le vétéran Harry Smythe dans la boîte contre Fischer. La partie commencera à 8 h. 30.

Sid Silas, ancien boxeur poids moyen, est mentionné comme instructeur de boxe au Western Maryland College.

RESULTATS D'HIER

LIGUE INTERNATIONALE (Détail—Semi-final)

Baltimore à Montréal, partie remise, pluie.
Newark 7, Syracuse 2.

LIGUE AMERICAINE

Cleveland 5, New-York 4.
New-York 3, Cleveland 1.
Philadelphie 8, St-Louis 2.
St-Louis 3, Philadelphie 1.
Chicago 5, Boston 3.
Détroit 4, Washington 3.

LIGUE NATIONALE

Chicago 5, Boston 2.
New-York 7, Pittsburgh 2.
Cincinnati 6, Brooklyn 0.
Brooklyn 8, Cincinnati 5.
St-Louis 6, Philadelphie 6, arrêté à la fin de la 13e manche, à cause de l'obscurité.

Ade Johnson instructeur des Midgets de Stratford

WINNIPEG, 15. — On croit que Ade Johnson succédera à Dave Pickney comme instructeur des fameux Midgets de Stratford dans la ligue junior d'Ontario cette année. Il a piloté les Terriers de Portage La Prairie dans le circuit junior du Manitoba durant les trois dernières saisons.

Ade, qui est un frère de Ching Johnson des Rangers de New-York dans la ligue Nationale, joua au hockey professionnel pour les Millers de Minneapolis dans l'Association Américaine jusqu'à sa retraite il y a plusieurs années. Il a aussi joué comme amateur avec les Monarchs de Winnipeg et avec le Eveleth, Minn.

Glasgow, 15. — Len Harvey, boxeur anglais mi-lourd a remporté ce soir une mise hors de combat technique sur Manuel Abrew, d'Écosse, à la 14e ronde de leur combat.

FORUM

BOXE CE SOIR A 8.30

André Lenglet
vs
Eddie Coderre
10 RONDES

TOMMY FARR
CHAMPION POIDS-LOURD DE L'EMPIRE BRITANNIQUE COMME ARBITRE

CINQ AUTRES COMBATS
46 RONDES DE BOXE

Billets de 55¢ à \$3.30

BASEBALL

AU STADIUM

CE SOIR A 8 H. 30

Baltimore vs Royals

PRIX REGULIER DE SOIREE

Aucune réduction pour les dames. Suivant les règlements de la Ligue les billets de faveur sont abolis pour les séries d'éliminations.

Felix Miquet assomme le géant suédois, Tor Johnson

Après lui avoir infligé une entaille à l'oeil qui saignait abondamment, Félix Miquet le lance hors de l'arène comme un enfant

Les amateurs qui s'étaient rendus au Forum hier soir ont été témoins d'une des rencontres de lutte les plus sanglantes qu'on ait encore vue dans l'arène locale alors que Félix Miquet champion de France, rendu furieux par les tactiques déloyales du géant suédois, Tor Johnson, l'a assommé en le lançant hors de l'arène après lui avoir infligé une entaille de deux pouces au-dessus de l'oeil d'un coup d'avant-bras.

Cette rencontre a pris fin de façon dramatique. Après avoir ouvert la figure de Johnson, le sang s'échappant en abondance pour recouvrir les deux adversaires, Miquet s'est emparé de son adversaire pour le lever au bout de ses bras, une charge de 365 livres, et le lancer hors de l'arène. En passant par-dessus le câble supérieur, Johnson s'agrippa à son adversaire avec le résultat que tous deux tombèrent d'environ une hauteur de neuf pieds avec un bruit de tonnerre.

Alors que Miquet se relevait tout chancelant, sa chute ayant été amortie par Johnson, le géant suédois demeurait sans mouvement sur le plancher. Le spectacle n'avait rien de bien intéressant Johnson perdant continuellement du sang. Six spectateurs rapprochés, six solides gaillards, tentèrent de soulever Johnson, mais peine perdue. Dan Murray fit alors appel à Miquet, et le Français qui n'avait pas paru réaliser la position lamentable de son adversaire dans sa colère, vint promptement à sa rescousse. Il souleva Johnson comme un enfant, et le chargeant sur son épaule le reconduisit à ses quartiers-généraux.

La rencontre avait juste à fournir un engagement furieux. Toujours loyal, Miquet refusait de se livrer aux tactiques déloyales employées par son adversaire, mais il y a une limite à tout et le Français finit par perdre contenance pour infliger une formidable ra-

clée à son adversaire qui se termina avec les deux adversaires en bas de l'arène et reconvertis de sang. Miquet remporta l'unique chute en un peu plus de 17 minutes.

Combat nul

Bien que peu d'amateurs de boxe locaux soient intéressés dans la question, il n'y a pas encore de champion de l'Ukraine. Le comte George Zarinoff et John Katan qui se rencontraient pour ce titre qui n'aurait eu de l'intérêt que pour les deux rivaux, se sont livrés un match nul de trente minutes en semi-finale. Le comte n'a rien perdu de son agilité de temps passés, mais a apparemment vieilli. Bien qu'il soit aussi agile et rusé ses jambes commencent à faiblir et il avait perdu beaucoup de vitesse à la fin de la rencontre.

Il est vrai que Katan s'est montré excessivement brutal et qu'il a fort malmené son loyal adversaire. Le comte ne s'en est cependant pas laissé imposer, et lorsque Katan allait trop loin, Zarinoff revenait à la charge pour lui faire avaler sa médecine.

Le comte Zarinoff n'a rien perdu de sa popularité auprès des amateurs de lutte qui l'ont longuement applaudi à sa sortie de l'arène, pendant que Katan était hué lorsqu'il retourna dans sa chambre.

Monaghan toujours brutal

Jerry Monaghan n'a rien perdu de sa brutalité, et la suspension

qui lui fut imposée par la Commission Athlétique n'a apparemment pas servi à lui faire améliorer sa conduite. Rencontrant hier soir, Bibber McCoy, qui revenait à Montréal pour la première fois depuis un an, le lutteur qui causa toute une sensation en lançant la serviette dans l'arène lors d'un combat de championnat, s'est plu à brutaliser son adversaire à un tel point que l'arbitre est finalement intervenu et a disqualifié le brutal lutteur de Santa Rosa.

La rencontre se termina au bout de 9.16 minutes.

Robert annule

Maurice Robert, frère du champion du monde, a annulé hier soir contre Joe Kojut, le solide lutteur de Sudbury dans une des rencontres les plus rapides de la soirée. Manquant encore un peu d'expérience, Maurice a remédié à ceci en faisant preuve de beaucoup d'agressivité et cette rencontre fut une des plus rapides de la soirée. Kojut a tenté d'intimider Maurice Robert en le brutalisant, mais mal lui en prit car le Canadien-français ne fut pas lent à lui démontrer que son frère ne lui avait pas seulement enseigné la lutte, mais lui avait inculqué la fougue qu'on connaît au champion et qui le porte à des attaques enlevantes lorsque son adversaire dépasse les bornes du bon sens.

Cette rencontre était limitée à 20 minutes et a fourni un tiers d'heure d'action sans un moment de répit. Au moment où la cloche annonçait la fin de la rencontre, Kojut se trouvait à un cheveu de la défaite, Robert étant venu bien près de lui river les épaules au tapis à deux ou trois reprises au cours de la dernière minute.

Curt Davis défait les Bees, 5 à 2

CHICAGO, 15. — Curt Davis a affiché une belle tenue sur le monticule pour permettre aux Cubs de triompher des Bees de Boston par le score de 5 à 2, et demeurer 1-2 parties en arrière des Giants, les meneurs de la ligue Nationale. Curt Davis a limité les Bees à six coups sûrs.

Bien qu'ils n'aient obtenu que sept coups sûrs contre Milburn Shoffner, les Cubs en ont groupé trois avec un sacrifice, une erreur et une passe intentionnelle à la huitième pour enregistrer trois points et briser ainsi l'égalité de 2 à 2 qui existait à ce moment. Davis en était à son septième triomphe de la saison.

Frank Demaree a mené l'attaque des vainqueurs. Il a frappé son 17e coup de circuit de la saison.

	AB	P	CS	R	A	E
Garme, cf.	4	1	1	2	0	0
Mayo, 3b.	4	0	0	2	1	1
Moore, cd.	4	0	0	4	0	0
Cuccinello, 2b.	4	0	2	5	1	0
Fletcher, 1b.	3	0	1	4	1	0
Pels, cc.	4	0	0	2	0	0
Thevenow, ac.	3	0	0	3	2	1
Mueller, r.	3	1	1	1	0	0
Shoffner, l.	3	0	1	1	2	0
Totaux	32	2	6	24	7	2

	AB	P	CS	R	A	E
Galan, cf.	4	1	1	0	0	0
Herman, 2b.	3	1	1	0	7	0
Demaree, cd.	3	2	1	0	0	0
Hartnett, r.	2	0	0	2	6	0
Hack, 3b.	2	0	0	1	2	0
Stainback, cc.	3	0	0	6	0	0
Cavarretta, 1b.	3	0	2	13	1	0
Jurges, ac.	4	0	0	2	1	0
Davis, l.	3	0	1	1	2	0
Totaux	25	5	7	27	13	0

Boston 001 000 010-2
Chicago 000 101 03x-5

SOMMAIRE—Points produits par: Garme, Shoffner, Demaree 2, Hartnett, Cavarretta. Deux-butts: Cuccinello 2, Shoffner, Herman. Coups de circuit: Garme, Demaree. Sacrifices: Herman, Demaree, Cavarretta. Double-jeux: Thevenow & Cuccinello à Fletcher; Herman & Jurges à Cavarretta. Laissés sur les buts: Boston 4, Chicago 6. Buts sur balles: Shoffner 2, Davis 1. Retirés au bâton: Shoffner 1, Davis 2. Frappé par le lanceur: Shoffner (Stainback). Arbitres: Pinelli, Barr et Klem. Temps: 1.37.

LE CERCLE DOLLARD

Le club de baseball Cercle Dollard amateur a écrasé le Belmont pour 19 à 1. Les cogneurs du Cercle ont bombardé les lanceurs Paquette et Schwartz pour un total de 18 hits.

La séance de lutte au stade Frontenac, remise à ce soir

La Commission Athlétique a accordé la permission au promoteur Sylvio de présenter sa séance de lutte, ce soir, au stade Frontenac. Cette séance qui devait avoir lieu hier soir, a été remise à cause de la mauvaise température. Le champion du monde, Sam Chuck, qui est aujourd'hui la figure la plus sensationnelle parmi les lutteurs, à cause de son audace et de son courage devant les plus dangereux adversaires, défendra son championnat mi-moyen, ce soir, au stade Frontenac, contre celui qui est devenu à cause de ses terribles coups d'avant-bras, le plus redoutable aspirant à sa couronne, l'ex-champion mondial, Bob Birno.

Cette finale à finir sanctionnée par la Commission Athlétique, sera sous le contrôle du meilleur arbitre disponible. Maurice Gossel, le nouveau champion du Canada, ainsi proclamé récemment par les Québécois, est au programme dans la rencontre de deux dans trois limitée à une heure contre le fameux acrobate, Bill O'Brien.

La semi-finale qui surpassera peut-être en curiosité les autres engagements de ce programme, mettra aux prises le lutteur barbu, Yvan Rasputin, c. l. bouillant lutteur de Québec, Georges Gagné,

qui a déclaré connaître une excellente recette pour maîtriser les barbes.

Lou Lammy, le rude mi-lourd américain, de Boston, fera face dans le numéro spécial à celui qui le défia la semaine dernière, le brillant Clément Durocher.

À l'ouverture, le solentifique Armand Lemay, de Grand'Mère, sera opposé au rude Vic. Vincent. Le stade Frontenac où se déroulera ce programme de lutte, est situé rue Ste-Catherine est, près de Frontenac. Pour toutes informations et réservations de sièges, voir

Birno et Jackson en finale lors de la reprise des séances de lutte à la salle Municipale

La température froide que nous connaissons a forcé le promoteur Phil Lalonde, qui depuis plusieurs années organise des séances de lutte à St-Henri, à transporter ses programmes du stade Notre-Dame à la Salle Municipale, et c'est à ce dernier endroit que se disputera vendredi soir son prochain programme hebdomadaire.

En cette occasion il a préparé un programme fort intéressant, et la rencontre principale mettra aux prises le populaire Bob Birno contre le solide Eddie Ben Jackson.

La semi-finale verra Roméo Masse aux prises avec Aristide Dutremble, et ici encore les amateurs de lutte seront servis à souhait car ces deux solides gaillards ne sont pas de ceux qui laissent trainer les choses en longueur lorsqu'ils sont dans l'arène.

Le trente minute spécial sera entre Roland Brousseau et Remi Lacroix, pendant qu'en préliminaires on verra Rod Bell et Al Tabah ainsi que Young Degiane et Polo Tallon.

Série entre le North End Athletics et les Rovers

Les fervents de la balle molle féminine tout particulièrement les citoyennes du quartier St-Jacques, se préparent en grand nombre pour être témoins pour la première fois à cet endroit, d'un fameux programme de balle molle féminine qui se déroulera dimanche prochain au terrain situé angle des rues Ontario et Berri.

Cette partie sera la première d'une série de deux dans trois, pour le championnat du district du Nord.

Les clubs en lice étaient Chics d'Outremont, North End Eagles, Rovers de Rosemont et North End Athletics, mais les deux premiers ayant refusé de participer à ce tournoi, la lutte se fera entre les clubs North End Athletics et Rovers de Rosemont. Le gagnant de la série recevra un magnifique trophée.

Les deux clubs se feront la lutte dimanche à 2 heures dans un programme double. Si une troisième joute est nécessaire, elle sera disputée le dimanche suivant.

Mlle Angéline Talbot, la reine de l'Aréna Mont-Royal, lancera la première balle, et plusieurs invités seront présents.

PARTIE NULLE

ST-LOUIS, 15. — Les Phillies de Philadelphie et les Cardinals de St-Louis ont annulé aujourd'hui par le score de 6 à 6 alors que la partie a été arrêtée à la treizième manche à cause de l'obscurité. Philadel 300 002 100 000 0-6 12 0
St-Louis 302 000 100 000 0-6 12 4
Batteries: Jorgens, Burkart, Passeur et Atwood, Wilson; Ryba, Blake, Sunkel et Owen.

—Le gagnant du Futurity à Pimlico, cet automne, recevra environ \$35,000. Les inscrits sont au nombre de 133, le plus gros nombre dans les cinq dernières saisons.

Les Bears triomphent de nouveau des Chiefs

NEWARK, 15. — Les Bears de Newark ont remporté leur deuxième victoire dans la semi-finale de la série pour la coupe des Gouverneurs, ce soir, en battant les Chiefs de Syracuse par le score de 7 à 2. Les champions de la ligue internationale se sont assurés la victoire à la quatrième manche en accomplissant un ralliement de quatre points.

Atley Donald a accordé neuf coups sûrs aux Chiefs, qui ont réussi à compter un point dans les quatrième et cinquième manches seulement.

Joe Gordon a frappé pour le circuit à la quatrième manche. Aucun joueur n'était sur les buts à ce moment. C'est son deuxième coup de circuit depuis l'ouverture de la série.

Syracuse 060 110 000-2 5 3
Newark 010 420 00x-7 11 1

Batteries: Vandermeer, Thompson et D. Moore; Donald et Rosar.

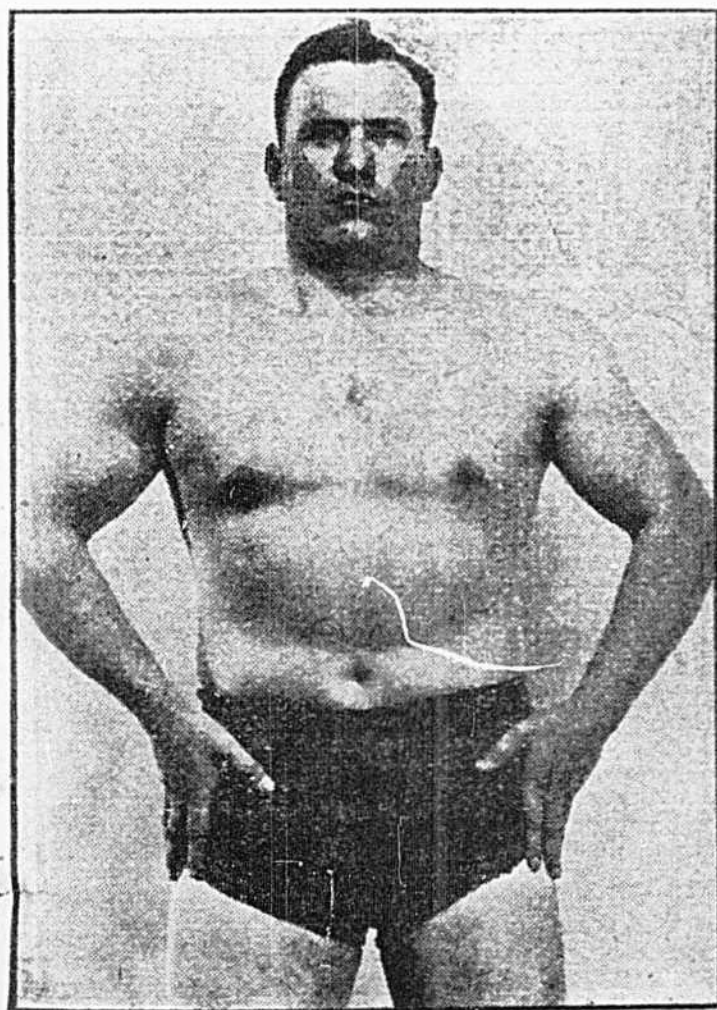
Association Américaine

(Détail, semi-finale)
Minneapolis 000 003 010-4 7 9
Columbus 002 010 000-3 7 0
Batteries: Beans et Peacock; Chandler et Crouch.

Milwaukee 100 201 000 1-5 10 2
Toledo 011 001 001 2-6 9 3
Batteries: Blaeholder et Brenzel; F. Johnson, Sorrell, Birkofer et Reiber, Francovich.

Record de Greyhound

Indianapolis, 15. — Greyhound a brisé par près de dix secondes le record mondial pour l'épreuve d'un mille et demi au trot, hier, couvrant la distance en 3.02½. L'ancien record était de 3.12½.

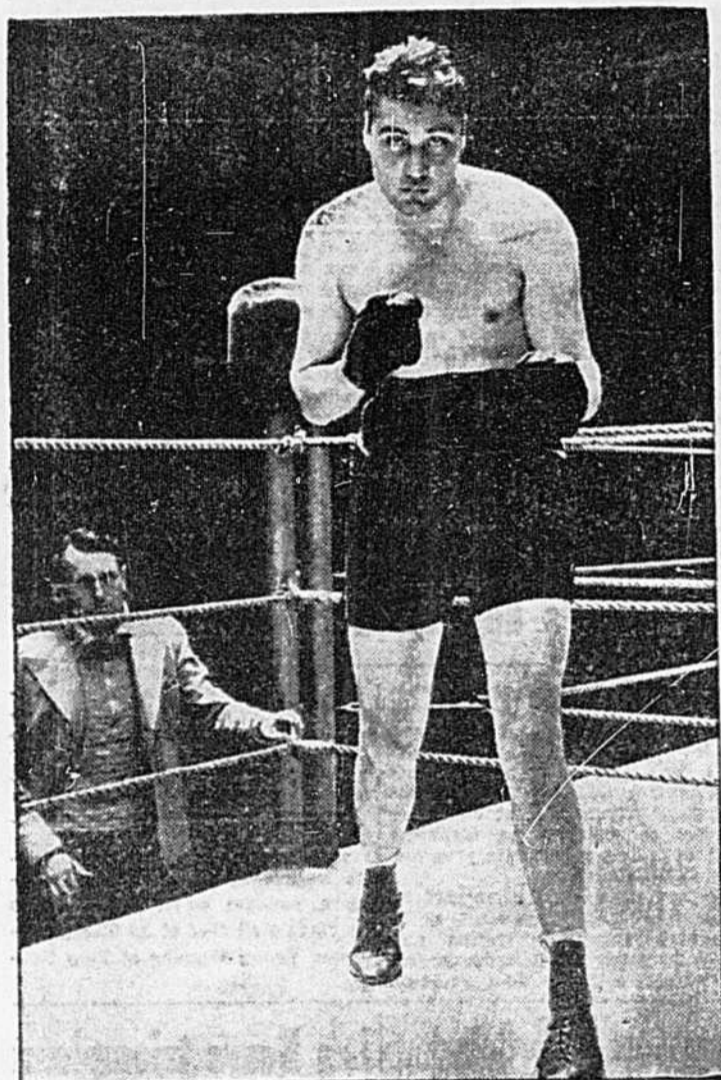


FELIX MIQUET, le "Montagnard de la Savoie", a montré un grand déploiement de force en triomphant de Tor Johnson, dans la finale au Forum, hier soir. Rendu furieux par les attaques déloyales du lutteur de 365 livres, il le souleva au bout de ses bras et le lança hors de l'arène.

MONTREAL, JEUDI,
16 SEPTEMBRE 1937

Vol. VIII — N° 79 — 24 pages
Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480

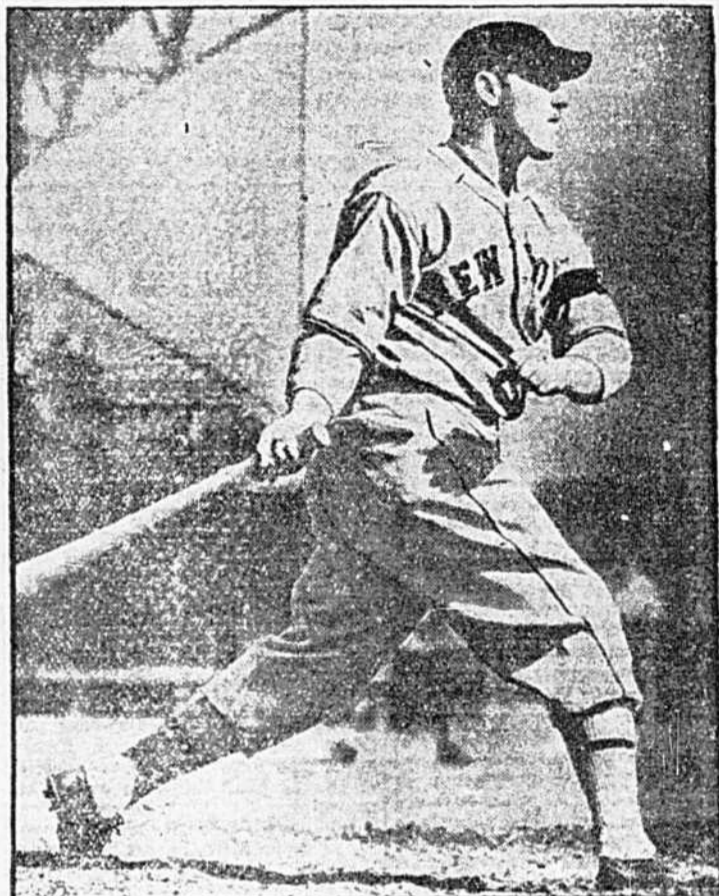
Felix Miquet assomme le géant suédois, Tor Johnson



ANDRE LENGLET, champion poids-lourd de France, qui rencontrera ce soir Eddie Coderre, un franco-américain de Pawtucket, Rhode-Island, dans la rencontre principale de la séance de boxe au Forum. Coderre a été substitué à Florian LeBrasseur qui a été forcé de contremander son engagement à cause d'une blessure à la cheville.



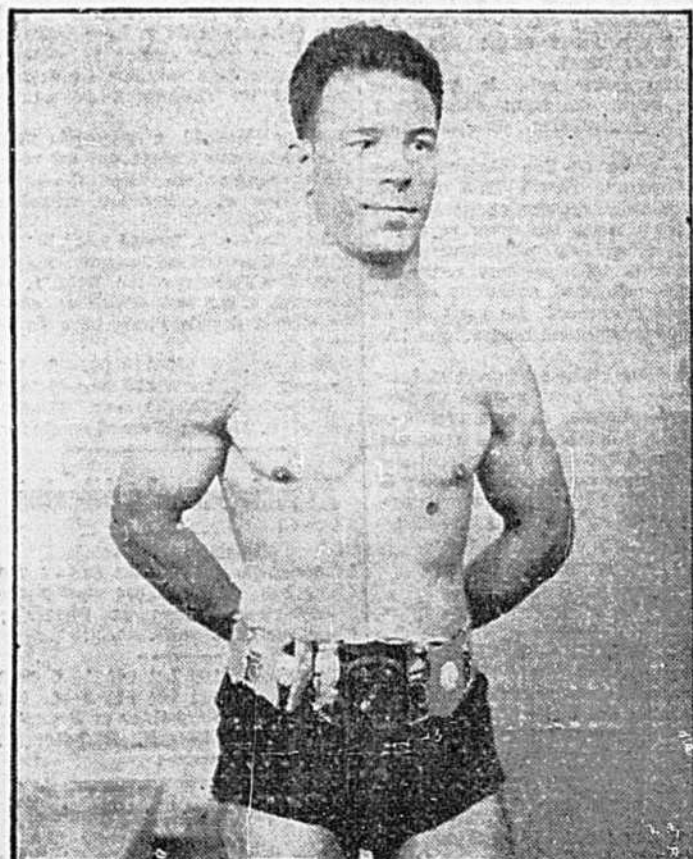
GENE SCHOTT a affiché une belle tenue sur le monticule pour les Reds hier alors qu'il a blanchi les Dodgers, les tenant à six coups sûrs.



JIMMY RIPPLE a affiché une belle tenue pour les Giants hier alors que les champions de la ligue Nationale l'ont emporté par 7 à 2 sur les Pirates de Pittsburgh. Ripple, en plus de compter un point, en fit compter deux autres avec ses deux coups sûrs opportuns.



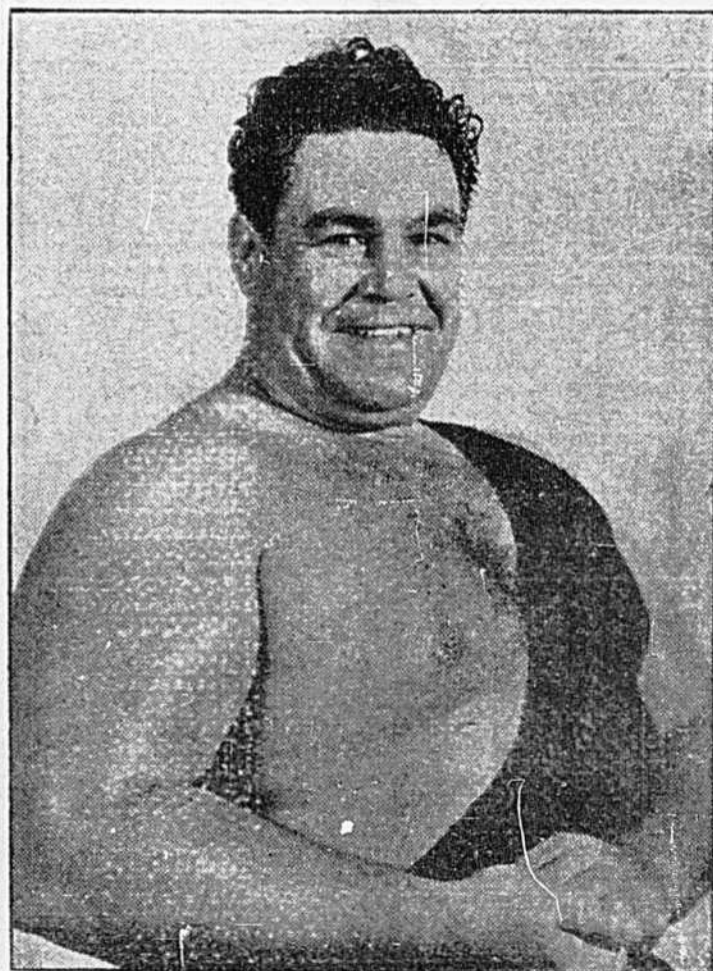
FRANK DEMAREE a été le gros artisan de la victoire de son club alors qu'en plus d'avoir fait compter un des points de son club, il en compta deux autres pour permettre aux Cubs de l'emporter sur les Bees et se maintenir à portée des Giants.



JOHN CAROCHIA, populaire luttteur de la partie est de la ville, qui rencontrera Fred Bourgeois dans la rencontre finale du programme de lutte au stade Maisonneuve ce soir.



JOE "FLASH" GORDON s'est de nouveau distingué hier soir pour les Bears de Newark, qui ont défit les Chiefs par le score de 7 à 2. Gordon a frappé son deuxième coup de circuit de la série.



TOR JOHNSON, le gros luttteur de 365 livres, a été une victime facile pour Félix Miquet dans la rencontre principale de la séance de lutte au Forum. Le luttteur géant reçut une large entaille à la figure, après quoi Miquet furieux le lança hors de l'arène pour l'assommer au plancher.